

Etude des problèmes alimentaires dans les pays en voie de développement

Association Culturelle et Artistique Franco-Iranienne

ACAFI

2010/2011

INTRODUCTION

Lors du dernier sommet mondial de l'alimentation un engagement ferme a été pris par les participants afin de réduire de manière drastique la faim et la malnutrition sur toute la planète. Notons au passage que dans la plupart des cas, ces sommets drainent dans leur sillage des décisions qui neutralisent complètement l'élan que l'on veut donner à cette initiative et l'on se trouve parfois même en régression par rapport à la situation initiale : en l'espèce la sécurité alimentaire pour tous. Certes, il faut rester vigilant et se tenir informé des événements mondiaux qui présentent de nouvelles situations qui imposent chaque jour de nouveaux défis qui affectent directement ou indirectement l'agriculture.

Nous pouvons affirmer avec certitude que la faim et la malnutrition ne pourront être éradiquées que dans l'hypothèse où les bienfaiteurs changent de comportement et cessent d'être des voyeurs, en se délectant de la misère des autres.

Les ONG qui sillonnent le monde font davantage du tourisme et en s'offrant ainsi un job à très bon compte, malheureusement au détriment des peuples qu'ils prétendent vouloir aider.

Il convient de souligner à quel point il est important d'étendre les bénéfices de la croissance économique aux pays les plus pauvres, c'est-à-dire à l'ensemble de leur population.

Après la seconde guerre mondiale l'Europe s'est doté d'une politique agricole commune très pertinente et très efficace. Dès les années 1970 un problème surgit celui des excédents de production, et l'obligation de laisser des superficies non négligeables en jachères. Il était souhaitable, intelligent, efficient de mettre ses terres à la disposition des ONG qui pouvaient les exploiter en faveur des pays du Tiers Monde.

Les revenus engendrés par de telles activités exercent aussi un effet de synergie sur l'agriculture locale, dans la mesure où ils procurent aux agriculteurs les ressources

financières nécessaires pour investir dans des inputs susceptibles de renforcer leur productivité, et laisser ainsi une partie de leur terre au repos, ce qui assurera une augmentation des rendements à l'hectare. Inversement, la productivité ainsi accrue des agriculteurs améliorera substantiellement les rendements et par conséquent les revenus ruraux ; peu importe que les prix baissent, compte tenu de l'offre et la demande ; les urbains se trouveront eux aussi dans une situation agréable, vue l'amélioration de leur niveau de vie.

Il convient de rappeler à quel point il est important d'écarter tous les acteurs que l'on appelle "travailleurs sociaux" venus des pays riches pour encadrer le développement dans les pays pauvres. Ils n'ont ni les capacités ni l'efficacité nécessaire pour s'acquitter de cette tâche difficile ; mais il y a plus grave, ce sont les personnes les plus stériles qui se lancent dans cette voie, leur seule préoccupation n'est que de satisfaire leur curiosité et leur goût du voyeurisme.

Il semble plus logique et honnête d'envoyer des personnes efficaces, des économistes, des gens de science, plutôt que des groupes de personnes (sociologues, ethnologues, anthropologues, géographes sociaux...) qui ne comprennent rien ni au développement ni à l'économie. Le malheur pour les pays sous-développés c'est qu'ils sont sous hypnose, incapables de distinguer le bon, du mauvais conseil.

Pour mettre les pouvoirs publics sur le bon chemin et sur la piste de décollage économique, on leur inculque que la croissance et l'équité, loin de constituer les deux pôles d'un dilemme, ne sont ni exclusifs ni incompatibles, mais sont bien deux éléments aussi essentiels l'un que l'autre dans une stratégie de développement sain. La réalisation de ces deux éléments exige un engagement sincère en faveur de la lutte contre la pauvreté et la satisfaction des besoins individuels et collectifs.

Nous allons utiliser les indices de la production et les indices du commerce en nous basant essentiellement sur les données de la FAO.

Les indices FAO de la production agricole indiquent le niveau relatif du volume total de la production agricole de chaque année par rapport à la période de base 1989-1991. Ils sont fondés sur la somme des quantités pondérées par les prix des différents produits agricoles après déduction des quantités utilisées comme semences ou aliments pour animaux (pondérées de la même façon). Le total obtenu représente, par conséquent, la production disponible pour toute autre utilisation que les semis ou l'alimentation animale.

La formule utilisée pour le calcul de tous les indices, aux niveaux national, régional et mondial, est celle de Laspeyres. La production de chaque produit est pondérée par la moyenne des cours internationaux du produit pendant la période 1989-1991 et les quantités produites chaque année sont additionnées. Pour obtenir l'indice, on divise la production totale pour une année donnée par la production moyenne pour la période de base 1989-1991.

Pour les indices du commerce des produits agricoles, la période de base est également 1989-1991. Tous les produits et tous les pays figurant dans *l'Annuaire FAO du commerce* sont pris en compte. Les indices du total des produits alimentaires ne comprennent que les denrées comestibles.

Tous les indices prennent en compte l'évolution de la valeur courante des exportations (franco è bord [f.o.b.]) et des importations (coût, assurance et fret [c.a.f.]), exprimée en dollars des États-Unis. Quand les pays évaluent leurs importations sur une base f.o.b., les chiffres sont ajoutés à leur valeur c.a.f. approximative.

Le travail sera divisé comme suit :

Après une étude générale des problèmes agricoles et alimentaires dans le Monde avec une étude plus poussée du cas de la zone huit : nous survolerons la zone sept, en privilégiant deux cas l'Algérie et l'Iran : deux pays de la zone sept, peuplés et membres de l'OPEP.

Chapitre I. La situation alimentaire mondiale

Chapitre II la zone sept dans son ensemble

Chapitre III. République Islamique d'Iran

Chapitre IV. L'Algérie

CHAPITRE I

LA SITUATION ALIMENTAIRE MONDIALE

Nous allons analyser l'état de la sécurité alimentaire mondiale, par région et par pays sur la base de l'information disponible. Nous essayons de présenter les estimations de la FAO du nombre et du pourcentage des mal-nourris et sous-alimentés dans les grandes régions du globe et des pays pour mieux saisir ce phénomène. On testera, par la même en analysant la relation entre l'évolution du revenu, le volume et la composition des disponibilités énergétiques alimentaires (D.E.A.) et la sous-alimentation. Nous présenterons des indicateurs de sous-alimentation dans certains pays.

I. La situation actuelle

Le nombre de personnes souffrant de malnutrition chronique dépasse le milliard. Le chiffre donné par la FAO était de 828 millions en 1994-1996.

Si toutes les statistiques affirment que c'est en Asie que se trouve le plus grand nombre de sous-alimentés du fait même de sa population, près de 2/3 de la population mondiale, mais c'est en Afrique subsaharienne que le pourcentage des sous-alimentés est le plus élevé, du fait qu'il est le continent le plus exploité et le plus pillé par les puissances coloniales et postcoloniales aidées en cela par des chefs à la botte de leurs maîtres, et où les pouvoirs publics ne sont là que pour asservir le peuple et non pour servir le peuple.

Les tendances récentes ne sont pas rassurantes. Le progrès enregistré dans certaines régions a été amplement compensé par la détérioration observée dans d'autres.

Évidemment ces chiffres sont inacceptables, ce qui est indigne et une honte pour l'humanité tout entière. D'ailleurs le plan d'action issu du sommet mondial de l'alimentation est mis en œuvre d'une façon molle. Toutes les organisations mondiales qu'elles soient gouvernementales ou non ne s'occupent que de leurs membres ou de leurs ressortissants, d'autant plus qu'elles sont issues des pays riches ; les quelques organisations du tiers-monde ne s'occupent que de leur clientèle.

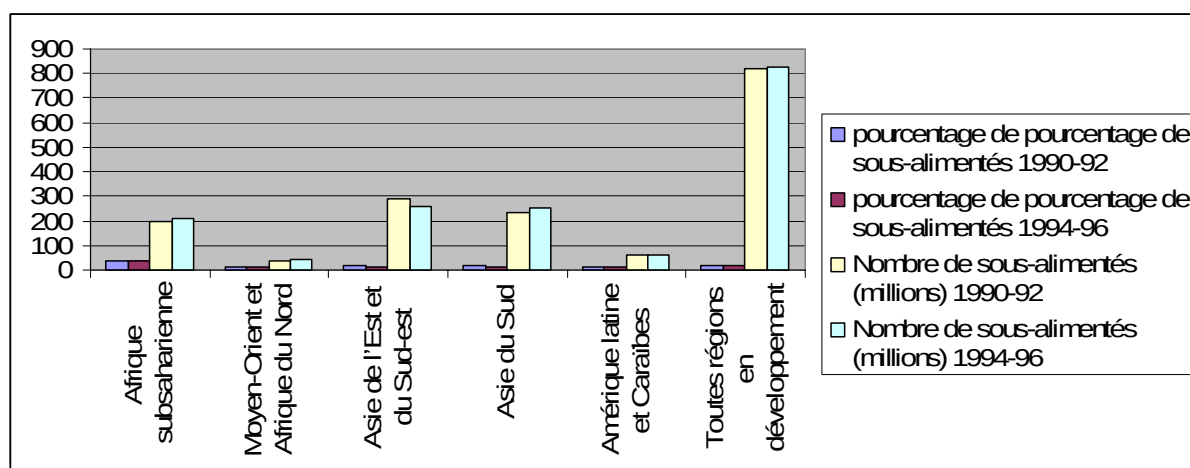
Tableau 1 : Pourcentage et nombre de sous-alimentés dans les pays en développement, par région, 1992-1994 et 1994-1996

Région	pourcentage de sous-alimentés		Nombre de sous-alimentés (millions)	
	1990-92	1994-96	1990-92	1994-96
Afrique subsaharienne	40	39	196	210
Moyen-Orient et Afrique du Nord	11	12	34	42
Asie de l'Est et du Sud-est	17	15	289	258
Asie du Sud	21	15	237	254
Amérique latine et Caraïbes	15	13	64	63
Toutes régions en développement	20	19	822	828

Note : Les totaux comprennent les chiffres de l'Océanie qui ne figurent pas dans le corps du tableau.

Source : FAO

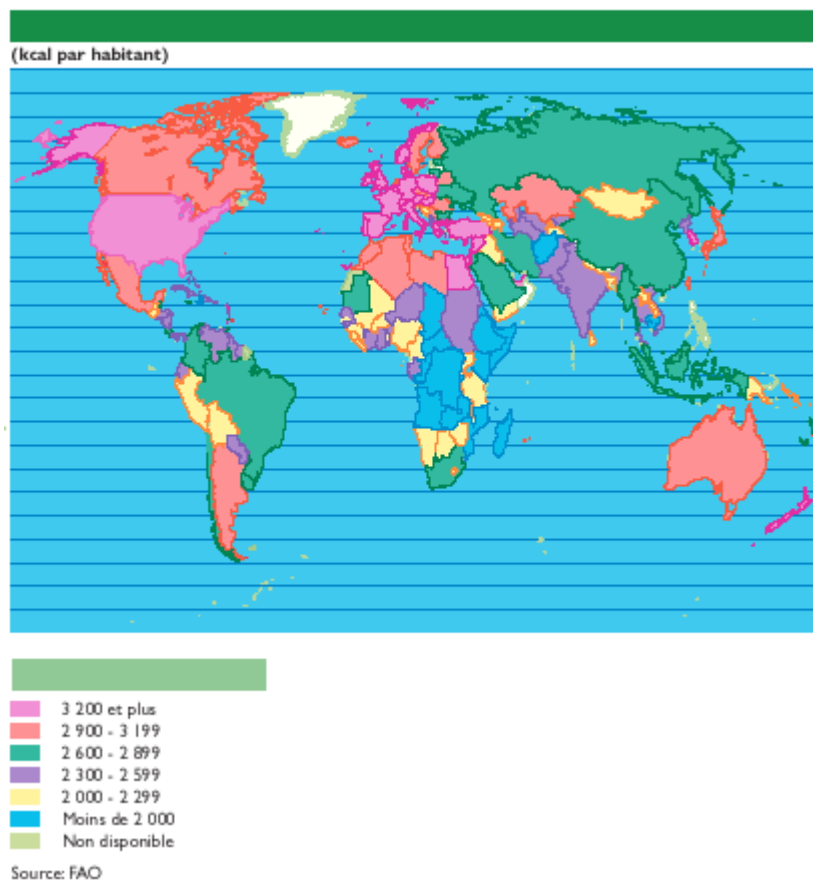
GRAPHIQUE N° 1 : Pourcentage et nombre de sous-alimentés dans les pays en développement, par région, 1992-1994 et 1994-1996



Apport calorique

Carte 1

APPORT CALORIQUE

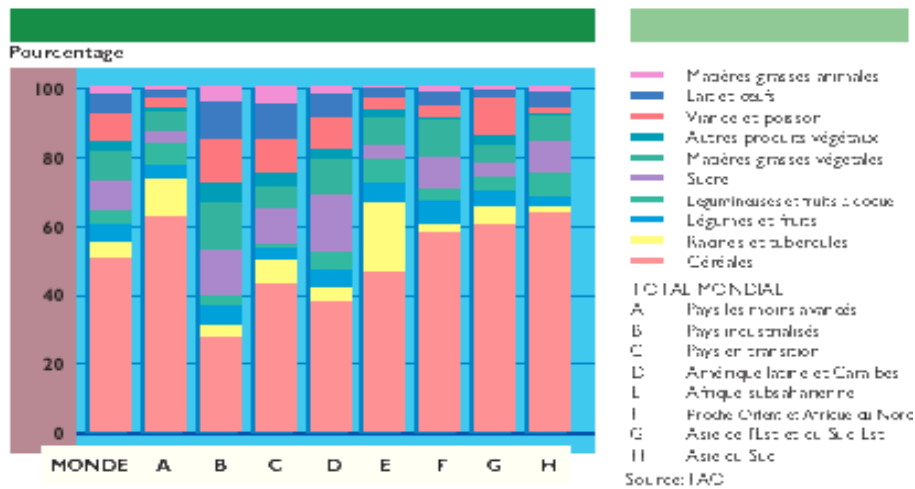


Part de divers types d'aliments dans le régime alimentaire, par région et groupe de pays

Figure 1

Figure 1

PART DE DIVERS TYPES D'ALIMENTS DANS LE RÉGIME ALIMENTAIRE, PAR RÉGION ET GROUPE DE PAYS



Le principal indicateur de la quantité disponible de nourriture par personne et par jour dans le pays considéré, pour estimer dans quelle mesure l'alimentation est adéquate. Donc la disponibilité alimentaire est mesurée en kilocalories (Kcal) par jour. Dans la carte du monde nous avons fait apparaître la DEA dans tous les pays du monde et fait ressortir les variations intra-régionales. Les pays où les disponibilités alimentaires sont inférieures à la normale, coïncident en général avec ceux où la proportion des sous-alimentés est la plus élevée, en l'occurrence l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud et du Sud-est.

Nous prenons plus en considérations le cas de l'Afrique : "la région sept" car le plus Préoccupant.

L'un des aspects prédominants de la situation alimentaire de l'Afrique a résidé dans l'éloignement de l'écart entre l'accroissement de la production alimentaire et la croissance démographique.

La production alimentaire qui a augmenté de 2,3% par an au cours des années 1960 ne s'est accrue que de 1,5% par an au cours des années 1970.

Dans le même temps, la croissance démographique s'est accélérée, passant de 2,5% par an au cours des années 1960 à 2,8% pendant la décennie suivante.

La conséquence de cette différence entre les taux de croissance est que la production

alimentaire du continent par habitant qui avait diminué de 7% pendant les années 1960 a fléchi de 15% dans les années 1970.

Bien qu'en Afrique, l'alimentation de la demande de produits soit en général directement en rapport avec l'augmentation du revenu, le faible taux moyens de la croissance du revenu implique que, dans l'ensemble, les tendances du revenu ont influé relativement peu sur le déficit global croissance de la production.

Pour essayer de combler son déficit alimentaire, l'Afrique a dû doubler le volume de ses importations alimentaires entre 1980 et 1990, année où le ratio moyen d'autosuffisance alimentaire pour le continent qui avait été de 98% dans les années 1980 est tombé à 86% ce qui signifie que chaque Africain a disposé en moyenne de moins de 12% de produits alimentaires africains de moins en 1990 que dix ans auparavant.

Une troisième caractéristique du problème alimentaire de l'Afrique réside dans la malnutrition et la faim qui sévissent de façon chronique les groupes marginaux, y compris les populations urbaines pauvres, les nomades, les paysans et les fermiers sans terre qui pour diverses raisons ne parviennent pas à se procurer en quantités suffisantes les aliments auxquels ils sont habitués.

On estime que ce déficit en calories touche 77% de la population africaine. Selon la FAO, la ratio énergétique quotidienne calculée en pourcentage du besoin en Afrique au cours de la période 1980-1991 a été différente selon les régions, allant de 116 en Afrique du Nord à 97 en Afrique de l'ouest, à 94 dans les pays des Grand-Lacs, 96 en Afrique centrale et 90 en Afrique de l'Est et en Afrique Australe.

Ces chiffres dissimulent toutefois les variations extrêmes qui existent entre les pays eux-mêmes à l'intérieur de ces sous-régions. Entre les pays de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique Australe, cette variation va de 76 en Ouganda à 119 à Maurice, en Afrique du Nord de 39 au Soudan à 152 en Libye.

Les données de la FAO montrent que la ratio calorique par habitant et par jour en Afrique a augmenté de 4,6% de la période de 1980-2000 contre 10,6 et 7,2% pour tous

les pays en développement et pour l'ensemble du monde.

1) Cause du problème alimentaire en Afrique

Le problème alimentaire de l'Afrique est à la fois un problème à court terme créé par les changements d'ordre météorologique et un autre problème à long terme résultant surtout de la dégradation de l'écosystème.

Certaines de ces causes sont internes et d'autres ont leur origine dans les économies des pays non africains.

Il s'agit donc d'un problème qui appelle des solutions à long terme à côté de mesure à court terme aux plans aussi bien national qu'international.

2) Les causes internes du problème alimentaire en Afrique

Les systèmes de production agricole et l'organisation de cette production ainsi que les faiblesses des systèmes de distribution des produits alimentaires, des facteurs de production et des services limitent à la fois la production et l'accès aux produits alimentaires pour une proportion importante de la population.

Dans le même temps, la croissance démographique, la dispersion et les mouvements de population mettent lourdement à contribution les capacités existantes de production et de distribution de produits alimentaires.

3) Politiques agricoles des différents pays africains

Telles qu'elles sont pratiquées actuellement, les politiques agricoles de beaucoup de pays africains, ne sont pas différentes de ce qu'elles étaient à l'époque coloniale où l'on privilégiait la production pour l'exportation aux dépens de la production destinée à la consommation intérieure.

Cet héritage de l'ère coloniale se retrouve encore dans la structure d'un grand nombre d'institutions et de politiques agricoles, ce que souligne clairement le PAL (Plan d'Action de Lagos).

De ce fait, les meilleures terres et la quasi-totalité des investissements agricoles sont consacrées aux cultures pour l'exportation, comme le sont les politiques et les efforts des gouvernements en matière de recherche, de vulgarisation, etc.

Le programme d'enseignement en Afrique, et autres d'un grand nombre d'institution de formation agricole et même dans bien des cas, la manière dont les hommes politiques africains envisagent le rôle de l'agriculture dans le développement national d'ensemble accordent la première place aux cultures de rapport d'exportation, au détriment des cultures alimentaires essentielles.

Beaucoup de gouvernements africains ont continué à appliquer des politiques qui visent à garantir une alimentation et des matières premières bon marché aux consommateurs et industriels urbains, sans se préoccuper suffisamment de l'effet de cette politique sur les prix et les autres incitations à la production.

Ceci s'est traduit par une forte dégradation des termes de l'échange entre communautés rurales et citadines, qui a abouti très souvent à une production insuffisante de produits alimentaires et autres et à une aggravation de l'exode rural.

Ceci peut s'expliquer en partie par les faiblesses intrinsèques des moyens d'analyses et de gestion des services gouvernementaux responsables.

Une coordination inadéquate entre les départements ministériels les plus directement concernés et les autres intuitions, en particulier entre le ministère de l'Agriculture qui génère les programmes agricoles, le ministère des Finances qui a la maîtrise du financement de divers programmes peut se traduire par de grandes discordes entre les politiques déclarées et leur explication pratique.

Ces difficultés de coordination sont aggravées par les insuffisances ou même l'absence des mécanismes nécessaires pour suivre les opérations courantes et à court terme et s'assurer qu'elles sont compatibles avec les plans et politiques de développement à court terme.

De ce fait, il n'est pas rare de constater que bien qu'un plan quinquennal d'un

gouvernement met l'accent sur l'autosuffisance alimentaire, les services de ce même gouvernement appliquent des politiques qui privilégient par-dessus toutes les productions de rapport d'exportation.

4) Organisation de la production

L'Afrique et son secteur alimentaire, sont dominés par la production et la consommation rurale de subsistances.

Bien qu'il soit difficile de se référer à des statistiques réellement sûres, on peut néanmoins affirmer que les ménages ruraux produisent plus des trois quarts des produits qu'ils consomment.

A quelques exceptions près, à l'échelle de l'Afrique, ces ménages sont les plus exposés à l'insécurité alimentaire en raison surtout du fait qu'ils sont à la fois des producteurs et des consommateurs marginaux.

Il convient de noter à ce propos que la moitié des pays d'Afrique se retrouvent en partie ou entièrement dans des zones arides ou semi-arides.

En tant que producteurs, beaucoup de ménages ruraux travaillent par conséquent dans des conditions très précaires.

Ils se trouvent fréquemment dans des zones de production marginale, leur exploitation est petite, leurs techniques surannées et ils utilisent un minimum d'outils oratoires et de facteurs de production moderne.

Leurs rendements sont, par conséquent, médiocres et leurs niveaux de production très exposés aux caprices de la nature et dommages causés par les périodes de sécheresse, les ennemis des cultures et les maladies.

En tant que consommateurs, ces ménages étant donnés leurs éloignements et l'insuffisance des infrastructures africaines se trouvent hors de portée des réservoirs centralisés et des importations des produits alimentaires.

Leur situation est encore aggravée par le fait qu'ils sont souvent dépourvus d'un pouvoir d'achat, d'une organisation politique et qu'ils ne peuvent exercer aucune influence politique contrairement à leurs compatriotes des villes.

Cette orientation vers la production de subsistance et la nature intrinsèquement précaire de cette production intérieure peut répondre aux besoins alimentaires non seulement des populations rurales mais aussi des populations urbaines en rapide expansion.

La situation est aggravée par les transformations des modes de vie et par les changements qui interviennent dans les habitudes alimentaires, en particulier chez les

citadins qui se détournent des aliments de base traditionnels¹.

a) Insuffisance du niveau technique

La production alimentaire en Afrique se trouve sévèrement limitée par le caractère rudimentaire de la technologie, et notamment par une utilisation insuffisante d'outils aratoires plus perfectionnés, de semences et de produits agro-chimiques améliorés et par de mauvaises pratiques d'élevages, en pratique dans le secteur de subsistance.

En raison en partie de la distorsion des politiques agricoles en faveur des exportations de rapport à l'exportation, les pays ne se sont pas suffisamment efforcés d'élaborer des recommandations concernant les facteurs de production et les pratiques d'élevage appropriées pour le secteur de subsistance.

Les progrès technologiques limités réalisés dans le secteur alimentaire ont eu tendance à se concentrer sur la production commerciale à grande échelle et par conséquent à négliger cette clé de voûte de l'économie alimentaire du continent que constitue la petite exploitation².

b) L'environnement et ses contraintes

La production alimentaire de l'Afrique a lieu dans les conditions physique et climatique hostiles et difficiles, avec des périodes de sécheresse, d'inondations, d'ouragans et de

cyclones, de plus en plus fréquentes et de plus en plus sévères, qui exposent l'agriculture à des risques et à des aléas très graves.

L'environnement déjà difficile de la production alimentaire est encore aggravé par les destructions de l'écosystème que provoquent des pratiques telles que le déboisement et le surpâturage et qui ont toutes pour effet d'accélérer le processus de désertification.

En outre, la productivité est limitée dans de nombreuses régions du continent par l'invasion de ravageurs et par les maladies humaines animales et végétales.

1) Ciedel « Agriculture et population : l'ajustement historique de développement, n° 45, Lyon, mai 2000, pp. 89-90»

2). FAO, la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, le commerce agricole à l'aube d'une ère nouvelle, Rome 2000, p.120.

La plupart des pays n'ont pas encore mis au point des politiques qui visent à atténuer les effets de ces calamités.

En attendant, le nombre des pays africains touchés par l'actuelle crise alimentaire et agricole et qui ont besoin d'une aide internationale pour faire face aux conséquences des mauvaises récoltes, des pénuries alimentaires et des problèmes de santé animale est récemment passé, selon la FAO de 15 à 20% les derniers en date étant la Guinée-Bissao et le Burkina-Faso⁴.

c) Changement des habitudes des consommateurs

La vulnérabilité de la production alimentaire de l'Afrique à cet environnement hostile et par conséquent son instabilité ont été encore aggravées par les changements des habitudes des consommateurs qui se sont détournés des produits de base traditionnelle de l'Afrique :

Sorgho, mil, racines et tubercules qui sont des cultures adaptées aux conditions écologiques dominantes au profit des céréales fines et ou autres produits qui s'ils sont localement comportent des risques d'échec beaucoup plus grands en raison de leur inadaptabilité à l'environnement local.

De plus, les préférences de plus en plus marquées des Africains pour des produits tels

³politiques Africaines, Economie alimentaire : la purge libérale n° 45, Karthala, Paris, avril 2001

que le blé conduit à vouloir cultiver de plus en plus ces produits dans des zones qui se prêtent mieux à des cultures traditionnelles comme celles du sorgho, du mil, etc. ou dans les régions où l'on n'a pas encore maîtrisé les conséquences techniques et gestionnaires qu'exige la culture de ces produits moins bien adaptés aux conditions relativement avantageuses. Cette tendance accroît le risque de mauvaises récoltes⁵.

d) Contraintes sociales et institutionnelles

Beaucoup de pays d'Afrique ne possèdent pas d'institution de base qui sont nécessaires pour promouvoir et soutenir le développement agricole. Les investissements dans les institutions de base chargées de mettre en valeur les ressources humaines, de rechercher et diffuser des technologies nouvelles et appropriées pour l'agriculture et de renforcer les mécanismes internes du marché ont été très insuffisants.

Tandis que les formes traditionnelles de sécurité permettent de faire face aux situations alimentaires d'urgence, telles que la propriété commerciale des réserves alimentaires, et des moyens de production, en particulier de la terre et de l'eau se sont trouvées affaiblies par l'exode rural et d'autres facteurs sociaux, il n'a pas été créé de systèmes modernes de sécurité pour le remplacer.

Dans certains pays, la structure de la propriété foncière et de la répartition des terres est telle que beaucoup d'agriculteurs, en particulier les petits exploitants sont contraints de cultiver les parcelles de terre agricoles potentiellement fertiles de meurent en jachère entre les mains de propriétaires absents ou sont réservées à des fins récréatives ou autres.

Dans d'autres régions, ces structures font que beaucoup de petits paysans sont transformés en fermiers soumis à des conditions de fermage draconiennes qui leur refusent à la fois les institutions qui leur permettraient d'accroître leur production et le

⁵) Delpeuch F. et Maire B. « Situation nutritionnelle dans le monde : changement et enjeux, communication au colloque », nourrir la planète, réduire la pauvreté, Cirad, Montpellier, 20-21 mars 2000, pp. 120-123.

droit de conserver une part suffisante de ce qu'ils produisent pour mener une existence décente.

Dans d'autres cas, c'est l'absence de sécurité foncière qui dénie aux exploitants le stimulant nécessaire pour investir dans des améliorations durables de leur terre et qui perpétue ainsi une productivité médiocre.

Les nombreux troubles sociaux et politiques qui résultent de l'afflux de réfugiés et d'autres déplacements de population engendrent des pressions supplémentaires sur les réserves alimentaires⁶.

e) Insuffisance des investissements

Les statistiques de la FAO concernant les bases régionales et sous-régionales pour la période de 1999-2000 montrent que le total des dépenses publiques par habitant consacrées à l'agriculture a diminué, comme a diminué également le total des dépenses publiques en capital et le total des dépenses publiques renouvelables par tête consacrée au secteur agricole.

Ces données indiquent en outre que le rapport contre le total des dépenses consacrées à l'alimentation et à l'agriculture et le total des dépenses publiques consacrées à tous les secteurs va de 4% seulement pour l'Afrique centrale et de l'Ouest à 10% pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique Australe.

f) Manque du système de distribution fiable

La fragilité des infrastructures matérielles constitue un obstacle redoutable à la collecte des produits alimentaires à leur transport des zones rurales vers les zones urbaines et à leur distribution aux zones rurales à partir des réserves et des marchés centraux.

Des facteurs institutionnels, y compris des politiques officielles de prix défectueuses qui tendent à favoriser le consommateur urbain aux dépens du producteur rural, limitent à la fois la production et le libre écoulement des excédents commercialisables vers les

⁶ Timmer c.p., Falcon W.P. Person S.R., « Analyse de la politique alimentaire », banque Mondiale, Economica, Paris, 1999, p. 214.

marchés officiels.

Dans le même temps, la prédominance de commercialisation, la plupart à économie mixte qui éprouvent des difficultés à concilier leurs responsabilités sociales et l'impératif d'efficacité économique ainsi d'autres faiblesses sur le plan de la gestion y compris le manque d'autonomie opérationnelle et de conflits d'intérêts unissent à l'efficacité du système d'approvisionnement du continent en produits alimentaires⁶.

6) banque Africaine de développement. PAM, l'aide alimentaire au service du développement, Paris 2000, pp. 102-104

g) Croissance démographique et ses effets

Les tendances démographiques influent sur la situation de plusieurs façons.

Premièrement, la rapidité de la croissance démographique et les changements dans la pyramide d'âge qui demandent une expansion des services gouvernementaux, mettent lourdement à contribution des ressources qui pourraient être consacrées à l'alimentation et au développement agricole.

Deuxièmement, la grande dispersion de la population rurale limite encore davantage la capacité des infrastructures déjà insuffisantes à répondre de façon adéquate aux besoins sur le plan social et celui de la production.

Troisièmement, la mobilité et en particulier le taux élevé d'urbanisation, les déplacements de population causés par les famines et l'instabilité sociale et politique donnent lieu à une concentration de la demande sur des marchés dont l'approvisionnement est déjà limité par la production de subsistance ainsi que par les contraintes sur le plan des infrastructures et sur celui de la distribution.

Dialogue sur la manière d'utiliser l'aide alimentaire à des fins de développement en Afrique.

Il faudrait pour répondre aux besoins d'aide alimentaire utiliser autant que possible les

produits alimentaires de base ou ceux qui leur ressemblent étroitement.

Ce but peut être atteint par exemple si les organismes dispensateurs de l'aide alimentaire obtiennent leurs approvisionnements par le biais d'arrangements triangulaires avec des pays tiers où ces produits de base sont disponibles⁷.

5) Aide publique au développement (APD)

L'aide publique au développement accordée à l'Afrique n'a augmenté que dans des proportions marginales ces dernières années et n'a donc pas suffi à combler l'écart entre les ressources locales et le niveau de l'investissement qui serait nécessaire en agriculture pour atteindre les objectifs du continent sur le plan alimentaire.

Les flux de l'APD à l'Afrique sont passés d'environ 8,95 milliards de dollars en 1998 à 10,80 milliards de dollars en 2000 ; ce qui représente une augmentation moyenne de 8,4% par an en valeur courante mais une diminution de 2,6% par an en valeur unitaire constante 2000 des produits manufacturés.

Il faut noter que les recettes au titre de l'APD varient très largement selon les pays et les sous-régions du continent.

En 1999, par exemple, le total des engagements d'aide publique à l'agriculture africaine (au sens large du terme), prix de 2000 ramené aux effectifs de la population agricole a varié de 10,3% en Afrique du Nord à 4,4% en Afrique occidentale et l'Afrique australe à 3,3% pour les pays des Grand-Lacs.

Sur le plan national, ce total a varié de 1,6% dans le cas du Tchad à plus de 66% dans le

⁷ . Hartmut, Schneider, « Les effets de l'aide alimentaire sur la production agricole », 2000, p.103-107.

7. Hartmut, Schneider, « Les effets de l'aide alimentaire sur la production agricole », 2000, p.103-107.

cas de la Tunisie.

Dans certains pays, l'aide extérieure représente jusqu'à 80% du budget des dépenses en capital tandis que les importations d'aide alimentaire hors projet constituent également un appoint budgétaire pour certains pays.

Il faut noter que les recettes au titre de l'APD quelle que soit leur importance ne peuvent, si elles ne s'accompagnent pas d'ajustement politique visant à donner la priorité que convient à l'agriculture et en particulier à l'alimentation, garantir à elles seules des progrès suffisants vers la solution du problème alimentaire.

L'expérience montre que les pays bénéficiaires de l'APD ainsi que les pays donateurs appliquent des politiques qui n'accordent pas la priorité voulue à l'agriculture et en particulier l'alimentation.

C'est en partie pour cette raison que, les équipements d'aide conventionnelle à l'agriculture au cours de la période 1998-2000 n'ont représenté que 13,5% du montant total des engagements annuels d'aide publique au développement. Sur ce chiffre 8,2% seulement sont allés chaque année à la culture, à l'élevage et à la pêche (à l'agriculture)

Moyens développés

La communauté internationale et les états africains avaient reconnu, que ces dernières années, la gravité et la complexité de la crise alimentaire de l'Afrique.

Jusque-là, les planificateurs et les hommes politiques avaient gravement sous-estimé aussi bien le rôle que la complexité de l'agriculture et singulièrement le problème alimentaire du continent.

6) Mesures politiques et économiques conçues pour résoudre le problème alimentaire en Afrique

Les Etats africains ont réagi aux mauvais résultats d'ensemble de l'économie et notamment à la dégradation de la situation alimentaire, à la persistance et à l'aggravation de la pauvreté rurale en agissant isolément et collectivement aux plans

national, sous-régional et régional.

Il existe par conséquent à tous les niveaux dans ce continent eu certain nombre de déclaration, de résolution, de plan, de programmes et de projets ayant pour objectif de résoudre les problèmes à long terme de la région conformément à la stratégie pour l'Afrique de la troisième décennie du développement des Nations-Unies qui a fixé à 4% le rythme d'expansion annuelle de la production agricole.

Les efforts déployés par de grandes institutions régionales, comme le conseil économique d'Afrique et l'unité africaine (ex OUA) ont eu surtout pour but de donner une nouvelle orientation aux stratégies du développement de l'Afrique et de définir de façon plus rigoureuse les priorités du continent en mettant surtout l'accent sur la restauration de base et de la structure de l'économie africaine.

Par leur rôle de catalyseur, ces efforts ont abouti entre autres à la création du cadre révisé de principes pour la mise en œuvre du nouvel ordre économique international pour l'Afrique (1999-2000) au plan alimentaire régional pour l'Afrique de 2001, à la stratégie de Monrovia pour le développement économique (1999) et au plan d'action de Lagos (2001).

La stratégie inscrite dans les principes révisés est axée sur la création d'une structure industries de base de l'Afrique qui, en plus de leur capacité de croissance d'autres industries et d'autres secteurs, en particulier ceux de l'agriculture et de la transformation rurale.

Les priorités recommandées pour l'agriculture au cours des années 1998-2000 confirment les décisions de la conférence mondiale de l'alimentation de 2000 où il a été demandé à tous les gouvernements de souscrire à l'objectif selon lequel à l'expiration d'une période de dix ans aucun enfant n'ira se coucher en ayant faim, aucune famille ne craindra pour son pain du lendemain et aucun avenir ni aucune capacité de l'être humain n'aura à souffrir de la malnutrition.

Il a été en outre reconnu que la pauvreté était la cause principale de la sous-nutrition et

de la malnutrition et que le seul remède à la pauvreté était le développement économique et social.

Aussi, faut-il, pour que l'autosuffisance et l'autosubsistance en Afrique se concrétisent dans les faits que la politique agricole parmi d'autres vise à améliorer l'organisation, la gestion et les incitations dans le domaine agricole afin de permettre aux familles d'exploitants de s'adapter aux changements dynamiques de la demande.

L'AFPLAN et le PAL accordent tous deux la priorité au développement du secteur alimentaire et agricole, le but étant de parvenir d'ici à la fin de la deuxième décennie de ce siècle à élever les niveaux d'autosuffisance alimentaire et ce secteur étant à la base du développement social et économique de la plupart des pays africains d'imprimer l'élan nécessaire à leur développement.

L'AFPLAN analyse la situation alimentaire et les perspectives alimentaires de l'Afrique jusqu'en 1999 et propose des politiques et des programmes à long terme (1999-2000) pour le développement alimentaire aux niveaux national et intergouvernemental.

Ce plan vise en particulier ce qui concerne l'autosuffisance alimentaire à rendre la région de moins en moins tributaire des importations de produits alimentaires, à combattre la faim et à atténuer la malnutrition.

Les gouvernements sont incités à élaborer et à mettre en œuvre des politiques et des projets qui visent à assurer l'autosuffisance alimentaire.

Au niveau intergouvernemental, les pays africains sont invités à œuvrer au sein d'entreprises communes pour accroître la production alimentaire et le commerce intra-régional et régional.

Le plan d'action de Lagos (PAL) pour l'application de la stratégie de Monrovia adopté en avril 1999 par les chefs d'Etat et de gouvernement qui n'ait jamais été lancé à la volonté politique des pays africains.

Le plan concerne les stratégies de développement à moyen et long terme (1998-2000) et est axé sur les mesures qui pourraient être prises en priorité pour obtenir une

amélioration immédiate de la situation alimentaire tout en contribuant à la réalisation de l'objectif à long terme de l'autosuffisance alimentaire inscrit dans l'AFPLAN.

Il expose la direction politique et le cadre précis d'une restructuration et d'une transformation du secteur alimentaire et agricole de l'Afrique en mettant l'accent sur les mesures qui doivent permettre de réduire et d'encourager la diversification de la production agricole (céréales tropicales, élevage et pêche) et les autres mesures propres à améliorer l'agriculture et la vie rurale.

7) Mesures de mise en œuvre des institutions et des gouvernements africains

Les gouvernements africains prennent de plus en plus conscience de la crise les conduit à s'efforcer davantage de mettre en œuvre le PAL et d'autres déclarations politiques importantes bénéficiant dans beaucoup de leurs efforts de l'aide d'organismes de développement aussi bien africains qu'internationaux.

Certains pays réorientent déjà leur politique afin de parvenir à la croissance économique et d'atténuer la pauvreté des masses en augmentant les encouragements aux activités agricoles et rurales.

Des efforts sont aussi faits par les pays pour remédier aux déséquilibres de l'affectation des ressources et à d'autres défauts politique et pour se donner les moyens d'effectuer des recherches sur des techniques et des innovations qui contribueront à améliorer l'efficacité de leur système de production agricole en mettant l'accent sur la production alimentaire.

Au niveau régional et sous-régional, il existe environ 50 organisations intergouvernementales qui se consacrent en partie au développement du secteur de l'alimentation et de l'agriculture¹⁰.

Certaines de leurs activités ont trait à la mise en valeur des lacs et des bassins fluviaux par exemple, la commission du Bassin du lac Tchad, à des programmes de sécurité collective et d'autosuffisance alimentaire comme Celui qui existe au Sahel en Afrique

du Nord, en Afrique de l'Est et Australe et à des programmes de lutte contre les maladies des plantes et des animaux et contre les ravageurs tels que les divers programmes de lutte contre les sauterelles et les maladies du bétail identifiable en Afrique, à des initiatives visant à harmoniser les politiques des prix agricoles ainsi que d'autres initiatives destinée à améliorer le commerce intra-africain telles que la création de la communauté économique de l'Afrique Centrale.

Conformément à son mandant qui le charge de coordonner et de surveiller l'exécution du PAL, le secrétariat général de l'Unité Africaine a collaboré avec la FAO à la

10. Banque africaine de développement et l'Unité africaine 2000, Rapport annuel, p.190-200.

préparation et à la publication d'une brochure intitulée « la famine en Afrique » qui Expose les principales causes et conséquences de la famine dans le continent et qui recommande des stratégies en vue d'aider les pays membres et les organismes internationaux à élaborer des stratégies pour lutter contre ce fléau.

8) Soutien international pour éradiquer la faim en Afrique

Le Conseil Mondial de l'Alimentation (CMA), créé à la suite de la conférence mondiale de l'alimentation afin de coordonner et de mobiliser le soutien international aux efforts faits pour éradiquer la faim et la malnutrition a souligné l'importance des actions menées au plan national et qui ont pris la forme d'ajustement politique et d'un engagement politique résolu en faveur des objectifs alimentaires.

Ces ajustements et cet engagement sont la clé du progrès dans l'éradication de la faim et de la malnutrition.

Ces efforts ont contribué au fait que ces deux ou trois dernières années, la préférence a été accordée au plan national et international non plus aux approches purement techniques des problèmes alimentaires mais à l'adoption d'une orientation politique d'ensemble¹¹.

La FAO qui est le principal organisme technique en matière d'alimentation et d'agriculture consacre la majeure partie de ses budgets relatifs à ses programmes ordinaires et de terrain aux activités qui ont pour but d'augmenter directement le rendement des cultures de l'élevage et de la pêche. Ces activités comprennent le soutien à la recherche d'appliquer une aide aux pays dans le domaine de la planification, le suivi des propositions de la conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural et un encouragement à la coopération technique et économique entre les pays en développement d'Afrique et d'autres parties du monde. Depuis 1967, il existe entre la

11 Conseil Mondial de l'Alimentation dans son rapport annuel 2000, p.211-214

FAO coopère avec le groupe de la Banque à l'identification et à la préparation aux fins de financement par le Groupe de la Banque de projet agricole dans les pays membres. En Afrique, l'action menée par la FAO pour accroître la production végétale accorde la priorité à la culture du maïs, du sorgho, du mil et du riz afin d'aider les pays à résoudre eux-mêmes la plupart de leurs besoins en aliments de base grâce à leur production. L'aide accordée à l'association pour le développement de la riziculture du Gabon, des Comores, de Kenya, de l'Ouganda et du Sénégal sont des exemples qui illustrent bien cette forme d'assistance. Un grand nombre d'études ont été entreprises par les organismes d'aide au développement aussi bien bilatérale que multilatérale. Ces études montrent que la Banque Mondiale et PNUD sont des organismes les plus importants de financement des projets d'investissement destinés à éliminer la faim et la pauvreté.

Les institutions comme la BAD et le programme Alimentaire Mondiale (PAM) apportent à la solution du problème de la faim en Afrique par des investissements accrus dans l'agriculture et une expansion des programmes alimentaires.

D'autres organisations comme le programme des Nations-Unies pour l'environnement (PNUE), l'Organisation des Nations-Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), jouent-elles, aussi par leurs

programmes de lutte contre la sécheresse et la désertification, par leur soutien dans les domaines de la santé et la nutrition un rôle directeur dans l'atténuation de la crise.

D'une manière générale, il semble que l'éradication de la faim et de la malnutrition sont devenues ces dernières années le domaine sur lequel se concentrent l'attention et l'action de la communauté internationale.

La contribution cumulée des organismes d'aide bilatéral à ces efforts est-elle aussi importante ? Du fait qu'ils font porter essentiellement leurs efforts sur le soutien aux politiques et aux programmes qui améliorent les conditions de vie des populations rurales et favorisent la création d'institutions locales chargées de réaliser la mise au point et l'acheminement des enveloppes technologiques appropriées favoriser aussi une plus large participation des exploitants eux-mêmes. Ces organismes méritent une mention toute particulière.

L'adoption par l'Union européenne de stratégie alimentaire comme base de coopération entre l'Europe et les pays en développement, a eu pour effet que l'Union européenne a fait porter essentiellement son appui sur l'aide qui a pour but de mettre l'Afrique en mesure d'atteindre, ses objectifs alimentaires et nutritionnels¹².

9) Etude du problème

Actuellement, il ne manque pas d'études sur le problème de l'alimentation et de l'agriculture en Afrique, ni d'analyse de ce problème ni même d'ordonnance pour guérir cette crise.

10) perspectives au niveau régional

Le fait d'avoir négligé dans le passé le secteur de la production vivrière, la lenteur avec laquelle certains pays appliquent les plans et les résolutions qui ont été adoptées ou leur incapacité à le faire sont quelques-unes des raisons qui expliquent la médiocrité actuelle des résultats obtenus dans le secteur agricole de l'Afrique et persistance du problème alimentaire.

Cinq pays seulement (le Cameroun, la République Centrafricaine, la Côte d’Ivoire, le Rwanda et Soudan) ont réussi ces dernières années à porter le taux de croissance de leur production agricole à un niveau supérieur à celui de leur croissance démographique.

Quant aux autres pays, certains ont enregistré au cours des années 1990 et jusqu’en 2000 d’importantes diminutions de leur production alimentaires : c’est le cas par exemple de l’Angola, de la Gambie, du Ghana, du Mozambique et du Sénégal.

Ces pays se sont efforcés de combler leurs déficits en augmentant leurs importations (en particulier de céréales) et celles-ci se sont rapidement accrues.

12. Stevens Christopher, « L’aide alimentaire et monde en développement », ODI, Londres 2000, p. 102-105.

Les raisons de ces difficultés ont fait l’objet de nombreuses études et ont été passées en revue.

L’insuffisance du suivi de ces efforts est venue aggraver la lenteur générale avec laquelle sont poursuivis les objectifs du PAL. Les Etats membres ne sont pas encore faits à l’idée qu’ils doivent rendre compte périodiquement à l’Unité africaine et à la FAO de leurs problèmes et de leurs perspectives.

Parallèlement, les missions d’examen des stratégies dont la création a été proposée dans le cadre du PAL, afin de suivre les progrès réalisés par les pays n’ont pu avoir lieu comme prévu en raison des difficultés d’organisation et de financement et parce que les Etats membres ont négligé de demander l’envoi de ces missions.

S’il n’existe pas, au plan national, d’informations très récentes sur les activités des pays africains dans le domaine alimentaire et agricole, on dispose par contre de très nombreux indices des efforts déployés au niveau sous-régional par des groupes de pays : on connaît par exemple les dispositions arrêtées d’un commun accord en matière de sécurité alimentaire entre les pays de la zone d’échange préférentiel (ZEP), ceux de la conférence de coordination du développement de l’Afrique Australe, ceux des Grand-

Lacs du comité Inter-états de lutte contre la sécheresse dans le Sahel.

Parmi les autres projets et programmes, figurent l'étude des possibilités de créer un centre sous-régional de recherche sur le maïs pour la sous-région de l'Afrique de l'Est et Australe, des programmes de la communauté économique des pays d'Afrique Centrale et le projet relatif à l'harmonisation des politiques des prix entre les pays membres de centre multinational de programmation et d'exécution des projets basé à Niamey (Niger).

On n'a pas encore connaissance d'actions réellement constructives au niveau national si ce n'est ici et là l'adoption de nouvelles mesures concernant la mobilisation d'agriculteurs et de ressources, l'accroissement des investissements et des facteurs de production, les améliorations institutionnelles et l'application d'autres mesures inactives¹³.

Les investissements réalisés jusqu'à présent concernent l'amélioration de l'infrastructure rurale, par exemple au Bénin et au Cameroun, le développement de l'irrigation en Egypte, au Maroc, au Soudan et à Madagascar, la réhabilitation des industries agro-alimentaires en Sierra-Léone et en Tanzanie, l'amélioration de l'infrastructure de la sécurité alimentaire, y compris les installations d'emmagasiner et de transport avec leurs services annexes, comme dans les pays du Sahel et au Mozambique.

11) Action au niveau international

Au niveau mondial, il faut noter quelques tendances importantes pour l'agriculture et les économies des pays africains. Parmi celles qui continueront d'avoir une incidence marquée sur les économies de ces pays figurent la diminution à long terme de la part des produits primaires dans le commerce mondial total d'augmentation de la place occupée par les pays avancés dans les exportations mondiales de produits primaires, en particulier alimentaires. Bien que le secteur agricole continue de dépendre de l'aide

extérieure, cette aide a eu tendance à être fragmentaire, à n'être accordée que projet par projet, à être dispersée et insuffisante pour permettre à beaucoup de pays africains d'opérer les mutations structurelles souhaitables dans l'agriculture.

Pour que s'opère le changement nécessaire, il faudra modifier les techniques de production, importer de l'outillage et des instruments agricoles et d'importantes quantités d'engrais et de produits agro-chimiques et aménager des réseaux d'irrigation. Il faudra que la communauté internationale trouve de nouvelles façons d'aider les pays de la région à s'aider eux-mêmes en intensifiant ses investissements et son assistance technique dans l'agriculture africaine.

La FAO a aidé les pays à élaborer des projets d'investissement qui attireront un financement extérieur et permettront d'accroître la production alimentaire, les revenus des pays et les économies rurales. A la fin de 1999, le centre d'investissement de la FAO avait aidé à acheminer 32 milliards de dollars de capitaux nationaux et étrangers vers les pays en développement, y compris vers les pays africains.

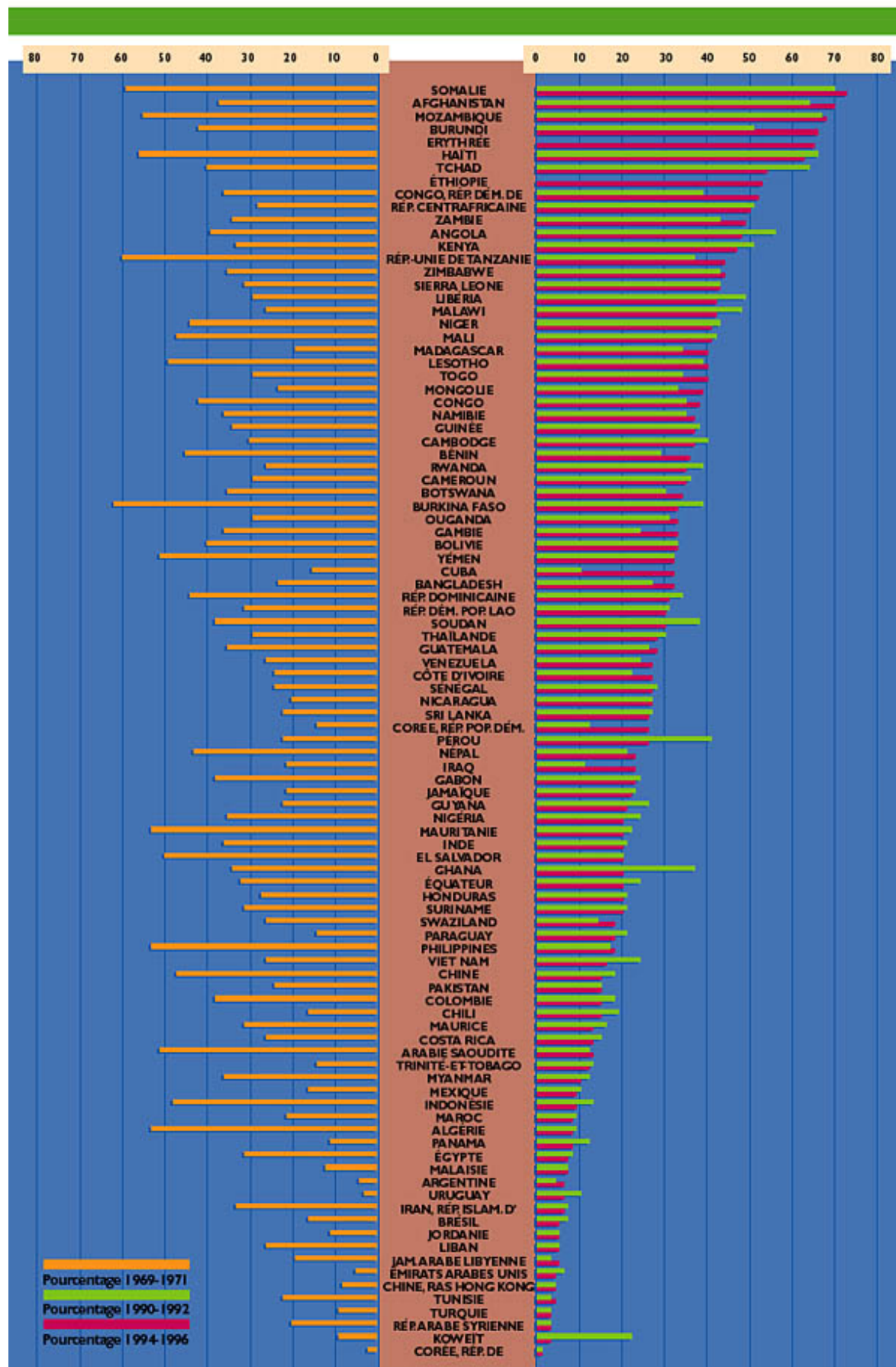
Les activités menées en commun avec les Banques régionales de développement d'Afrique (BAD), d'Asie et d'Amérique latine, se sont intensifiées ces dernières années. Bien que la communauté internationale ait fait de grands progrès dans l'aide à l'Afrique dans les domaines de la production vivrière et de l'aide alimentaire, ses progrès n'ont été que limités dans ceux de la nutrition, de la sécurité alimentaire et du commerce de produits alimentaires.

De ce fait, les efforts actuels ne suffisent pas encore à répondre entièrement aux besoins et aux priorités des pays africains dans le domaine alimentaire.

Si la communauté internationale ne prend pas à nouveau l'engagement d'appuyer les efforts de l'Afrique dans ce domaine, il est à prévoir que les limites concernant les investissements financiers persisteront, voire même s'aggraveront, étant donné que les fonds provenant de sources nationales des partenaires commerciaux et des institutions officielles internationales seront disponibles eux-mêmes en quantité limitée.

Après l'étude que nous venons de réaliser sur l'Afrique sub-saharienne, la région la plus touchée par la pauvreté. Nous revenons sur le problème dans son ensemble, puis nous ferons encore une étude plus spécifique : 'analyse de la situation alimentaire dans la région sept, dans son ensemble, nous examinerons plus particulièrement le cas de l'Algérie et DE l'Iran,(les deux pays sont richement dotés en hydrocarbures et en capacité humaine.

POURCENTAGE DE SOUS-ALIMENTÉS



La figure 1 nous montre les différences de la décomposition de la D.E.A. entre les diverses régions du monde.

On peut voir la différence entre les régions, entre les groupes de pays de niveau comparable de développement économique. Différences dues aux variations du pouvoir d'achat.

On constate dans les pays riches que la population peut se procurer davantage de produits d'origine animale. Par contre dans les pays en développement, on observe une proportion élevée de protéines d'origine céréalière, même si la quantité calorifique est la même, une calorie d'origine animale coûte quatre fois plus chère que celle d'origine céréalière.

12) Évolution de la sous-alimentation

L'évolution récente de la sous-alimentation pour ce fait nous prenons les données disponibles depuis les années 1960-1970. Comme on peut étudier l'évolution de l'apport calorifique et l'incidence de la sous-alimentation dans les pays en développement par groupe de revenu, si on trouve des régions où la sous-alimentation a diminué depuis le début des années 1970 tel le Moyen Orient, le Maghreb et dans 21 pays de l'Amérique latine et des Caraïbes mais elle a augmenté dans trois d'entre eux. Il est évident que la sous-alimentation est liée au moyen dont disposent les populations pour satisfaire leurs besoins alimentaires.

Nous les classons selon leur niveau de revenu, la variation ou du nombre des sous-alimentés et de la DEA par habitant durant la période considérée.

Comme on le voit sur les figures et tableaux et comme on pouvait s'y attendre, c'est dans les pays où les revenus par habitant sont élevés que le DEA est la plus forte et que la proportion des sous-alimentés est la plus faible. Mais ce qui est inquiétant, dans les pays les plus pauvres la proportion des sous-alimentés n'a pas diminué.

13) Facteurs déterminants de l'évolution de la sous-alimentation

Nous allons sélectionner des indicateurs qui doivent nous faire comprendre les tendances passées et de nous donner une idée de l'évolution future de la population étudiée.

Ces indicateurs peuvent nous mettre sur la voie de découvrir les rouages du sous-développement et de la sous-alimentation dans une région ou un pays donné. Comme nous essayons d'établir et d'éluder les liens existant entre les indicateurs et la sous-alimentation.

Pour mieux faire apparaître les similitudes et les différences, nous avons pris des pays que nous avons classés en groupe selon la proportion des sous-alimentés donc selon la valeur principale, à savoir la sous-alimentation.

Nous allons suivre l'étude la banque mondiale et prendre les 98 pays en développement représentant 96 % de la population totale des pays en développement.

Ces pays ont été classés en six catégories selon la proportion de sous-alimentés en 1990-1992.

Il s'avère que plus de 50 % de la population de la première classe et elle est de moins de 10 % dans la sixième.

Pour mieux visualiser la situation de chaque pays, nous allons prendre huit indicateurs à savoir :

- 1/ PNB par habitant en \$
- 2/ Part de la population rurale en \$
- 3/ Part de l'agriculture dans le PNB en \$
- 4/ Importations nettes de produits alimentaires (kcal/habitant/jour)
- 5/ Croissance du PNB par habitant (nombre de pays)
- 6/ Solde du commerce agricole (nombre de pays)
- 7/ Croissance de la production d'aliments de base (nombre de pays)
- 8/ Rapport entre l'inflation des prix alimentaires et l'inflation générale.

Les quatre premiers indicateurs sont présentés dans le tableau 2.

Ces quatre derniers sont regroupés dans le tableau 3, permettant d'étudier les effets de certaines variables économiques sur l'incidence de la sous-alimentation par exemple une croissance du PNB reflète la santé économique du pays.

Tableau 2
Indicateurs socioéconomiques liés à la sous-alimentation

Classes de pays (selon le % de sous-alimentés en 1990-92)	Nombre de pays	Population en 1992 (millions d'habitants)	PNB par habitant en 1995 ¹ (dollars EU)	Part de la populatio n rurale en 1995 ¹ (%)	Part de l'agricultur e dans le PNB de 1995 ¹ (%)	Importation s nettes de produits alimentaire s en 1993- 95 ² (kcal/habita nt/jour)
Class 1. > 50 %	11	124	100-340	61-87	33-56	239
Class 2 40- 50 %	10	126	180-800	42-87	15-42	314
Class 3. 30- 40 %	16	400	120-1 460	40-82	10-50	158
Class 4. 20- 30 %	25	1 216	240-3 490	14-79	5-51	-5
Class 5. 10- 20 %	17	1 631	620-7 040	21-73	0-26	172
Class 6. < 10 %	19	606	1 120-17 400	10-47	6-20	464

¹ Données de la Banque mondiale.

² Les chiffres négatifs indiquent des exportations nettes de produits alimentaires.

Note : Nombre de pays dans chaque classe.

Classe 1 – 11 (9 Afrique ; 1 Asie et Pacifique ; 1 Amérique latine et Caraïbes ; 0 Proche-Orient et Afrique du Nord)

Classe 2 – 10 (8 Afrique ; 0 Asie et Pacifique ; 2 Amérique latine et Caraïbes ; 0 Proche-Orient et Afrique du Nord)

Classe 3 – 16 (13 Afrique ; 2 Asie et Pacifique ; 1 Amérique latine et Caraïbes ; 0 Proche-Orient et Afrique du Nord)

Classe 4 – 25 (7 Afrique ; 8 Asie et Pacifique ; 8 Amérique latine et Caraïbes ; 2 Proche-Orient et Afrique du Nord)

Classe 5 – 17 (2 Afrique ; 5 Asie et Pacifique ; 7 Amérique latine et Caraïbes ; 3 Proche-Orient et Afrique du Nord)

Classe 6 – 19 (0 Afrique ; 4 Asie et Pacifique ; 5 Amérique latine et Caraïbes ; 10 Proche-Orient et Afrique du Nord)

Tableau 3
Indicateurs de tendances liées à la sous-alimentation

Classes de pays (selon le % de sous-alimentés)	Croissance du PNB par habitant, 1985-95 (nombre de pays) + 0	Solde du commerce agricole 1985-1995 (nombre de pays) + 0 -	Croissance de la production d'aliments de base 1985-1995 (nombre de pays) + 0 -	Rapport entre l'inflation des prix alimentaires et l'inflation générale 1985-1996 + 0 -
Class 1. > 50 %	0 7 2	1 5 3	9 0 2	1 5 0
Class 2. 40-50 %	3 5 2	2 3 3	6 1 3	0 7 1
Class 3. 30-40 %	5 5 6	3 10 3	14 0 2	0 11 0
Class 4. 20-30 %	10 7 4	3 9 8	19 0 6	0 18 0
Class 5. 10-20 %	13 1 2	4 6 7	11 1 5	1 13 0
Class 6. < 10 %	9 1 5	4 4 10	13 3 3	0 10 1

Note : + = positif ; 0 = négligeable ; - = négatif

L'insécurité alimentaire d'un pays peut dépendre d'une répartition inégalitaire des revenus.

Comme on peut s'y attendre, le tableau 2 nous donne pour les trois premières classes qui représentent 37 pays, où la proportion des sous-alimentés est grande les revenus sont faibles et le revenu y est inférieur à 765 dollars US per capita par an.

Les classes 5 et 6 qui comptent 36 pays, le revenu est supérieur, mais l'éventail des revenus est ouvert dans chaque classe.

La classe 4 qui comprend 25 pays est la plus hétérogène.

Cela montre que d'autres facteurs autre que le revenu moyen peuvent être pris en compte tel que la répartition des revenus d'une façon plus équitable, la facilité d'accès aux vivres, on peut y ajouter aussi la culture musulmane y joue un grand rôle.

On peut prendre comme indicateur de pays en développement, la proportion rurale dans le pays, un pays développé a sa population rurale faible par rapport à la population

urbaine et l'excédent du commerce agricole est un indicateur à mettre en relief, plus l'excédent est important surtout pour les pays les plus tributaires de l'agriculture, c'est-à-dire dont la population est principalement rurale.

Chapitre II

La zone 7 est selon le classement du club de Rome, constituée des pays allant depuis le Maroc, jusqu'au Pakistan.

I Évolution économique

Le ralentissement économique général dans la région 7 est imputable à la décélération observée dans toutes les grandes puissances économiques de la région.

En effet, le taux de croissance économique est tombé de 4,8 % en 1996 à 3,5 % en 1997 à l'exception de l'Égypte.

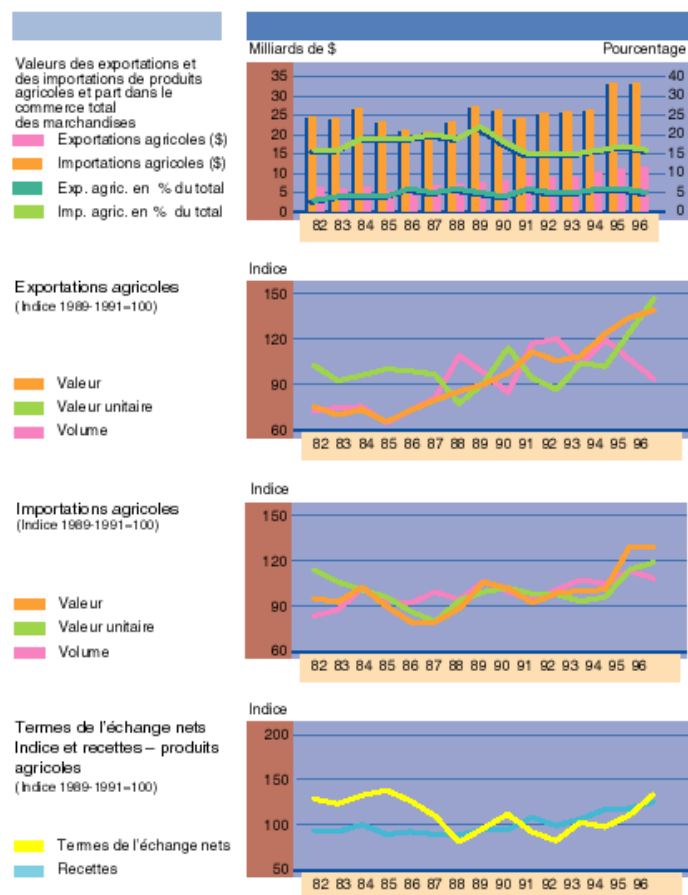
En Turquie, la croissance du PIB, qui avait atteint 7,1 % en 1996, est tombée en 1997 à quelque 5,7 % et devrait continuer à ralentir en 1998 sous l'effet des mesures prises pour tempérer la surchauffe, freiner l'inflation (qui en 1997 était restée de l'ordre de 80 à 90 % en rythme annuel) et maîtriser les équilibres budgétaires. De même, en République islamique d'Iran, le taux de croissance du PIB est tombé de 5,1 % en 1996 à 3,2 % en 1997, principalement parce que les recettes provenant des exportations de pétrole et de gaz ont baissé. Les mauvais résultats économiques de deux des grandes puissances économiques d'Afrique du Nord, l'Algérie et le Maroc, sont principalement dus aux conditions météorologiques défavorables qui ont réduit la production agricole. En Algérie, la chute de la production agricole provoquée par la sécheresse a freiné la croissance économique, qui n'a été que de 1,3 % en 1997, contre 3,8 % en 1996. Le Maroc a encore plus souffert : la baisse de la production agricole s'est traduite par une contraction du PIB estimée à 2,2 %. D'une façon générale, l'économie marocaine a souffert toutes ces dernières années des oscillations de la production agricole provoquées par les intempéries. En Égypte, au contraire, la croissance économique s'est encore accélérée en 1997 pour la cinquième année consécutive, atteignant 5 %. Ce progrès persistant atteste le succès des politiques de stabilisation et de réformes économiques appliquées par le gouvernement depuis 1991, qui ont modéré l'inflation,

amélioré les équilibres extérieurs et budgétaires et stabiliser la monnaie.

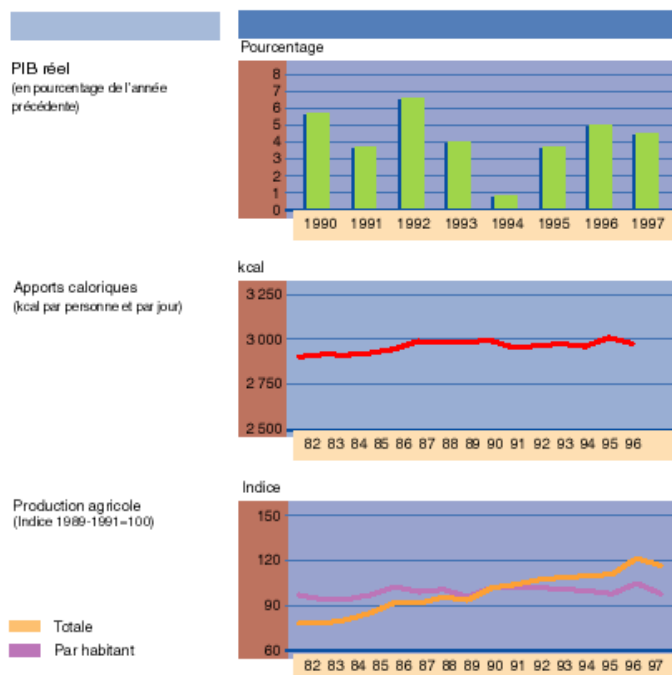
La croissance du PIB devrait ralentir encore en 1998, notamment parce que les cours internationaux du pétrole resteront probablement bas, ce qui freinera l'activité économique dans les pays exportateurs de pétrole. Selon les projections du FMI, le taux de croissance du PIB à l'échelle régionale sera de l'ordre de 3,5 % ; depuis 1990, il s'était tombé aussi bas que lors de la crise de 1994. La croissance ralentira en Turquie à cause de la politique d'austérité budgétaire appliquée pour limiter la demande et réduire le déficit, ainsi qu'en Iran qui, comme les autres pays exportateurs de pétrole, souffrira du cours déprimé de celui-ci. En revanche, les taux de croissance devraient augmenter en Algérie et au Maroc principalement parce que la production agricole, qui avait souffert des intempéries en 1997, devrait se rétablir. En Égypte, la croissance vigoureuse de 1997 devrait se poursuivre, au taux d'environ 5 %. Pour l'ensemble de la région, le taux de croissance du PIB devrait augmenter légèrement en 1999, pour atteindre 4,4 %.

Figure 33

PROCHE-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD



PROCHE-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD



1) Agriculture

Selon les estimations actuelles dans la région du Moyen-Orient et Afrique du Nord, la production végétale et animale, qui avait fait un bond de près de 10 % en 1996, a baissé de près de 4 % en 1997. Selon les estimations actuelles, la production végétale et animale, qui avait fait un bond de près de 10 % en 1996, a baissé de près de 4 % en 1997.

Le recul est surtout sensible en Afrique du Nord où les intempéries ont provoqué une chute de la production agricole d'environ 15 % en Algérie et au Maroc et de 3 % en Tunisie. Dans les trois pays, la production céréalière en particulier a beaucoup fluctué ces dernières années sous l'effet des caprices du climat ; elle s'est effondrée sous l'effet de la sécheresse en Algérie où, après avoir atteint 4 900 000 tonnes en 1996, elle est tombée, en 1997, à 900 000 tonnes, son niveau le plus bas depuis 1966, ainsi qu'en Tunisie (1,1 million de tonnes en 1997 contre 2,9 millions en 1996). Au Maroc, également, l'absence de pluie en début d'année a fait tomber la production céréalière à 4,1 millions de tonnes (contre 10,1 millions en 1996) ; ce résultat est toutefois meilleur que la misérable récolte de 1,8 millions de tonnes engrangée en 1995.

En Turquie aussi, malgré une légère augmentation de la récolte céréalière, la production agricole totale a baissé à cause du recul du secteur de l'élevage, ainsi que de plusieurs autres cultures vivrières et non vivrières, notamment le coton, les oléagineux (en particulier les olives) et les fruits et légumes. On prévoit aussi une certaine contraction de la production agricole en Iran et surtout en République arabe syrienne où la céréaliculture et les cultures vivrières en général ont souffert des intempéries. En revanche, la récolte syrienne de coton a atteint un nouveau record grâce à la forte augmentation des superficies. En Irak, on estime que la production agricole, qui avait augmenté en 1996, a baissé en 1997 ; pour la céréaliculture, la chute est de l'ordre de 25 %. La production agricole par habitant reste bien inférieure au niveau atteint pendant les années 80.

En Égypte, la production agricole, qui avait affiché en 1995 et 1996 un taux d'expansion de 8 % par an, a stagné en 1997. En Arabie saoudite, la deuxième année consécutive d'expansion n'a pas permis de rattraper le recul de plus de 20 % enregistré en 1995. En particulier, la production céréalière, qui avait atteint en 1994 le niveau record de 5 millions de tonnes, a beaucoup baissé à la suite de la réduction des prix de soutien : elle était, en 1997, de l'ordre de 2,4 millions de tonnes. L'expansion de la production de fruits et légumes n'a compensé que partiellement (en valeur) ce recul de la céréaliculture.

En 1998, le rétablissement de conditions météorologiques normales devrait se traduire par une augmentation notable des récoltes céréalières en Algérie, au Maroc et en Tunisie par rapport au niveau catastrophique de 1997. Les perspectives de récolte semblent aussi bonnes en Turquie et en Arabie saoudite tandis qu'en Irak, elles sont plus incertaines en raison des pluies insuffisantes et du manque persistant d'intrants.

À plus long terme, on note dans la plupart des pays une expansion notable de la production agricole au cours de la dernière décennie ; les principales exceptions sont l'Irak, où l'agriculture a beaucoup souffert de l'embargo qui a déprimé les marchés et qui l'a privé d'investissements et d'intrants, et l'Arabie saoudite, où elle s'est ressentie de la forte réduction des subventions agricoles. Il est difficile de discerner une tendance en Algérie et au Maroc, où la production agricole est sujette à des fluctuations très amples.

L'évolution de la production agricole par habitant est moins satisfaisante. Parmi les grands pays, seuls l'Iran et l'Égypte ont réussi à l'accroître régulièrement ; en Turquie, elle a, au contraire, un peu diminué. En République arabe syrienne, elle tend à augmenter depuis 1990, mais pas assez pour compenser la forte baisse enregistrée tout au long des années 80. Le secteur agricole est trop instable dans le Maghreb pour que l'on puisse dégager des tendances, mais il semble que la production par habitant soit en hausse en Tunisie.

2) Gestion des ressources en eau

Les ravages provoqués par la sécheresse dans plusieurs pays d'Afrique du Nord en 1997 ont une fois encore mis à l'ordre du jour l'importance cruciale que revêt l'aménagement des ressources en eau pour la région. Les ravages provoqués par la sécheresse dans plusieurs pays d'Afrique du Nord en 1997 ont une fois encore mis à l'ordre du jour l'importance cruciale que revêt l'aménagement des ressources en eau pour les pays de la région. Au Maroc, où 13 % des terres arables et des cultures permanentes sont irriguées, la sécheresse de 1997 a fait suite à beaucoup d'autres. Le gouvernement marocain a créé une cellule spéciale chargée d'étudier les moyens de rendre le pays moins dépendant de l'agriculture pluviale. Il poursuit en même temps sa politique d'expansion des superficies irriguées au moyen d'un programme ambitieux de construction de barrages, qui a pour principal objectif d'accroître les exportations agricoles grâce à l'irrigation et à une amélioration de l'offre d'énergie. L'Algérie, où 7 % seulement des terres arables et des cultures permanentes sont irriguées, applique aussi un programme de construction de barrages ; un grand chantier, qui avait été abandonné en 1993, a redémarré. En Tunisie, la politique nationale de l'eau prévoit la construction de plusieurs grands et petits barrages, mais les possibilités d'expansion des zones irriguées sont limitées. Un effort de développement de l'irrigation est aussi en cours en Turquie, notamment dans le cadre du projet d'Anatolie du Sud-est, ainsi qu'en République arabe syrienne.

En Jordanie, l'Autorité de la Vallée du Jourdain s'efforce en priorité d'améliorer la conservation de l'eau et le rendement de l'irrigation pour affranchir l'agriculture de la pénurie d'eau. L'utilisation de l'eau pose des problèmes en République arabe syrienne, où la nappe phréatique a baissé dans certaines zones à cause des forages incontrôlés de puits, et au Yémen, où elle baisse rapidement. En Arabie saoudite, la production céréalière est basée sur l'utilisation d'aquifères souterrains non renouvelables. Depuis quelques années, le gouvernement encourage le remplacement de la céréaliculture très gourmande en eau par des productions horticoles plus économes.

Le projet d'aménagement hydraulique, qui est de loin le plus ambitieux de la région, est le projet de la Vallée du Sud en Égypte, qui a été annoncé en 1997. Il vise à accroître la superficie cultivable et habitable du pays en détournant les eaux du lac Nasser. Quand il sera achevé, il devrait permettre d'installer quelque 6 millions de colons et d'irriguer environ 0,5 million d'hectares. Le gouvernement égyptien a annoncé qu'il coûtera en tout 300 milliards de livres égyptiennes (près de 90 milliards de dollars) d'ici à l'an 2017. La première phase comporte la construction d'un canal d'irrigation de 67 km pour mettre en valeur 34 000 ha.

3) Évolution des politiques

La réforme économique et agricole a progressé lentement et plusieurs gouvernements ont rétabli ou renforcé les mesures d'intervention.

En 1997 et au début de 1998, la plupart des pays de la région ont appliqué des politiques de libéralisation et de déréglementation du marché. Toutefois, la réforme économique et agricole a progressé lentement et plusieurs gouvernements ont rétabli ou renforcé les mesures d'intervention. Parmi les exemples récents de libéralisation de la politique agricole, on citera la décision prise en Algérie de transformer le monopole des céréales en organisme de réglementation du secteur céréalier, et la suppression en Jordanie de la réglementation du prix de détail des fruits et des légumes de production locale. En Algérie, le gouvernement a aussi fait savoir qu'il avait l'intention de promouvoir la privatisation totale du secteur agricole. En Égypte, la loi n° 96 approuvée par le Parlement en 1992, qui devait prendre pleinement effet en 1997, a libéralisé les baux ruraux qui étaient restés pratiquement bloqués depuis 1952 ; un moratoire de cinq ans est prévu pour permettre aux propriétaires et aux locataires de s'entendre à l'amiable ; une indemnisation est prévue pour les agriculteurs acceptant un règlement avant l'expiration du moratoire. Cette loi concerne quelque 700 000 à 800 000 fermiers ; on estime qu'en 1992, 24 % des terres agricoles étaient affermées. Au Maroc, le gouvernement a redoublé d'efforts pour vendre une partie de l'industrie sucrière dans le

cadre de son programme de privatisation, qui est un des plus avancés de la région. Deux des principales entreprises de production et de distribution de vin devaient être privatisées en 1997. En République arabe syrienne, le gouvernement poursuit l'effort entrepris il y a quelques années pour stimuler les investissements privés dans les filatures de coton, autrefois monopole public.

4) Association Union européenne – Pays méditerranéens

Depuis 1995, plusieurs pays de la région ont développé des partenariats avec l'UE en vue de créer une zone de libre-échange entre celle-ci et les pays méditerranéens. Ce processus a démarré lors d'une conférence tenue à Barcelone en novembre 1995 avec la participation de l'UE et des pays méditerranéens, à l'exception de la Jamahiriya arabe libyenne ; il devrait déboucher, en 2010, sur la création d'une zone de libre-échange. Les premiers accords conclus entre l'UE et les pays méditerranéens participant à ce processus visent à mieux intégrer les pays dans le marché mondial au moyen d'un partenariat économique et financier.

La zone de libre-échange envisagée impliquerait :

- Le libre-échange de tous les articles manufacturés entre l'UE et les pays participants ;
- un accès préférentiel réciproque aux produits agricoles intéressant les pays participants ;
- le libre-échange entre les pays méditerranéens eux-mêmes.

Malgré les progrès de la libéralisation, les interventions de l'État sur les marchés agricoles restent très répandues dans la région et, comme on l'a vu plus haut, certaines mesures de libéralisation ont récemment été abrogées. Ainsi, en novembre 1997, le Liban a imposé des restrictions à l'importation d'une série de produits agricoles et d'aliments transformés afin de réduire la facture d'importations alimentaires, de protéger l'agriculture nationale et de stimuler la production. Ces mesures restrictives

sont plus ou moins sévères : interdiction totale d'importer un certain nombre de produits ; nouveaux droits de douane pour certains autres ; et liste de produits dont l'importation doit être concertée avec le Ministère de l'agriculture. En Turquie également, le gouvernement est revenu pendant la campagne de commercialisation 1995/96 sur sa politique de désengagement des marchés agricoles, notamment en rétablissant un régime plus généreux de soutien des prix. Ainsi, les quantités de céréales achetées par l'État, déjà considérables en 1996, ont encore augmenté en 1997. Les prix de soutien de plusieurs autres produits agricoles ont aussi été beaucoup relevés pour la campagne de commercialisation 1997/98.

Les relations avec l'Europe ont une énorme importance pour plusieurs pays de la région Proche-Orient et Afrique du Nord.

Les relations avec les pays européens et en particulier avec l'Union européenne (UE) ont une énorme importance pour plusieurs pays de la région, surtout pour leur secteur agricole. En 1997, les négociations entre la Jordanie et l'UE en vue d'un accord d'association dans le cadre du processus de Barcelone (voir encadré 14) ont abouti en 1997 : la Jordanie est ainsi le cinquième pays, après le Maroc, la Tunisie, l'Égypte et Israël, à avoir conclu un tel accord. Pour le Maroc, les relations avec l'UE sont importantes aussi dans le secteur halieutique. Le dernier accord sur la pêche entre le Maroc et l'UE a été conclu en 1996 : il accorde aux flottilles européennes l'accès aux eaux marocaines pour quatre ans, moyennant compensation, mais avec une réduction graduelle des captures autorisées. Le gouvernement marocain a fait savoir qu'il n'avait pas l'intention de reconduire cet accord après son expiration en 1999. Il a annoncé des plans ambitieux de développement du secteur halieutique national, qu'il réalisera notamment en développant les équipements portuaires et en s'appuyant sur des coentreprises avec des sociétés étrangères..

D'après la FAO, il y a 854 millions d'individus souffrant de sous-alimentation dans le monde en 2003. Les personnes souffrant de sous-alimentation chronique se répartissent

comme suit : 820 millions se trouvent dans les pays en développement, 25 millions dans les pays en transition et 9 millions dans les pays développés à économie de marché.

Comme par le passé plus de la moitié soit 61 % vivent dans la zone Asie Pacifique et 24 % dans les pays subsahariens. Mais dans chaque région le pourcentage des sous-alimentés, se trouve en Afrique subsaharienne : le chiffre atteint 32 %. Mais les tendances à long terme montre qu'une amélioration s'est opérée en ce sens en 1969-71 on avait 37 % de mal-nourris ; ce chiffre tombe à 17 % en 2001-2003.

Si on subdivise le monde non en dix parties mais en huit :

Asie du Sud	300 M
Pays développés à économie de marché	9 M
Economies en transition	25 M
Afrique subsaharienne	206 M
Moyen-Orient et Afrique du Nord	38 M
Asie de l'Est	160 M
Asie du Sud-est	65 M

Il semble que l'amélioration de la situation alimentaire au cours des 35 dernières années est beaucoup plus nette dans la région Asie-Pacifique ; Ceci est dû essentiellement au transfert de technologie que le Japon a pu réaliser le développement industriel ce qui a permis l'allègement de la masse paysanne. En Afrique subsaharienne on constate une amélioration, mais neutralisée par la croissance démographique. Allant dans le détail des régions c'est l'Afrique centrale qui pénalise le reste de la région ; en effet dans la sous-région la part de la population sous-alimentée par rapport à la population totale, passant de 36 % au début des années 90 à 56 % en 2003.

5) Sécurité alimentaire et nutrition

a) Sous-alimentation

Les estimations de la FAO concernant la prévalence de la sous-alimentation s'appuient sur les denrées alimentaires disponibles dans chaque pays (Disponibilité Énergétique Alimentaire ou D.E.A. au niveau national) et sur l'inégalité de la répartition des aliments, découlant d'études sur les revenus et les dépenses des ménages.

Tableau 4 / Sécurité alimentaire et nutrition

	Nombre de personnes sous-alimentées		Part de personnes sous-alimentées dans le total de la population		Disponibilité énergétique alimentaire		
	(Millions)		(%)		(Kcal/personne/jour)	Croissance annuelle moyenne en %)	
	1990-92	2001-03	1990-92	2001-03	1990-92	2001-03	1990-92-2001-2003
Monde	-	-	-	-	2 640	2 790	0,50
Pays en développement	823,1	820,2	20	17	2 520	2 660	0,49
Asie et Pacifique	569,7	524	20	16	2 510	2 670	0,56
Amérique latine et Caraïbes	59,4	92,4	13	10	2 700	2 870	0,56
Moyen-Orient et Afrique du Nord	25	37,6	8	9	3 050	3 110	0,18
Algérie	1,3	1,5	5	5	2 920	3 040	0,37
Egypte	2,5	2,4	4	3	3 200	3 350	0,42
Iran, Rép. islamique d'	2,1	2,7	4	4	2 980	3 090	0,33
Jordanie	0,1	0,4	4	7	2 820	2 680	-0,46
Koweït	0,5	0,1	24	5	2 340	3 060	2,47
Liban	0,1	0,1	-	3	3 160	3 170	0,03
Jamahiriya arabe libyenne	0	0	-	-	3 270	3 330	0,17
Maroc	1,5	1,9	6	6	3 030	3 070	0,12
Arabie saoudite	0,7	0,9	4	4	2 770	2 820	0,16
Arabie saoudite	0,7	0,6	5	4	2 830	3 060	0,71
République arabe syrienne	0,1	0,1	-	-	3 150	3 250	0,28
Tunisie	1	2	-	3	3 490	3 340	-0,40
Turquie	0,1	0,1	4	-	2 930	3 220	0,86
Turquie	4,2	7,1	34	37	2 040	2 020	-0,09
Emirats arabes unis	0,3	0,3	15	10	2 560	2 780	0,75
Yémen	7,9	8,8	31	27	2 170	2 260	0,37
Mauritanie							
Soudan							
Afrique subsaharienne	169	206,2	35	32	2 170	2 260	0,37
Economies de marchés développés					3 330	3 490	0,43
	1993-95	2001-03	1993-95	2001-03	1993-95	2001-03	1993-05-2001-03
Pays en transition	23,4	24,7	6	6	2 950	2 990	0,17

Graphique N°2: Sécurité alimentaire et nutrition

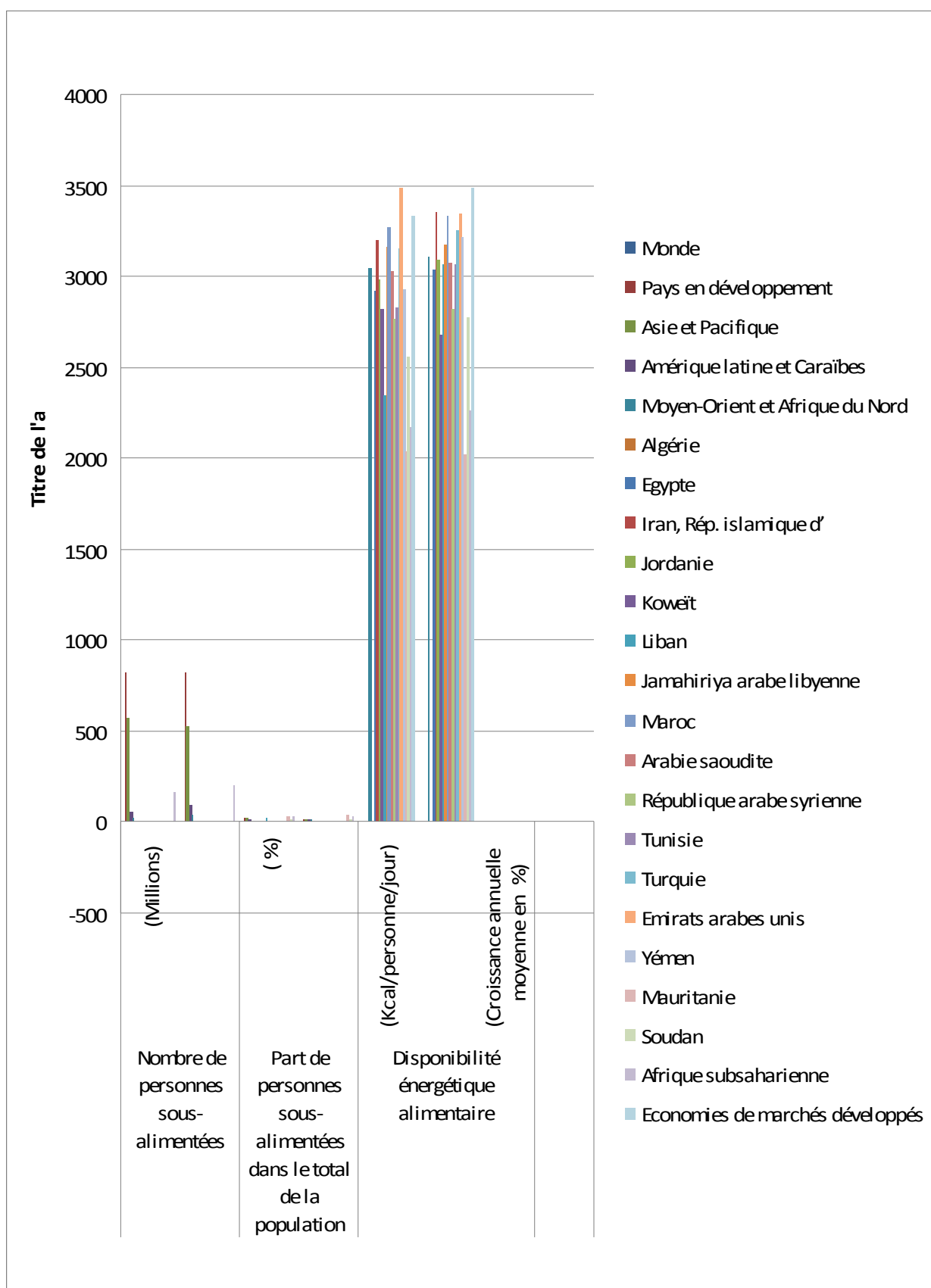


Tableau 5
Production et productivité agricoles

	Production végétale et animale		Production alimentaire par habitant		Rendements céréaliers	
	(Taux de croissance annuel moyen en %)				(hg/ha)	
	1986- 1995	1996- 2005	1986- 1995	1996- 2005	1993- 1995	2003-2005
Monde	1,9	2,4	0,3	1,1	27 711	32 389
Pays développés	2,4	0,9	-0,6	0,2	35 245	39 255
Pays en développement	3,7	3,3	-0,7	-0,0	19 057	21 747
Asie et Pacifique	4,1	3,5	-2,5	0,1	23 623	28 049
Amérique latine et Caraïbes	2,6	3,1	-0,2	-0,0	22 023	26 666
Moyen-Orient et Afrique du Nord	3,0	2,7	1,1	0,4	22 683	24 478
Algérie	3,1	3,6	0,6	1,9	7 737	14 677
Bahreïn	1,3	4,1	-2,3	1,6	-	-
Egypte	4,0	3,8	1,8	1,8	59 201	75 283
Iran, Rép. islamique d’	4,9	2,9	2,3	1,6	17 819	24 114
Jordanie	-	-	1,5	-1,0	13 631	13 466
Koweït	-	-	18,0	5,1	59 983	19 747
Liban	-	-	4,4	-2,5	22 638	23 771
Jamahiriya arabe	2,9	1,3	0,6	-0,7	6 825	6 262
libyenne	2,8	6,7	0,8	5,0	8 639	12 817
Maroc	-	2,7	-	-1,0	9 706	20 755
Territoire palestinien	2,3	4,0	-1,5	0,9	21 845	23 316
occupé	13,8	2,1	9,6	0,3	31 354	35 615
Oman	5,0	3,5	1,0	0,4	42 644	44 304
Qatar	1,7	9,0	-0,3	7,8	10 685	15 391
Arabie saoudite	2,0	1,5	0,1	0,0	20 681	23 986
Tunisie	10,5	10,1	5,4	7,7	14 853	31 191
Turquie	4,1	3,0	-0,2	-0,5	11 020	7 719
Emirats arabes unis	1,7	1,7	-0,7	-1,2	7 629	10 755
Yémen	3,2	3,1	0,9	0,8	4 788	5 103
Mauritanie						
Soudan						
Economies de marchés développés	0,5	1,0	-0,3	-0,4	46 523	49 038

Tableau 6
Indicateurs de la population et de la population active (2004)

	Population totale	Population rurale		Population agricole		Population active	Population active dans l'agriculture	
	(Milliers)	(Milliers)	(% du total)	(Milliers)	(% du total)	(Milliers)	(Milliers)	(%)
Monde	6 348 718	3 251 553	51	2 583 457	41	3 115 545	1 340 477	43
Pays développés	1 287 488	348 383	27	82 592	6	647 744	41 351	6
Pays en développement	5 061 230	2 903 170	57	2 500 865	49	2 467 801	1 299 126	53
Asie et Pacifique	3 389 568	2 463 043	64	1 872 682	55	1 751 051	1 018 370	58
Amérique latine et Caraïbes	550 888	125 747	23	103 991	19	240 486	43 060	18
Moyen-Orient et Afrique du Nord	404 297	159 062	39	103 222	26	157 351	44 822	28
Algérie	32 339	13 160	41	7 406	23	12 033	2 800	23
Bahreïn	739	71	10	6	1	352	3	1
Egypte	73 390	42 488	58	24 954	34	27 902	8 594	31
Iran, Rép. islamique d'	69 788	22 785	33	17 157	25	26 727	6 602	25
Irak	25 856	8 500	33	2 152	8	7 318	609	8
Jordanie	5 614	1 150	21	567	10	1 933	195	10
Koweït	2 595	103	4	27	1	1 391	15	1
Liban	3 708	439	12	105	3	1 412	40	3
Jamahiriya arabe libyenne	5 659	756	13	263	5	2 020	94	5
Maroc	31 064	13 026	42	10 408	34	12 979	4 296	33
Oman	2 935	648	22	983	33	1 082	362	33
Qatar	619	49	8	6	1	341	3	1
Arabie saoudite	24 919	3 030	12	1 844	7	8 554	633	7
République arabe syrienne	18 223	9 078	50	4 771	26	6 250	1 636	26
Tunisie	9 937	3 586	36	2 299	23	4 211	974	23
Turquie	72 320	24 133	33	20 484	28	34 269	14 854	43
Emirats arabes unis	3 051	449	15	122	4	1 667	67	4
Yémen	20 733	15 355	74	9 610	46	6 507	3 016	46
Mauritanie	2 980	1 105	37	1 546	52	1 329	689	52
Soudan	34 333	20 654	60	19 708	57	13 806	7 925	57
Economies de marchés développés	880 421	196 056	22	26 396	3	136 565	12 761	3
Pays en transition	407 067	152 327	37	56 196	14	211 179	28 590	14

Tableau 7 : Utilisation des terres

	Superficie totale des terres	Superficie des forêts et terrains boisés	Superficie agricole	Superficie agricole par habitant	Terres arables	Cultures permane ntes	Pâturages permanents	Terres irriguées	Consommatio n d'engrais
	(Milliers d'ha)			(ha/ personne)	(% de la superficie agricole)			% du total terres arables + cultures permanentes	Kg/ha de terres arables
	2003	2005	2003	2003	2003	2003	2003	2003	2002
Monde	12 912 305	3 949 976	4 930 277	0,78	28,4	2,8	68,7	17,8	101,4
Pays développés	5 319 913	1 827 613	1 715 217	1,33	34,5	1,7	63,8	10,9	82,9
Pays en développement	7 592 392	2 122 363	3 215 060	0,63	35,2	3,4	71,4	22,4	115,2
Asie et Pacifique	2 014 249	537 311	1 027 299	0,30	39,4	5,5	55,2	33,5	173,7
Amérique latine et Caraïbes	2 017 994	924 127	726 124	1,32	19,7	2,7	77,5	11,4	92,4
Moyen-Orient et Afrique du Nord	1 263 148	35 380	457 610	1,04	18,0	2,7	79,3	27,2	79,1
Afghanistan	65 209	867	38 048	-	-	-	-	-	-
Algérie	238 174	2 277	39 956	1,24	18,9	1,7	79,4	6,9	13,0
Bahreïn	71	-	10	0,01	20,0	40,0	40,0	66,7	50,0
Egypte	99 545	67	3 424	0,05	85,3	14,7	0,0	99,9	434,2
Iran, Rép. islamique d'	163 620	11 075	62 248	0,89	25,9	3,4	70,7	41,9	80,1
Irak	43 737	822	10 019	0,39	-	-	-	-	-
Jordanie	8 824	83	1 142	0,20	25,8	9,2	65,0	18,8	113,6
Koweït	1 782	6	154	0,06	9,7	1,9	88,3	72,2	70,0
Liban	1 023	136	329	0,09	51,7	43,5	4,9	33,2	231,9
Jamahiriya arabe libyenne	175 954	217	15 450	2,73	11,7	2,2	86,1	21,9	34,1
Maroc	44 630	4 364	30 376	0,98	27,9	2,9	69,1	15,4	47,0
Territoire palestinien occupé	602	9	345	-	22,9	33,6	43,5	7,7	-
Oman	30 950	2	1 080	0,37	3,4	4,0	92,6	90,0	330,6
Qatar	1 100	-	71	0,11	25,4	4,2	70,4	0,0	-
Arabie saoudite	214 969	2 728	173 798	6,97	2,1	0,1	97,8	42,7	105,9
République arabe syrienne	18 378	461	13 759	0,76	33,4	6,0	60,6	24,6	70,3
Tunisie	15 536	1 056	9 784	0,98	28,5	21,9	49,6	8,0	36,6
Turquie	76 963	10 175	39 180	0,54	59,6	6,8	33,6	20,0	74,6
Emirats arabes unis	8 360	312	559	0,18	11,4	34,0	54,6	29,9	546,9
	52 797	549	17 734	0,86	8,7	0,7	90,6	33,0	7,5
	102 522	267	39 750	13,34	1,2	0,0	98,7	0,0	5,9
	237 600	67 546	134 600	3,92	12,6	0,3	87,1	10,7	4,1
Economies de marché développés	3 057 790	941 966	1 084 752	1,23	32,0	2,1	65,9	11,4	119,0
Pays en transition	2 262 123	885 647	630 465	1,55	38,7	1,1	60,2	10,2	31,6

Tableau 8 : Indicateurs commerciaux

	Exportation s agricoles	Importation s agricoles	Part des exportations agricoles dans le total des exportations	Part des importations agricoles dans le total des importations	Importations alimentaires nettes	Exportations agricoles par rapport au PIB agricole
	(Millions de \$ EU)	(Millions de \$ EU)	(%)	(%)	(Millions de \$ EU)	(%)
	2002-04	2002-04	2002-04	2002-04	2004	2002-04
Monde	523 820	549 289	7,1	7,3	19 140 980	37,6
Pays développés	365 923	389 880	7,0	7,0	22 701 263	85,0
Pays en développement	157 897	159 410	7,4	8,1	-3 560 283	20,8
Asie et Pacifique	65 847	75 637	5,1	5,8	3 214 792	13,1
Amérique latine et Caraïbes	63 832	32 219	16,0	8,3	-27 232 608	53,2
Moyen-Orient et Afrique du Nord	13 384	37 291	3,4	11,6	19 549 702	13,8
Afghanistan	60	389	17,7	18,0	204 672	-
Algérie	50	3 383	0,2	23,9	3 508 856	0,8
Bahreïn	46	543	0,7	9,5	385 187	-
Egypte	1 008	3 064	16,3	25,3	1 449 214	8,0
Iran, Rép. islamique d'	1 424	2 670	4,0	9,5	371 797	9,2
Irak	58	1 746	0,4	12,8	1 386 997	3,6
Jordanie	472	1 089	14,5	17,2	724 087	192,1
Koweït	27	971	0,1	8,8	955 890	13,1
Liban	226	1 304	15,7	17,0	922 283	17,9
Jamahiriya arabe libyenne	12	961	0,1	19,1	955 748	-
Maroc	919	1 823	10,4	12,4	659 876	13,1
Territoire palestinien occupé	55	509	-	-	405 943	-
Oman	505	1 191	4,2	16,7	671 231	115,5
Qatar	16	477	0,1	9,6	358 122	-
Arabie saoudite	436	5 886	0,4	15,5	5 247 688	4,5
République arabe syrienne	966	1 008	16,4	18,2	262 427	18,2
Tunisie	612	1 059	7,5	9,6	506 769	21,0
Turquie	4 755	3 970	9,7	5,5	-3 084 141	17,9
Emirats arabes unis	1 451	4 106	2,2	7,9	2 722 525	56,4
Yémen	102	984	2,7	27,9	837 562	6,2
Afrique subsaharienne	14 834	14 263	12,4	12,5	907 831	20,3
Mauritanie	16	295	4,7	68,1	219 316	6,5
Soudan	410	505	14,9	16,1	405 839	6,2
Economies de marché développés	341 935	354 461	7,2	6,9	13 660 592	104,8
Pays en transition	23 988	35 418	5,4	8,1	9 040 671	32,7

Tableau 9 : Indicateurs économiques

	Incidence de la pauvreté au niveau national	PNB pas habitant	PIB	PIB par habitant	PIB par habitant, PPA	Valeur ajoutée agricole		Valeur ajoutée agricole	
	(% de la population)	(\$EU courants)	(% taux de croissance annuel)	(% taux de croissance annuel)	(\$ internationaux courants)	(% du PIB)	(% taux de croissance annuel)	(\$EU constants 2000)	(% taux de croissance annuel)
	Année la plus récente	2004	1992-2004	1992-2004	2004	2004	1992-2004	2003	1992-2003
Monde	-	6 568	2,9	1,6	9 022	5,8	2,3	695	2,2
Pays développés	-	25 374	2,4	2,1	25 327	2,4	0,8	5 5680	3,1
Pays en développement	-	1 619	4,8	3,2	4 767	10,3	2,9	558	2,2
Asie et Pacifique	-	1 285	6,9	5,4	4 567	12,2	3,0	423	2,3
Amérique latine et Caraïbes	-	3 653	2,7	1,1	8 060	6,1	2,6	2 966	2,5
Moyen-Orient et Afrique du Nord	-	3 230	3,8	1,7	6 617	9,9	2,6	2 140	2,1
Afghanistan	-	-	17,3	-	-	-	-	-	-
Algérie	-	2 270	2,9	1,1	6 603	9,8	4,4	2 113	1,8
Bahreïn	-	14 370	5,2	2,5	20 758	-	-	-	-
Egypte	-	1 250	4,5	2,5	4 211	15,1	3,2	1 996	2,2
Iran, Rép. islamique d'	-	2 320	4,4	2,5	7 525	10,8	3,7	2 480	2,4
Irak	16,7	-	6,6	26,1	-	-	0,3	-	-
Jordanie	-	2 190	5,6	2,2	4 688	2,8	2,6	996	-2,4
Koweït	-	22 470	6,0	-0,8	19 384	-	6,6	-	-
Liban	-	6 010	4,2	2,3	5 837	6,9	2,7	45 298	5,7
Jamahiriya arabe libyenne	-	4 400	3,5	1,5	-	-	-	-	-
Maroc	-	1 570	2,8	1,2	4 309	15,9	5,8	1 711	5,9
Oman	-	9 070	4,2	1,9	15 259	1,9	4,0	-	-
Arabie saoudite	-	10 140	2,5	-0,2	-	4,0	1,7	14 618	5,5
République arabe syrienne	-	1 230	4,3	1,6	3 610	23,0	5,4	2 768	2,0
Tunisie	-	2 650	4,7	3,3	7 768	12,6	3,0	2 639	1,3
Turquie	27	3 750	3,9	2,2	7 753	12,9	1,2	1 766	0,1
Emirats arabes unis	-	23 770	5,8	-0,8	24 056	2,7	9,8	-	-
Yémen	-	550	5,2	1,5	879	13,8	6,3	524	3,8
Afrique subsaharienne	-	962	3,3	0,8	1 963	16,2	3,4	327	1,4
Mauritanie	-	530	4,9	2,1	1 940	18,3	2,7	271	0,7
Soudan	-	530	5,7	3,4	1 949	39,3	9,6	-	8,0
Economies de marché développés	-	35 312	2,5	1,8	32 566	1,9	0,7	23 081	4,4
Pays en transition	-	3 672	1,9	2,1	8 963	7,0	0,8	2 007	2,5

Tableau 10
Productivité totale des facteurs

	Variation de la productivité totale des facteurs		Variations d'efficacité technique		Changement technologique	
	1961-1981	1981-2000	1961-1981	1981-2000	1961-1981	1981-2000
	(Changement annuel moyen en %)					
Pays en développement	-2,6	1,7	0,0	-0,4	-2,6	2,0
Asie et Pacifique	-3,5	1,9	-0,1	-0,6	-3,4	2,5
Amérique latine et Caraïbes	-1,2	0,4	0,1	-0,1	-1,3	0,5
Moyen-Orient et Afrique du Nord	0,6	2,4	-0,2	0,2	0,7	2,1
Afghanistan	-1,5	2,1	0,3	0,0	-1,7	2,1
Algérie	-0,8	3,2	-2,2	1,1	1,4	2,0
Egypte	1,1	2,1	0,0	0,0	1,1	2,1
Iran, Rép. islamique d'	0,2	2,3	-0,2	0,0	0,3	2,3
Irak	-3,1	-1,0	-2,3	-1,9	-0,8	0,9
Jordanie	-3,4	1,6	-1,0	-0,1	-2,4	1,7
Liban	3,8	2,7	0,0	0,0	3,8	2,7
Jamahiriya arabe libyenne	4,6	4,5	3,5	2,0	1,1	2,4
Maroc	1,7	2,9	0,6	1,2	1,1	1,7
Arabie saoudite	-3,3	4,8	-1,9	2,4	-1,4	2,3
République arabe syrienne	1,4	0,3	0,0	-0,1	1,4	0,4
Tunisie	3,3	2,0	0,7	2,2	2,5	-0,2
Turquie	1,0	2,7	0,0	0,0	1,0	2,7
Yémen	-10,3	2,1	-3,3	1,6	-7,3	0,4
Afrique subsaharienne	-3,7	1,9	0,1	0,0	-3,8	2,0
Soudan	-0,7	2,0	0,0	0,0	-0,7	2,0
	1961-1981	1993-2000	1961-1981	1993-2000	1961-1981	1993-2000
Pays en transition	-	1,9	-	0,0	-	1,8

Chapitre III

République islamique d'Iran

I Contexte macroéconomique

L'économie et l'orientation politique de l'Iran ont été marquées depuis 20 ans par deux événements majeurs : premièrement, la révolution de 1979, suivie de l'adoption des règles islamiques de politique économique et sociale ; et, deuxièmement, la guerre de huit ans contre l'Irak, qui s'est soldée par de graves pertes humaines et matérielles et un effondrement de l'économie, à laquelle a succédé une longue période de redressement et de reconstruction. L'économie iranienne a aussi souffert d'autres événements : la chute des cours du pétrole en 1986 – qui a beaucoup fait baisser les recettes du pays au moment où il souffrait déjà d'une récession économique – et les restrictions commerciales imposées par les États-Unis. Toutefois, comme on le verra ci-après, l'économie iranienne a depuis lors repris un bon départ. À la suite de l'élection présidentielle et du Sommet islamique qui s'est tenu à Téhéran en 1997, il semble que le pays tende à sortir de plus en plus de son isolement économique et diplomatique.

L'Iran se classe maintenant dans la tranche inférieure des pays à faible revenu, avec un PIB de 82 milliards de dollars EU, soit 1 300 dollars par habitant (chiffres de 1996). Sa population, qui a doublé en 20 ans, compte environ 61 millions d'habitants. Le taux de croissance démographique, qui atteignait 3,2 % entre 1977 et 1986, est depuis tombé à environ 1,6 % grâce à une politique active de planification familiale. La croissance du PIB, estimée à 4,2 % en 1995/96, a atteint en 1996/97 son taux le plus élevé depuis cinq ans, 5,2 %, essentiellement grâce au cours élevé du pétrole en 1996. Le tassement du prix du pétrole devrait entraîner un ralentissement de la croissance en 1997/98.

République islamique d'Iran

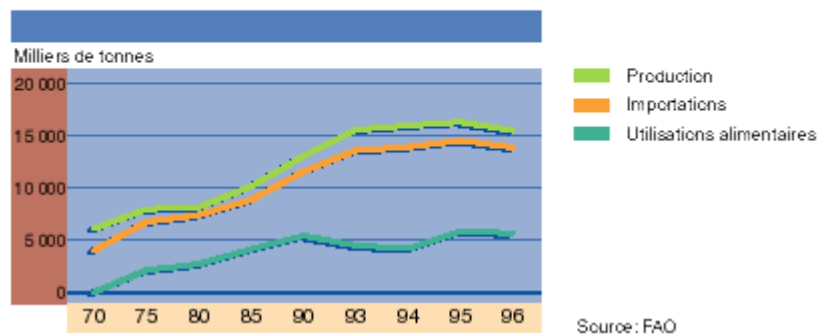


Le pétrole fournit 16 % du PIB de l'Iran et 80 % de ses recettes d'exportation. La production s'est élevée à 3,7 millions de barils par jour en 1996. De nouveaux gisements offshore de gaz commencent à être exploités, et cette ressource prend de plus en plus d'importance. Pour réduire la dépendance de l'économie à l'égard du secteur des hydrocarbures et la vulnérabilité aux fluctuations du cours du pétrole, le gouvernement cherche à promouvoir d'autres secteurs, en particulier l'agriculture.

Figure 34
Iran : offre intérieure et utilisation de céréales

Figure 34

IRAN: OFFRE INTÉRIEURE ET UTILISATION DE CÉRÉALES



Après la révolution et la guerre contre l'Irak, qui avaient obligé à appliquer une politique de crise, le gouvernement a adopté un modèle économique d'autosuffisance associé à une politique de libéralisation et de promotion du secteur privé. Un premier Plan quinquennal de reconstruction (1989/90 à 1993/94) a été lancé pour accroître la production et l'autosuffisance de tous les produits stratégiques, améliorer la productivité dans les secteurs clés de l'économie et promouvoir les exportations non pétrolières. La libéralisation de l'économie a été entreprise dans le contexte d'un programme national d'ajustement structurel comprenant des actions sur plusieurs fronts : correction des distorsions de prix ; adoption d'un taux de change flottant et promotion du secteur privé. Pendant cette période, l'économie iranienne a connu une croissance dynamique et les objectifs ambitieux du Plan ont été dans une large mesure atteints.

Les objectifs du Deuxième Plan (1994/95 à 1999/2000), comme ceux du premier, sont ambitieux. Le nouveau Plan confirme la politique de libéralisation du marché (poursuite de la privatisation et du désengagement de l'État) et de diversification en faveur des secteurs non pétroliers. Sur le front extérieur, le Plan prévoit un taux de change unique avec un flottement dirigé, la rationalisation des procédures douanières et l'établissement de droits de douane permettant à la fois de protéger les producteurs et de conserver un avantage compétitif international. Dans le secteur financier, l'objectif du Plan est de maintenir la croissance de la masse monétaire à un rythme non inflationniste, au moyen d'une série de mesures : incitations à l'épargne, rationalisation

des taux d'intérêt bancaires, émission de bons du Trésor et participation accrue du secteur privé. Enfin, le Plan vise à réformer le système fiscal et son administration en introduisant une taxe sur la valeur ajoutée et en éliminant les subventions (tout en créant des filets de sécurité et une assistance ciblée sur les groupes vulnérables).

La dette extérieure et son service continuent à poser de graves problèmes économiques à l'Iran, même si la situation est moins critique qu'au début des années 90. La dette extérieure et son service continuent à poser de graves problèmes économiques, même si la situation est moins critique qu'au début des années 90. À la suite d'importantes renégociations en 1993, les dettes à court terme ont été converties en obligations à moyen et long termes. Le gouvernement s'est engagé à respecter un calendrier ambitieux du service de la dette, comportant certaines années des remboursements supérieurs à 5 milliards de dollars. Il a fallu pour cela appliquer une politique d'austérité budgétaire et des pressions se sont exercées pour qu'il soit mis fin à la libéralisation. Le taux de change a de nouveau été fixé et les importations sévèrement réglementées, ce qui a eu des effets négatifs sur la production nationale. La facture d'importation, qui avait atteint 26 milliards de dollars en 1991/92, a été ramenée à quelque 13 milliards de dollars en 1995/96 en raison des mesures d'austérité.

La santé, l'éducation et la régulation démographique ont beaucoup progressé depuis une dizaine d'années. Mais de nombreux problèmes socioéconomiques restent à résoudre. On estime que 17 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté (12,2 % dans les villes et 26 % dans les campagnes, selon le PNUD). Selon les statistiques officielles, 10 à 14 % de la population active est au chômage ; ce chiffre est probablement inférieur à la réalité car l'excédent structurel de main-d'œuvre est sous-estimé. Malgré la politique de réduction des subventions, celles-ci continuent à obérer lourdement le budget national.

L'Iran n'est pas membre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), mais les discussions en vue de son éventuelle accession ont commencé. Elle nécessiterait des

réformes importantes, en particulier en ce qui concerne la politique protectionniste de prix des produits alimentaires.

Les efforts de stabilisation ont réussi à freiner considérablement l'inflation des prix à la consommation, qui est néanmoins demeurée forte. Pendant le Premier Plan (1990/91 à 1994/95), le taux d'inflation était de 24 % par an en moyenne. Après avoir culminé à 50 % en 1995/96, il est retombé à 23 % pour les 12 mois s'achevant en mars 1997. Selon les dernières estimations, il serait de 18 % pour les cinq premiers mois de l'année iranienne 1997/98.

Le gouvernement a été obligé d'abandonner en 1995 le taux de change flottant unifié, trop difficile à appliquer, et de réintroduire provisoirement un double taux de change fixe. La Banque centrale continue à préconiser un taux de change flottant unifié ; on espérait y parvenir en 1999, mais il faudra probablement attendre encore quelques années.

1) Le secteur agricole

Le secteur agricole joue un rôle majeur dans l'économie iranienne ; il a de grandes potentialités de développement et constitue donc un domaine stratégique essentiel. Il fournit plus de 25 % du PIB et un tiers de l'emploi ; il rapporte aussi d'importantes recettes d'exportation – 900 millions de dollars en 1996, c'est-à-dire un tiers des exportations hors pétrole.

La population iranienne peut être considérée comme relativement affranchie de l'insécurité alimentaire, avec une ration calorique de l'ordre de 2 900 kcal par personne, et une production nationale qui permet de satisfaire environ 80 % des besoins alimentaires. La population iranienne peut être considérée comme relativement affranchie de l'insécurité alimentaire. La ration calorique est de l'ordre de 2 900 kcal par personne et par jour. La production nationale permet de satisfaire environ 80 % des besoins alimentaires du pays et 90 % de la demande des agro-industries.

Depuis 20 ans, la politique agricole vise à accroître le taux d'autosuffisance et à diversifier les sources de devises afin de réduire la vulnérabilité aux fluctuations du cours du pétrole. C'est dans cet esprit qu'ont été conçus les Plans de développement passés ainsi que le Troisième Plan et la stratégie en préparation pour les 25 prochaines années. L'objectif central est d'accroître la production vivrière suffisamment pour qu'elle permette de nourrir en l'an 2023 (1400 de l'hégire) les 100 millions d'habitants que comptera alors l'Iran.

2) Potentiel agricole

La superficie de l'Iran est de 1,65 millions de km². La superficie potentiellement arable est de l'ordre de 51 millions d'hectares, dont 36 % seulement sont effectivement cultivés. L'Iran possède des climats très contrastés, depuis le climat aride de la plaine centrale et de la côte méridionale jusqu'au régime méditerranéen semi-aride des provinces de l'Ouest et du Nord, et au climat très humide des côtes de la mer Caspienne. La diversité biologique est considérable : il y aurait plus d'espèces végétales différentes en Iran que dans toute l'Europe. Malgré les déboisements massifs (plus de 5 millions d'hectares de forêt ont disparu depuis 1960), la forêt couvre encore 11,4 millions d'hectares, tandis que les parcours, les pâturages, les montagnes et le désert en occupent 90 millions (54,6 % du territoire national). La pêche joue un rôle relativement marginal dans l'économie, mais c'est un secteur d'exportation traditionnel et les ressources combinées de la mer Caspienne (caviar), de la mer d'Oman et du golfe Persique offrent de grandes potentialités.

Les pâturages non cultivés dominent largement les 51 millions d'hectares de terres arables (32,5 millions d'hectares). Environ 8,8 millions d'hectares sont irrigués avec des systèmes traditionnels ou modernes, et les cultures pluviales occupent 9,7 millions d'hectares. Les sols iraniens sont en général peu fertiles. Les sols des plaines et des vallées, où sont situées les principales zones agricoles, souffrent à des degrés divers de

salinité ou d'engorgement, et ceux des plateaux sont pauvres en matières organiques. Seul le bassin de la Caspienne possède des sols assez riches en matières organiques.

Les deux tiers environ des eaux superficielles utilisables sont exploitées pour l'irrigation et d'autres usages, tandis que les eaux souterraines ne peuvent pas être utilisées davantage sans danger. Les deux tiers environ des eaux superficielles utilisables sont exploitées pour l'irrigation et d'autres usages ; quant aux eaux souterraines, il serait dangereux d'en utiliser davantage, car la nappe phréatique tend déjà à baisser. Le rendement de l'eau d'irrigation est faible, de l'ordre de 30 %, ce qui est un obstacle sérieux à l'accroissement de la production et de la productivité.

3) Politiques agricoles : objectifs ambitieux, problèmes environnementaux.

Le secteur agricole relève de deux ministères différents : le Ministère de l'agriculture, pour la production végétale (qui représente environ 57 % de la production agricole), et le Ministère du Jihad-e-Sazandeghi, responsable de l'élevage (40,8 % de la production agricole), des forêts (1,5 %) et des pêches (0,5 %), ainsi que du développement rural et de l'aménagement des bassins versants. Depuis 1979, le gouvernement appuie activement le secteur rural et l'agriculture par des actions menées principalement sur deux fronts : prix garantis aux producteurs pour certains produits agricoles et gros efforts de développement rural au profit de milliers de villages.

Depuis 10 ans, la production vivrière augmente plus vite que la population, d'où un net progrès de la consommation par habitant ; les objectifs du Premier Plan sont en général atteints. Les rendements moyens ont aussi beaucoup augmenté pendant cette période.

Les taux d'autosuffisance augmentent régulièrement ; pour 1997, ils étaient estimés à environ 80 % pour le blé, 90 % pour les protéines d'origine animale et 100 % pour la volaille, le lait et le fromage. Le principal instrument utilisé pour obtenir de tels résultats était l'application de prix à la production garantis et rémunérateurs pour les

principaux produits.

Tableau 11

Production, importations et consommation (kg/an/habitant) de certains produits de base, 1985 et 1995

	Blé	Toutes céréales	Oléagineux	Légumes	Fruits
	(million tonnes)				
Production					
1985	6	10.2	0.36	4.2	8.6
1995	11.2	16.3	0.55	6.3	13.4
Importations					
1985	5.2	7.8	-	-	-
1995	3.1	5.8	-	-	-
	(kg/habitant/an)				
Consommation					
1989	166	197	-	66.3	130
1995	173	211	-	79.6	164

Bien que la part des importations dans la consommation alimentaire ait beaucoup diminué, les importations agricoles constituent une part importante et croissante du commerce extérieur : cette part était de l'ordre de 15 % en 1989-1991 ; elle a ensuite baissé pour remonter à 27,2 % en 1995. En valeur, elle représentait 16,7 % des recettes d'exportation en 1989-1991 et 18,9 % en 1995.

4) Le blé est le principal pilier du système agricole et alimentaire iranien

Le blé est le principal pilier du système agricole et alimentaire : il fournit 40 % des disponibilités énergétiques et 45 % des disponibilités protéiques. Pour stimuler sa production, le gouvernement a lancé pendant les années 80 un vaste programme national comportant des prix d'achat garantis, des subventions aux intrants, des services de recherche et de vulgarisation, ainsi que des subventions à la consommation de farine et de pain, sans compter les aides indirectes que constituaient les subventions des prix de l'énergie, des transports, des services de mécanisation et du crédit. Grâce à cette politique, la production a presque doublé, passant de 6 millions de tonnes en 1989 à 11,2 millions de tonnes en 1996. Le rendement moyen des cultures irriguées est passé de 2 tonnes à l'hectare à plus de 3 tonnes pour le blé, et des accroissements analogues de la productivité et de la production ont été enregistrés pour le riz, l'orge et la pomme de terre ; la superficie portant des cultures permanentes a continué à augmenter ; elle dépasse aujourd'hui 2,7 millions d'hectares. L'Iran peut ainsi maintenir sa tradition d'exportation de pistaches, de raisins, de dattes, de pommes et d'agrumes.

Au cours de la dernière décennie, la production de fruits a augmenté de 239 %, celle d'agrumes de 769 %.

Après une période de croissance modérée pendant les années 70, la production de fruits et de légumes a fait l'objet d'un effort accru et a rapidement progressé. On estime qu'au cours de la dernière décennie, la production de fruits a augmenté de 239 % (769 % pour les agrumes et 294 % pour les fruits à coque). L'horticulture occupe 10 % des terres cultivées, soit 1,6 millions d'hectares, dont 1,2 million pour l'arboriculture fruitière. Toutefois, ce secteur continue à souffrir d'importantes pertes après récolte dues, en grande partie, aux carences et à la mauvaise gestion du système de commercialisation. La consommation apparente de produits horticoles, de l'ordre de 210 kg par habitant, est proche des niveaux européens.

La production animale a augmenté de 4,1 % par an pendant le Premier Plan : les

taux d'autosuffisance atteignent maintenant 90 % pour les protéines d'origine animale et 100 % pour le lait et le fromage. La production forestière est passée de 1,9 millions de m³ en 1990 à 2,2 millions en 1997 ; celle du secteur halieutique de 315 000 tonnes en 1990 à 389 000 tonnes en 1995. On estime que le nombre des pêcheurs a triplé et celui des bateaux de pêche a doublé depuis 1986.

5) Développement rural

L'action de développement rural menée depuis 10 ans par le Ministère du Jihad-e-Sazandeghi, en partenariat avec la population rurale, a beaucoup amélioré les conditions de vie dans quelque 15 000 villages. Deux millions deux cent mille hectares de terres marginales ont été mis en culture et les aménagements hydrauliques ont permis d'accroître de 13 milliards de m³ les ressources en eau d'irrigation. Cinquante et un mille kilomètres de routes gravillonnées et 11 600 km de routes asphaltées ont été construits ; 13 700 villages ont été électrifiés, 17 500 ont été équipés de réseaux d'eau potable et 15 000 de réseaux complets d'assainissement. Les services ruraux d'éducation et de vulgarisation agricole à l'intention des femmes et des hommes ont été activement développés.

6) Durabilité

Le progrès de la production alimentaire et agricole s'est accompagné de pressions croissantes sur les ressources naturelles. La déforestation et l'érosion ont atteint des proportions inquiétantes. La charge des pâturages a augmenté de 50 % depuis 30 ans, d'où un grave surpâturage : on estime qu'aujourd'hui 16 % seulement des parcours sont en bon état. Des millions d'hectares ont été détruits par le surpâturage et l'extension des cultures pluviales. On estime qu'entre 1986 et 1992, 200 000 ha ont été déboisés chaque année. Environ 45 % des terres arables souffrent d'érosion hydrique et 60 % d'érosion éolienne ; les terres arables perdent en moyenne une vingtaine de tonnes de sol par

hectare et par an. La multiplication des puits et des stations de pompage pour l'irrigation a fait dangereusement baisser la nappe phréatique. Par ailleurs, l'amélioration de la productivité est en grande partie due aux prix garantis et à l'utilisation massive des intrants subventionnés, ce qui fausse le marché et coûte cher aux finances publiques. Les pouvoirs publics se trouvent donc aujourd'hui confrontés à un problème crucial : comment maintenir la viabilité économique et environnementale de l'agriculture au cours des prochaines années ?

Depuis le lancement du Deuxième Plan, des projets de reboisement, de protection des sols et de lutte contre la désertification ont été entrepris pour freiner la dégradation des ressources naturelles. Des mesures ont été prises pour protéger la biodiversité, mais jusqu'ici seulement dans les zones protégées (9 millions d'hectares, soit 5 % du territoire). L'amélioration de la gestion des eaux est un objectif prioritaire. La subvention des pesticides a été supprimée ; leur consommation a baissé d'environ 75 % depuis cinq ans et les agriculteurs adoptent de plus en plus des méthodes de lutte raisonnée contre les ravageurs. Mais il reste encore beaucoup à faire pour juguler le processus de dégradation des ressources naturelles.

Le gouvernement s'efforce actuellement en priorité d'assurer la durabilité du développement agricole et une meilleure gestion des ressources naturelles, notamment en mobilisant la participation des utilisateurs et des agriculteurs. Le cadre institutionnel des efforts de protection de l'environnement, défini par le Troisième Plan et la Stratégie nationale pour l'environnement et le développement durable, est du ressort de la vice-présidence pour l'environnement et de l'Organisation de protection de l'environnement.

Pendant la guerre d'Irak, on a assisté à une montée en puissance du régime des subventions.

7) Prix et subventions

Les subventions sont régies par des mécanismes décisionnels complexes auxquels

participent plusieurs organismes et institutions. Le Conseil suprême de l'économie, qui relève du Cabinet du Président, est la plus haute autorité dans le domaine économique. Il arrête les prix garantis à la production et l'enveloppe des subventions sur proposition de l'Administration du plan et du budget et de son Bureau de l'agriculture et du développement rural, en concertation avec l'Office de protection des consommateurs et des producteurs et le Ministère de l'agriculture. Les propositions sont ensuite présentées au Parlement, qui peut les rejeter, les approuver telles quelles ou les modifier avant de les incorporer dans le budget annuel.

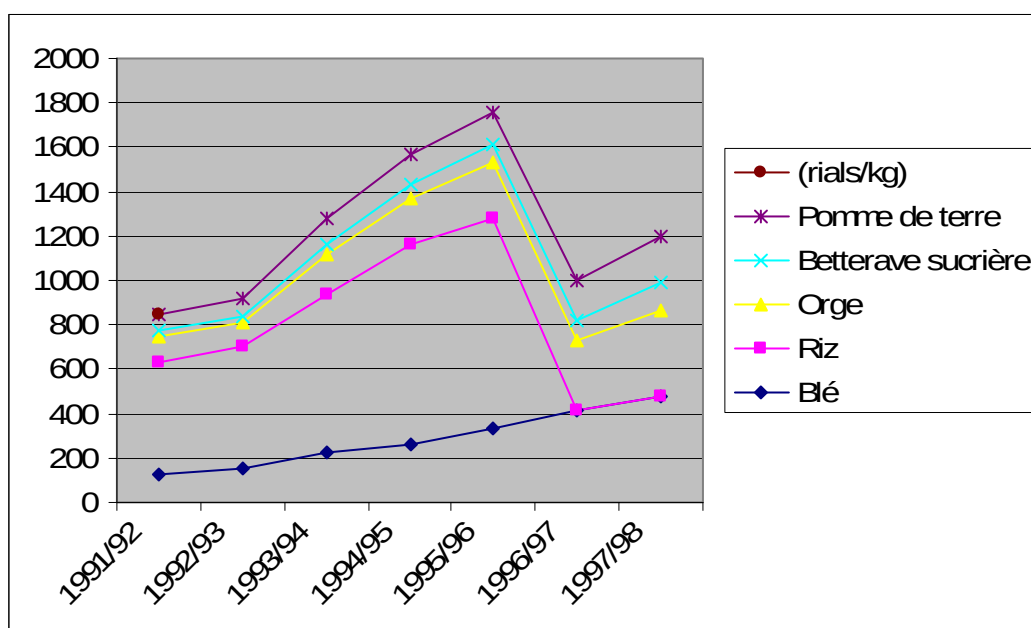
Pendant la guerre d'Irak, il a fallu un gros effort pour assurer dans des conditions équitables un ravitaillement et des niveaux de vie minimums : c'est de cette époque que date la montée en puissance du régime de subventions. Les subventions à la consommation et à la production de produits agricoles sont ensuite restées importantes. Les producteurs bénéficiaient de prix garantis, calculés en fonction des coûts de production moyens, qui leur assuraient des marges confortables. Les prix à la consommation des produits alimentaires étaient maintenus à peu près constants en valeur réelle. Les crédits inscrits au budget de 1993 pour la subvention des produits de base se sont élevés à 2,4 billions de rials, soit environ 9,4 % des recettes publiques et 2,5 % du PIB projeté.

Tableau 12
Prix garantis à la production, 1991/92 à 1997/98

	1991/92	1992/93	1993/94	1994/95	1995/96	1996/97	1997/98
	(rials/kg)						
Blé	130	150	225	260	330	410	480
Riz	500	550	715	900	950	1 180	1 400
Orge	115	115	173	210	255	317	387
Betterave sucrière	26	27	52	62	78	97	125
Pomme de terre	78	78	117	135	140	174	210

Source : Gouvernement de la République islamique d'Iran, Ministère de l'agriculture.

Graphique N°3 : Prix garantis à la production, 1991/92 à 1997/98



Les prix à la consommation sont encore subventionnés pour le pain, le sucre, le lait, le fromage, la viande, le thé, l'huile végétale et le riz et les prix à la consommation pour les semences améliorées et divers autres intrants. D'autres secteurs tels que celui du pétrole et de l'électricité bénéficient également de subventions.

Il était prévu de supprimer toutes les subventions, y compris celle des produits alimentaires et autres biens de première nécessité pendant les trois premières années du Deuxième Plan. En fait, elles ont été maintenues pour un nombre réduit d'articles essentiels ; pendant certaines périodes, le Parlement les a même reportées à leurs taux élevés de 1992. Elles ont de nouveau été réduites ces dernières années. La subvention des denrées alimentaires a absorbé environ 1,8 % du budget de 1997. Les subventions ont encore augmenté de 22 % en 1995/96 et de 12,7 % en 1996/97, aux prix courants.

C'est le blé qui est au cœur du problème : la commercialisation de cette céréale est presque entièrement entre les mains de l'État et absorbe environ 70 % des subventions de l'alimentation. En 1995/96, le blé était payé aux producteurs 330 rials le kilogramme et la farine vendue aux consommateurs 62 rials le kilogramme. L'État finançait non seulement cet écart de prix, mais tous les coûts intermédiaires – commercialisation,

transport, transformation, entreposage, pertes, administration, etc. Pour les autres produits essentiels, il existe un double marché : les rations subventionnées et le marché libre.

L'écart entre les prix à la production et les prix à la consommation des produits alimentaires subventionnés est progressivement réduit. Les prix à la consommation ont été fortement relevés en 1996/97 : pour le blé, le prix de vente est passé de 62 à 93 rials le kilogramme, pour le riz de 100 à 300 rials le kilogramme, pour le sucre de 27 à 100 rials le kilogramme, pour les huiles alimentaires de 60 à 300 rials le kg, pour la viande rouge de 750 à 1 000 rials le kilogramme et pour le fromage de 450 à 1 000 rials le kilogramme.

Tableau 13
Subventions des produits alimentaires : quantité en milliers de tonnes et prix en rials/kg

	Quantités subventionnées		Prix	
	1995/96	1996/97	1995/96	1996/97
	(milliers de tonnes)		(rials/kg)	
Farine de blé	9 300	9 400	62	93
Riz	280	297	100	300
Sucre	340	346	27	100
Huile alimentaire	222	223	60	300
Viande rouge	53	54	750	1 000
Fromage	15	24	450	1 000
Total	10 210	10 344		

Source : Office de protection des consommateurs et des producteurs, cité par le FMI.

Entre autres effets pervers, le régime de subventions a favorisé l'utilisation désordonnée des pesticides et des engrais, qui sont devenus d'importantes causes de dégradation de l'environnement. Entre autres effets pervers, le régime de subventions a favorisé l'utilisation désordonnée des pesticides et des engrais bon marché, qui sont devenus d'importantes causes de dégradation de l'environnement. L'expansion des terres cultivées, stimulée par le soutien des prix, a aussi été une cause de déforestation,

de dégradation des parcours et d'érosion. Depuis quelques années, la politique de suppression des subventions est plutôt motivée par la charge croissante qu'elles représentent pour le budget, les dysfonctionnements administratifs et les distorsions du marché qu'elles créent (ainsi que les retards cumulés dans l'exécution du Plan). Le souci d'équité entre également en jeu : les subventions ne sont pas ciblées socialement, mais les statistiques officielles indiquent que le taux moyen de la subvention par habitant est à peu près le même pour les ruraux que pour les citadins.

Les prix à la consommation restent un problème très délicat, surtout pour les groupes les plus vulnérables. Un des objectifs du Deuxième Plan était de couper radicalement les subventions, mais le processus a été freiné car il était politiquement trop risqué de laisser les prix alimentaires monter en flèche : en fait, les subventions n'ont pas vraiment baissé mais se sont stabilisées en valeur réelle, augmentant au rythme de l'inflation. Il est actuellement prévu d'accélérer leur réduction en diminuant le nombre de produits subventionnés. Il est prévu de réduire en premier lieu la subvention des intrants, puis l'écart entre les prix à la production et les prix à la consommation. Toutefois, la subvention des prix à la production et à la consommation sera probablement maintenue pendant une période indéterminée, du moins pour les produits essentiels tels que le blé. La suppression totale des subventions entraînerait l'abandon des objectifs de prix garantis et d'autosuffisance alimentaire.

8) Régimes fonciers et réforme agraire.

Deux réformes agraires – l'une avant et l'autre après la révolution islamique – ont profondément transformé les régimes fonciers et les systèmes de production en Iran.

Avant la réforme de 1962-1972, l'essentiel des terres et des villages appartenaient à des propriétaires qui les louaient à des paysans. Il y avait environ 2 millions de paysans qui, sans être propriétaires, exploitaient la terre sous un régime de métayage ou de baux à court terme. Ils étaient souvent organisés en groupes traditionnels, les boneh

(production en équipe, entretien collectif des infrastructures, exploitation en commun, etc.). Il y avait aussi 2 millions de paysans sans terre et sans droits d'exploitation. À la fin de la réforme (qui a été exécutée en trois étapes sur 10 ans), quelque 1,8 millions d'agriculteurs avaient acquis des titres de propriété de la terre. La petite exploitation familiale était devenue la principale structure de production : la taille de 83 % des exploitations était inférieure à 10 ha. La réforme a aussi fait apparaître de nouveaux groupes sociaux et de nouvelles formes de propriété foncière et, en particulier, des paysans riches et des exploitations agricoles capitalistes gérées dans un souci de rentabilité (13 % des ménages ruraux et 40 % des terres), des entreprises agricoles financées par des capitaux internationaux, des entreprises agricoles publiques intégrées dans des complexes agro-industriels géants, des sociétés anonymes et des coopératives de production. Mais la réforme avait laissé environ 1,9 million d'ouvriers agricoles sans terre et sans accès à la propriété : elle n'avait profité qu'aux agriculteurs ayant déjà des droits d'exploitation. La stratification socioéconomique s'est donc accentuée dans les campagnes et l'exode rural, que la réforme était censée freiner, n'a pas ralenti (on estime que 2 millions de ruraux ont migré en ville entre 1962 et 1965).

En mars 1980, le Conseil islamique de la révolution a passé une loi prescrivant la redistribution des grandes exploitations. Initialement, la Loi révolutionnaire de réforme agraire classait les terres pouvant être confisquées et redistribuées en trois catégories, chacune faisant l'objet d'un règlement différent. Les terres des deux premières catégories (parcours et autres zones naturelles et latifundia) confisquées devaient être placées sous administration de l'État, en vue d'être éventuellement distribuées en pleine propriété ou données à bail. La troisième catégorie comprenait les terres dont la superficie dépassait le triple de la superficie moyenne des exploitations de subsistance de la zone (ainsi dans une zone où la taille moyenne des exploitations était de 5 ha, les propriétés de plus de 15 ha pouvaient être confisquées). Pour les deux premières catégories, la réforme n'a pas rencontré de grandes difficultés, mais la troisième

catégorie (qui relevait de l'Article J de la Loi agraire) a suscité des réactions violentes et de vives polémiques. Certaines autorités religieuses se sont opposées à la confiscation arguant qu'elle était contraire aux principes de l'islam. Le principe islamique de la propriété foncière limitée, mais reconnue en droit (interdiction d'accumuler des richesses, mais garantie de la propriété personnelle, nécessaire pour stimuler la production), a été invoqué pour combattre les rigueurs de la politique de confiscation. Cette opposition a entraîné la suspension de l'application de l'Article J de la Loi agraire. Cette suspension est toujours en vigueur et le Conseil des Gardiens, invoquant le caractère sacré de la propriété en droit islamique, s'est opposé, en 1986, à certaines nouvelles réformes plus radicales que proposait le Parlement.

Les «Comités des Sept», qui étaient à l'origine des organes révolutionnaires distincts, mais qui ont été rattachés en 1984 au Ministère de l'agriculture et qui comprennent des représentants du paysannat et des tribunaux islamiques, ont été chargés, entre autres, de la gestion et de l'attribution des terres comprises dans les catégories destinées à être confisquées et distribuées. Ces comités devaient aussi promouvoir un nouveau système de coopératives, les moshaa, et régler les questions de développement rural liées à la réforme agraire. Les terres confisquées ont été distribuées à des paysans sans terre, mais aussi à de petits agriculteurs dont l'exploitation n'atteignait pas la superficie moyenne de la région et à des diplômés des écoles d'agriculture. La superficie attribuée variait de 1 à 15 ha selon la région. Environ 1,2 million d'hectares avaient été redistribués à quelque 230 000 ménages d'agriculteurs avant 1991. Toutefois, les bénéficiaires ont reçu seulement des droits d'exploitation mais non des titres de propriété individuelle. Ces droits ne sont pas transférables et sont subordonnés à l'exploitation effective de la terre, qui doit être restituée si elle n'est pas cultivée. En même temps, le gouvernement a encouragé et appuyé la création de coopératives d'agriculteurs de dimensions moyennes, ou moshaa. Ce sont des exploitations de taille moyenne – 20 à 60 ha – exploitées collectivement par cinq à

15 familles d'agriculteurs ; chaque famille possède une part égale des terres, mais les lots ne sont pas délimités. Quelque 13 000 moshaa, groupant environ 100 000 familles paysannes, ont été créées. Destinées à favoriser les économies d'échelle et à faciliter l'acheminement des services agricoles fournis par l'État (crédit, assistance technique, services subventionnés de mécanisation et de pompage de l'eau), les moshaa restent aujourd'hui un secteur important du paysannat, mais l'exploitation collective a peu à peu cédé la place à une agriculture individuelle. On estime qu'environ 80 % des terres des moshaa ont été officiellement réparties entre les membres et sont exploitées à titre individuel ou cultivées en commun par deux ou trois familles.

Le panorama foncier iranien est maintenant dominé par des petites exploitations familiales dont plus de 96 % sont en faire-valoir direct. Le panorama foncier iranien est maintenant dominé par des petites exploitations familiales. Plus de 96 % des exploitations sont en faire-valoir direct. 80 % ont moins de 10 ha et 66 % moins de 5 ha. Les exploitations de plus de 10 ha, qui constituent le secteur « moderne », fournissent quelque 80 % des produits alimentaires vendus sur les marchés. La confiscation des terres en vertu de l'Article J de la Loi agraire pendant la période postrévolutionnaire a déstabilisé les gros et moyens propriétaires et les a dissuadés de louer leurs terres ou d'investir dans leurs biens fonciers. Le patrimoine foncier souffre aussi du morcellement : chaque exploitation compte en moyenne 15 parcelles dont la taille moyenne est de 2 ha. Ce morcellement freine l'accroissement de la productivité et compromet l'efficacité des services agricoles.

De nombreux problèmes complexes et ambiguïtés demeurent. Le problème de l'équité et de l'accès des paysans sans terre à la propriété ou au bail n'a pas été réglé sur le plan juridique. Les gros propriétaires, au-delà d'une certaine superficie, se sentent encore menacés. Le morcellement freine la modernisation ; les incertitudes du régime foncier et le manque de transparence des marchés fonciers entravent le remembrement et l'investissement rural. Ces problèmes pèsent lourdement sur les résultats et les perspectives de tout le secteur

agroalimentaire.

9) Ressources hydriques et irrigation.

La pluviosité moyenne en Iran ne dépasse pas 250 mm par an et l'essentiel du territoire reçoit moins de 100 mm d'eau. L'utilisation des ressources hydriques est dominée par l'irrigation, qui en absorbe 95 %, contre 4 % pour les usages domestiques et 1 % pour les usages industriels. Toutefois, seulement 36 % des terres arables sont effectivement cultivées, le manque d'eau étant le principal facteur limitant l'expansion des superficies cultivées et l'amélioration des rendements.

Les ressources totales en eau superficielle sont estimées à 105 milliards de m³, dont 6,4 milliards proviennent des pays voisins et des ghanats (le réseau traditionnel iranien d'aqueducs souterrains) et 5,4 milliards de sources. Le volume économiquement et techniquement utilisable d'eau superficielle est d'environ 63 milliards de m³ par an, dont 40 milliards sont utilisés.

Les ressources totales en eau souterraine sont estimées à 46,6 milliards de m³ et le volume net disponible pour la consommation à quelque 37 milliards de m³. Une exhaure excessive, due à la multiplication des stations de pompage et des puits, a entraîné une baisse de la nappe phréatique dans tout le pays. Cette situation alarmante a nécessité des mesures de restriction et de réglementation au niveau local, et la recharge de la nappe phréatique est devenue une préoccupation générale.

Les ressources hydriques sont inégalement réparties : 30 % des eaux superficielles sont concentrées dans une province, le Khouzistan, tandis que dans de nombreuses provinces très peuplées, les maigres ressources sont totalement exploitées. Les débits des cours d'eau varient beaucoup d'une saison à l'autre et d'une année à l'autre, et il faudrait construire des réservoirs pour assurer un approvisionnement régulier. À la fin de 1995, 31 grands barrages étaient exploités et 15 autres devraient être construits au cours des prochaines années.

10) Stabilisation des dunes pour éviter l'érosion

La stabilisation des sols à l'aide de plantes résistant à la sécheresse aide à protéger les systèmes d'irrigation et les cours d'eau des effets dévastateurs de l'érosion et de l'envasement.

Le tiers environ des terres arables de l'Iran sont irriguées avec des méthodes modernes ou traditionnelles. Le tiers environ des terres arables (8,8 millions d'hectares) sont irriguées avec des méthodes modernes ou traditionnelles. Le rendement moyen de l'eau d'irrigation est de l'ordre de 30 % (contre une moyenne mondiale de 45 %) : sur les 14 600 m³ d'eau consommés en moyenne à l'hectare, 4 600 m³ seulement sont effectivement utilisés par les cultures. Il est donc impératif d'améliorer le rendement de l'eau d'irrigation, et c'est un des objectifs prioritaires du Deuxième Plan quinquennal. Les trois ministères compétents pour la gestion des eaux agricoles (Ministère de l'agriculture, Ministère du Jihad et Ministère de l'énergie et de l'eau) unissent leurs efforts pour élaborer un programme de 20 ans en vue de porter le rendement de l'eau à 40-45 %.

Il faut aussi s'attaquer à deux problèmes connexes : le problème technique du rendement de l'irrigation et celui de la gestion de l'irrigation (attribution de pouvoirs aux irrigants et intensification des cultures).

Sur le plan technique, de gros efforts sont en cours pour promouvoir l'utilisation de systèmes d'irrigation sous pression, pour lesquels le pays a acquis de bonnes capacités techniques et beaucoup d'autonomie. Les réseaux modernes sous pression utilisant des dispositifs d'aspersion, d'irrigation goutte à goutte et de micro-irrigation sont en cours de développement (le rendement de l'irrigation par aspersion est de 70 à 75 %, celui de l'irrigation goutte à goutte et de la micro-irrigation atteint 90 % en moyenne dans les systèmes iraniens existants). Actuellement, 250 000 ha sont équipés de ces systèmes. L'objectif est d'équiper 1 million d'hectares, à raison de 100 000 ha par an. L'industrie nationale, principalement le secteur privé, est déjà tout à fait capable

de produire l'équipement nécessaire.

En ce qui concerne la gestion de l'irrigation, on s'efforce en particulier d'accroître les pouvoirs dont jouissent les associations d'irrigants et leur participation à la gestion des ressources. On estime qu'actuellement environ 600 000 ha de terres irriguées sont regroupés, avec une bonne participation et une organisation efficace des utilisateurs. Une réglementation est en préparation pour optimiser l'utilisation de l'eau et réduire les pertes sur les 1,2 million d'hectares irrigués avec des méthodes modernes. Un des moyens d'améliorer le rendement dans les réseaux modernes consiste à transférer la responsabilité de l'organisation et de la gestion aux irrigants.

11) Conclusion

Au cours des dernières décennies, l'Iran a réalisé un progrès remarquable dans les domaines du développement agricole et rural et de la sécurité alimentaire. De vastes parties du secteur agricole et rural bénéficient de meilleures conditions de vie et touchent des prix rémunérateurs pour leurs produits. Cela a permis un accroissement considérable de la production alimentaire et agricole et un progrès dans la voie de l'autosuffisance. Toutefois, le coût financier et environnemental de ces progrès a été considérable.

L'Iran doit maintenant relever un défi : comment maintenir le dynamisme et la compétitivité de son secteur agricole, tout en assurant sa durabilité économique et environnementale ?

Les plans stratégiques de l'Iran concernant le secteur alimentaire et agricole restent solidement basés sur le principe de l'autosuffisance. En vue de renforcer la viabilité et la rationalité économiques, l'Iran a opté pour une politique de libéralisation impliquant l'abandon des systèmes traditionnels de protection et la suppression des subventions. La volonté politique de réaliser ces transformations a été clairement déclarée, mais la réaction des producteurs et des consommateurs pose des problèmes

déliçats, en particulier dans le contexte actuel d'austérité. En outre, la question des subventions agricoles est liée à celle de l'autosuffisance. Peut-être un jour, le coût d'opportunité et la rationalité économique d'un régime de fortes subventions de l'agriculture seront-ils remis en question, ainsi que l'idée que l'autosuffisance est la meilleure garante de la sécurité alimentaire. Mais la politique actuelle est loin d'une telle remise en question. Les plans stratégiques concernant le secteur alimentaire et agricole restent solidement basés sur le principe de l'autosuffisance, qui est motivé par des considérations de sécurité alimentaire dans un contexte de relations politiques et commerciales internationales incertaines et en présence d'importantes réserves de pétrole et de gaz permettant de financer cette politique.

Autre défi important : la promotion des exportations agricoles, étroitement liée à la privatisation et à l'investissement. Le transfert au secteur privé des fonctions de production et de commercialisation autrefois assurées par l'État progresse graduellement. Malheureusement, bien qu'il existe de vastes possibilités de développer toute une gamme d'industries agricoles et agroalimentaires pour lesquelles le pays possède ou pourrait posséder un avantage comparatif, les investissements dans ce secteur sont loin d'être suffisants. De nombreux investisseurs considèrent que l'environnement commercial, les infrastructures et les services iraniens ne leur garantissent pas des bénéfices suffisants. La lourdeur des procédures administratives, les carences des systèmes de commercialisation, la précarité des régimes fonciers et la complexité du régime de change sont autant de facteurs limitant le développement des exportations agricoles.

Graphique N°4 : Le top des importations de l'Iran

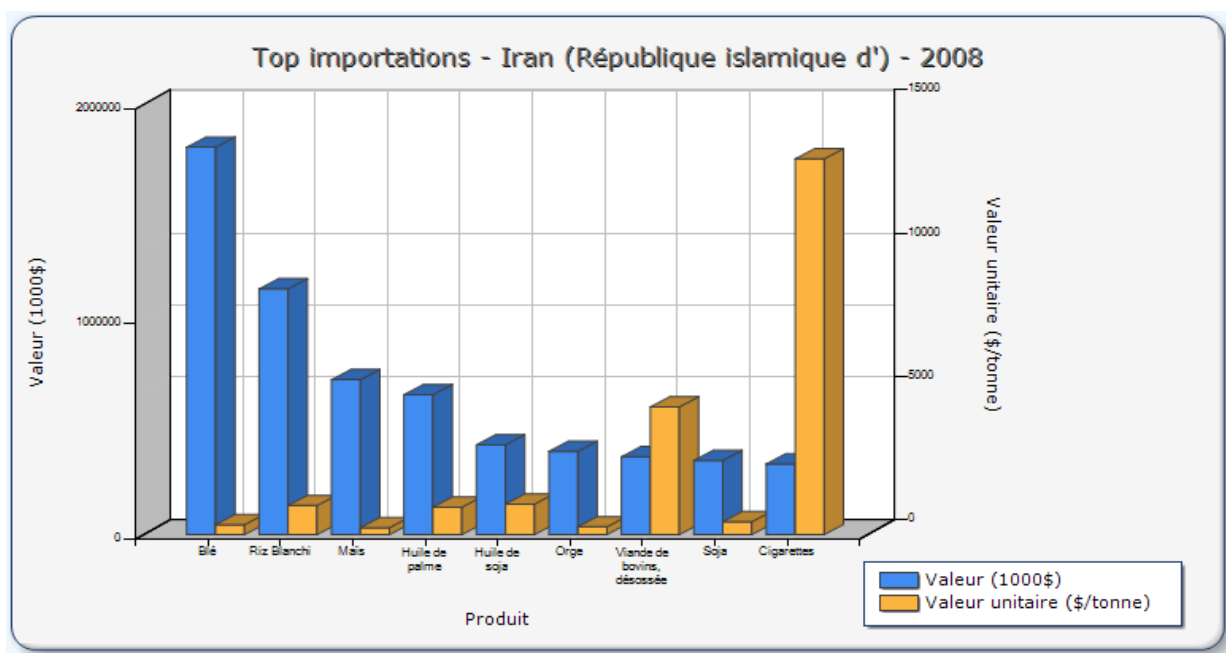


Tableau 14
Le top des importations en Iran 2008

Position	Produit	Quantité (tonnes)	Symbole	Valeur (1000\$)	Symbole	Valeur unitaire (\$/tonne)
1	Blé	5197370	R	1801340	R	347
2	Riz Blanchi	1125050	R	1142480	R	1015
3	Maïs	2971030	R	720518	R	243
4	Huile de palme	679991	R	650703	R	957
5	Huile de soja	392491	R	417675	R	1064
6	Orge	1415930	R	387062	R	273
7	Viande de bovins, désossée	81225	R	361717	R	4453
8	Soja	773155	R	344709	R	446
9	Cigarettes	25077	R	328620	R	13104
10	Thé	74225	R	284873	R	3838
11	Tourteaux de Soja	1057200	*	222000	F	210
12	Beurre de lait de vache	48418	R	199102	R	4112
13	Sucre Brut Centrifugé	647355	R	195444	R	302
14	Caoutchouc naturel (séché)	60379	R	172511	R	2857
15	Préparations alimentaires, nda	27188	R	102293	R	3762
16	Huile de tournesol	79893	R	87978	R	1101
17	Sucre Raffiné	148907	R	58671	R	394
18	Aliments pour Enfants	6269	R	45556	R	7267
19	Lentilles	38387	R	41424	R	1079
20	Produits à base de tabac nda	8731	R	35180	R	4029

* : Chiffre non officiel

F : Estimation FAO

R : Estimated data using trading partners database

II L'analyse des causes de la pauvreté et la mesure de ses paramètres dans l'économie iranienne

L'étude de la pauvreté est l'un des phénomènes les plus étudiés dans les sciences sociales et l'économie. Ce sujet a été analysé avec différents points de vue. Ce qui rend plus importante la recherche sur le sujet de la pauvreté dans des différents pays, est d'un côté la baisse considérable de la pauvreté ainsi que l'importance du nombre des gens ayant des revenus bas surtout dans les pays asiatiques au cours de deux dernières décennies, et d'un autre côté, en ce qui concerne l'Iran, nous prenons en compte une amélioration progressive des indices macroéconomiques au cours des années précédentes.

Nous pouvons affirmer avec certitude que les indices macroéconomiques comme la croissance économique ou le revenu par tête provenant de l'augmentation des revenus pétroliers ou accroissement des dépenses publiques etc., ne sont pas des indices convenables pour mesurer la pauvreté en Iran.

Donc il faut chercher d'autres indicateurs statistiques qui peuvent être capables de mesurer d'une manière plus efficace le taux de pauvreté dans l'économie iranienne. C'est pourquoi, en utilisant les dépenses et en considérant le revenu des ménages comme un indicateur convenable, nous essayons d'étudier et de mesurer la dimension de la pauvreté en Iran.

La base de cette étude est fondée sur l'analyse de la croissance ou la baisse de la consommation des biens dans le panier de la consommation des ménages qui indique le changement de leur niveau de vie. Notre critère de jugement au sujet du changement de structure et de processus est « la loi d'Engel » qui analyse le comportement de la consommation des ménages.

Étant donné que le changement de structure de la consommation des ménages et la baisse de la part des biens alimentaires dans le budget est l'un des facteurs indiquant

l'amélioration des conditions de la pauvreté dans le pays, le but de notre étude consiste à vérifier la véracité de ce sujet.

1) La base théorique

Avec l'accroissement du revenu, la part des dépenses alimentaires des consommateurs dans leur budget diminue⁸. Ce résultat a été obtenu par Ernest Engel en analysant le budget des ménages. Cette découverte qui est appelée « loi d'Engel » est fondée sur le fait que l'élasticité du revenu de consommation des biens alimentaires dans le budget des ménages est relativement basse. Pour cette raison, la consommation des biens alimentaires croît moins par rapport à l'augmentation du revenu des ménages. Par conséquent plus le revenu des ménages augmente, plus la part de la consommation des biens alimentaires dans le budget diminue. Pourtant cela ne signifie pas que la consommation réelle des biens alimentaires diminue, mais la consommation des biens alimentaires n'augmente pas autant que le revenu⁹.

Par conséquent, selon la loi d'Engel et le comportement de la consommation des biens dans le budget des ménages on peut espérer qu'avec l'amélioration des conditions économiques des ménages, la vitesse de l'augmentation de la consommation des biens alimentaires sera ralentie et le surplus du budget sera consacré à la dépense pour des biens non alimentaires. Au contraire, le processus du changement de structure de la consommation ou la mesure de l'élasticité du revenu des biens alimentaires peut être utilisé comme un indice pour mesurer la situation de bien-être des ménages au cours du temps. Par conséquent, si la pauvreté diminue et le bien être économique augmente, la part des biens dans le budget des ménages et aussi l'élasticité du revenu de la consommation des biens alimentaires au cours de la période de la recherche diminuent.

2) Part des biens alimentaires dans le panier de la consommation des ménages

Après un bref examen de la littérature sur le sujet du processus de changement de la part des biens alimentaires dans le panier des ménages, nous pouvons analyser les

8. <http://faculty.washington.edu/krumme/resoueces/emgel.html>

9. Au cours des décennies dernières, les recherches très variées au sujet du comportement de la consommation des ménages, dans des différents pays ont été réalisées qui toutes ont vérifié la loi d'Engel.

changements de la structure du budget des ménages en Iran au cours des années 1982-2003. Pour ce faire, nous utilisons les statistiques des dépenses et le revenu des ménages (centre de statistique d'Iran 1982-2003).

Le tableau n° 1 indique la part des dépenses des biens alimentaires dans le panier de la consommation des ménages urbains et ruraux au cours de la période en question. Les résultats qu'on peut en tirer c'est qu'au cours des vingt deux ans écoulés la part des dépenses alimentaires urbaines a passé de 40 % à 25 % et la part des dépenses alimentaires rurales de 50 % à 45 %.

On voit donc que ce changement dans la structure de la consommation des ménages semble positif car on peut penser que le revenu au cours de cette période a augmenté et la situation de la pauvreté a été améliorée, mais ce jugement doit être approfondi car il est important d'analyser plus avant l'étude des conditions du revenu et la consommation des ménages.

Pour cette raison il est préférable de commencer notre étude par l'examen de la consommation du budget des ménages dans le pays.

3) Examen de la consommation des biens dans le budget des ménages

Pour examiner la consommation des biens dans le budget des ménages nous avons besoin des données quantitatives de la consommation des biens et des services ; or dans ce domaine il n'y a aucune statistique disponible. C'est pourquoi, il faut utiliser les statistiques du revenu et des dépenses des ménages en valeur de la monnaie (en Rial). Pourtant étant donné le taux de l'inflation relativement élevé en Iran, tout d'abord il faut désinflationner les statistiques. Autrement dit on peut utiliser les statistiques des dépenses en termes réels comme un indicateur pour la consommation des biens.

3-1) La consommation des biens alimentaires des ménages urbains

La dépense réelle de la consommation alimentaire et du tabac pour les ménages urbains en Iran pendant les années 1982-2003 qui est montrée dans le figure n° 1, indique que

celle-ci a diminué depuis 1982 de près de 40 %.

Il est clair que cette situation indique d'un côté l'existence des problèmes essentiels dans l'économie iranienne et d'autre part, les pressions financières et la pauvreté qui pèse sur les ménages iraniens.

Pour vérifier la consommation dans le pays, on peut détailler la consommation des biens alimentaires. Le tableau n° 2 montre la croissance de la dépense alimentaire annuelle par les ménages (centre de statistique d'Iran, 1982-2003).

Ce tableau montre très clairement la crise de la consommation des biens alimentaires par les ménages urbains au cours des deux dernières décennies. Une baisse de 50 % de la consommation (ou dépense réelle) de viande, une dépense de 55 % de la consommation de fruit et légumes. Ceci indique les problèmes économiques des ménages en Iran.

Les analyses des données nous indiquent que la consommation des ménages, et pas seulement du point de vue qualitatif, a subi des changements considérables, de sorte que les ménages iraniens au cours de deux dernières décennies ont changé leur structure de consommation de biens alimentaires.

Il est important à noter qu'il y a une différence considérable dans la structure de leur consommation dans les années 90 et 2000.

Par exemple, la part de la consommation de la viande dans les dépenses par les ménages urbains au cours de la période en question a diminué de 30 % à 25 % et la part de la consommation des fruits et des légumes aussi a diminué de 23 % à 15 %, mais au contraire la part de farine, pâte, céréales, pain a augmenté de 13 % à 19 %. Autrement dit les ménages iraniens ont remplacé dans le temps la viande et les fruits par d'autres articles alimentaires en particulier par des féculents.

On peut donc conclure que :

- la principale raison du changement de modèle de la consommation des biens alimentaires est la pression économique sur le budget des ménages.

- De plus, certes les chiffres de la dépense des ménages montrent un changement dans la structure de la consommation des biens alimentaires, mais ces chiffres ne sont pas capables de montrer la qualité de la consommation. Autrement dit il est fort possible que la qualité de la consommation des biens alimentaires ait aussi diminué.
- Il est important de noter que dans toutes ces analyses nous avons utilisé la moyenne de la consommation des ménages alors que le résultat de la vérification de la consommation des ménages selon les différentes décades de revenu donne des alertes.

3-2) la consommation des biens alimentaires des ménages ruraux

La dépense réelle d'alimentation des ménages ruraux aussi non seulement n'a pas augmenté, mais encore sa diminution est à l'ordre de 23 % (centre de statistiques d'Iran 1982-2003).

Le tableau n° 3 montre le niveau de la consommation des articles alimentaires des ménages ruraux. On peut remarquer que certains articles principaux comme farine, céréales, viande, lait et œufs ont connu une diminution considérable.

Les analyses montrent que le changement de structure de la consommation des biens alimentaires dans les villages est moins important que dans les villes.

On peut donc se poser cette question : quoique la diminution des biens alimentaires dans le budget des ménages ne soit pas dû à une régression de la pauvreté et à l'augmentation des revenus, où est passé cette dépense et par quoi a-t-elle était remplacée ?

La réponse à cette question s'obtient avec la vérification du processus de consommation des biens non alimentaires dans le budget des ménages.

3-3) la consommation des biens non alimentaires des ménages urbains

Les principaux articles de ce genre de biens sont : habillement, chaussures, logement, moyens sanitaires, transport et communication, loisirs et activités culturelles. Par expérience, l'élasticité du revenu par rapport à la demande pour la plupart des biens non

alimentaires consommés par des ménages est supérieure à l'unité. Avec l'amélioration des conditions de revenus la consommation de ce genre de biens sera croissante. De plus, il est attendu, en raison des plans de développement et de la formation de nouveaux besoins dans la vie quotidienne des gens, les dépenses réelles pour les biens non alimentaires des ménages entrera dans un processus d'accroissement¹⁰.

Pourtant l'analyse de la consommation des biens non alimentaires par les ménages urbains au cours des deux décennies passés a accusé une crise importante. C'est-à-dire qu'avec le changement dans la structure de la consommation et l'entrée des nouveaux produits dans le panier de consommation des ménages dans les 20 derniers ans, les dépenses réelles des ménages urbains ont augmenté seulement de 25 %. Ceci alors que les études plus avancées montrent que cette augmentation est due à l'augmentation des dépenses concernant les biens comme la santé, le transport et l'éducation. Le tableau n° 4 vérifie ce sujet.

On observe qu'au cours de 1982-2003 en moyenne la consommation de l'habillement et chaussures des ménages iraniens a diminué près de 27 %. Dans la même période, les dépenses réelles pour la santé ont augmenté de 67 %, le transport de 100 % et l'éducation de 154 %.

Le tableau n° 5 montre que :

Premièrement la baisse simultanée des biens alimentaires et les biens comme l'habillement, les chaussures, la fourniture atteste une pression financière imposée aux ménages.

Deuxièmement, les ménages iraniens au cours des deux dernières décennies ont orienté leur consommation vers les biens du secteur public, c'est-à-dire la santé, le transport et l'éducation.

La comparaison simultanée des dépenses réelles des biens alimentaires et non alimentaires des ménages urbains montre que ces deux variables, depuis 1982 à 1989

10. Par exemple dans les années 80 certains ménages ne possédaient pas la TV, le téléphone, les meubles, l'ordinateur etc. ne dépensait pas d'argent pour l'école privée ou université pour leurs enfants. Mais aujourd'hui l'acquisition de tous ces articles est nécessaire.

ont eu un processus semblable et décroissant, mais qu'après 1989 les dépenses non alimentaires ont commencé à croître alors que les dépenses alimentaires a continué à décroître. Il semble qu'en réalité les ménages urbains pour assurer leurs dépenses non alimentaires ont été obligés de réduire leurs dépenses alimentaires.

La raison peut être expliquée par le fait que pendant les années de la guerre (1980-1988) les ménages iraniens en raison du manque de revenu et du manque d'offre de biens, ont été privé d'achat de certains biens durables et après la guerre et le cessez le feu en économisant dans les dépenses alimentaires ont satisfait leurs besoins non satisfaits dans le passé.

3-4) La consommation des biens non alimentaires des ménages ruraux

Les dépenses réelles non alimentaires des ménages ruraux dans les années 1982-2003 ont été calculées dans le tableau n° 5. L'analyse faite à partir de ce tableau est que les dépenses réelles non alimentaires des ménages ruraux, avec beaucoup de fluctuation, en 2003 ont augmenté seulement 10 % de plus que le niveau de l'année 1982. (centre de statistiques d'Iran 1982 -2003).

Les argumentations avancées au sujet des ménages urbains sont valables pour les ménages ruraux. On en déduit que malgré le changement considérable des modèles de consommation ruraux dans la période en question les dépenses réelles non-alimentaires n'ont pas été augmentées.

Bien entendu l'augmentation des dépenses réelles comme le transport, l'éducation, est compensé par la diminution des achats pour les fournitures, les meubles, etc. (centre de statistique d'Iran 1982-2003).

4) Le revenu des ménages

Le revenu moyen annuel des ménages urbains et ruraux (au prix fixe) a été calculé pour la période de 1982-2003. (Tableau n° 5).

Les résultats qu'on peut en déduire sont les suivants : pour la période de 1982-2003, non seulement le revenu réel des ménages iraniens n'a pas suivi un processus de croissance continu mais encore le revenu moyen annuel pour des ménages urbains en 2003 a été à peu près égal à 20 % de leur niveau de revenu en 1982. (Centre de statistique d'Iran 1982-2003).

Par comparaison simultanée du revenu des ménages urbains et celui des ruraux, on peut remarquer l'écart de revenu entre les deux régions. L'écart de revenu qui, dans les années 60, en raison de la diminution du revenu des ménages, avait été réduit, de nouveau à partir de 1997 a commencé à accroître. En réalité, en 1982, le revenu des ménages urbains a été 1,8 fois plus que celui des ménages ruraux. Cet écart, en 1989 a atteint 1,4 et en 2003, 2,1.

Le déficit budgétaire pour les dépenses des ménages se calcule à partir de l'écart entre leur revenu et leurs dépenses. En étudiant le déficit budgétaire des ménages on en déduit qu'en moyenne tous les ménages iraniens pendant les périodes de notre étude ont subi un déficit budgétaire. L'épargne a été le fait les déciles de revenu supérieurs au niveau moyen. En plus, en 2003 le niveau moyen des ménages se place entre les septième et huitième déciles. Autrement dit en 2003 plus de 70 % des ménages iraniens ont été confrontés au déficit budgétaire. Un autre point à considérer c'est que le niveau moyen de revenu dans les années 80 a été placé entre les déciles moyens et progressivement se déplace vers les déciles supérieurs, de sorte qu'au début des années 90 le revenu moyen des ménages a été entre les sixième et septième déciles mais actuellement elle est entre les septième et huitième déciles. Cet argument peut être un symbole de la propagation de la pauvreté dans la société iranienne.

5) Les changements de la consommation des biens dans le différent niveau de revenu

Avant de donner toute espèce de conclusion au sujet de la « loi d'Engel » on peut

vérifier la situation du changement de consommation des biens par rapport au changement de revenu des ménages iraniens dans les différents déciles de revenu. Ce travail peut montrer la pauvreté des ménages d'une autre manière.

Le calcul de l'élasticité de la demande de revenu peut s'obtenir par le rapport du pourcentage des changements de la consommation pour chaque bien par rapport au pourcentage des changements de revenu d'un décile à l'autre comme un proxy pour le calcul de l'élasticité de revenu de la demande de bien dans le budget.

Le tableau n° 7 indique les chiffres à partir des statistiques de la dépense et revenu des ménages en 2003.

Selon le tableau n° 7 les chiffres calculés pour les biens non alimentaires des ménages urbains et ruraux, pour tous les déciles de revenu, a été supérieur à l'unité.

La supériorité des chiffres dans les zones rurales par rapport aux zones urbains est un signe du désir de consommation de biens non alimentaires dans les villages par rapport aux villes.

Il est important de noter que les chiffres calculés sont pour la consommation des biens alimentaires, et la viande est un exemple évident pour les biens alimentaires.

On laisse au lecteur le soin de juger et interpréter les chiffres calculés dans le tableau n° 7.

Signalons seulement que le désir pour la consommation des biens alimentaires dans le budget des ménages et surtout les ménages ruraux est relativement élevé,

Ce propos pour la consommation de la viande est plus sérieux. Étant donné que les chiffres sont supérieurs à l'unité pour les ménages ruraux, on peut considérer la viande au sein du budget des ménages ruraux comme un bien de luxe dans tous les déciles de revenu.

Tableau n° 15 : La part des dépenses de biens alimentaires dans le panier de consommation des ménages urbains en (%).

Années	village	ville
1982	52	40
1983	50	39
1984	52	39
1985	52	39
1986	56	42
1987	55	37
1988	52	44
1989	52	44
1990	49	33
1991	46	30
1992	47	30
1993	48	31
1994	49	32
1995	50	32
1996	49	29
1997	52	29
1998	52	29
1999	50	27
2000	47	26
2001	47	25
2002	46	24
2003	45	24

Sources : Calculé à partir des statistiques des dépenses et revenu des ménages. Annuaire statistiques de (1982-2003)

Graphique N°5 : La part des dépenses de biens alimentaires dans le panier de consommation des ménages urbains en (%).

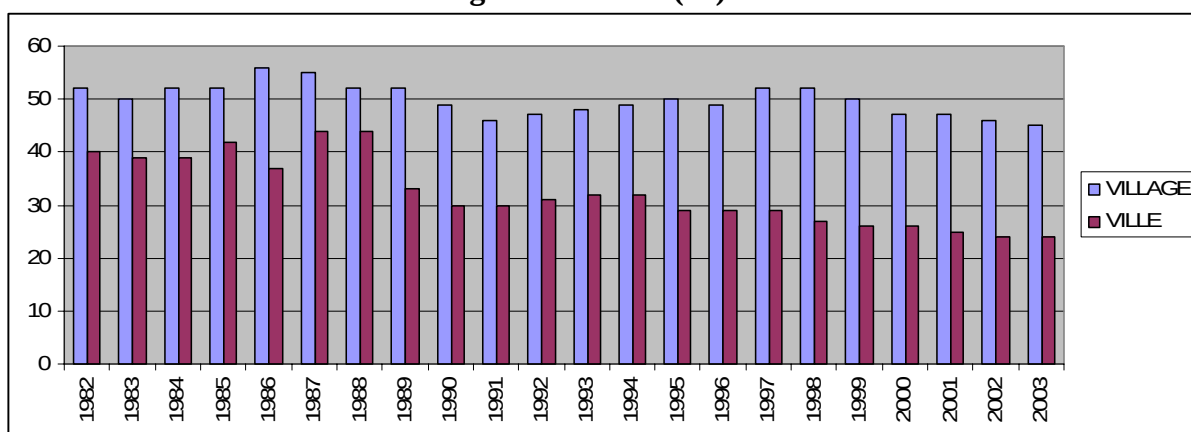


Tableau n° 16 : La croissance des principaux articles dans les dépenses alimentaires annuelle des ménages urbains (1982-2003)

	1982Rial/nominal	2003Rial/nominal	1983Rial/réel	2003Rial/réelle	Croissance
Céréale, farine et pain	46584	200629	164608	142593	- 13.4
Lait, produit, laitage et œuf	42732	1103379	150996	78420	-48
oïl	4713	441087	16653	31349	+88
Fruit et légumes	81575	1810030	288251	128664	-55.4
viande	107935	2713065	381396	192826	-49.4
total	355073	10642441	1254675	756392	-39.7

Sources : calculé par les dépenses et le revenu des ménages et l'indice des prix, ibid.

Tableau n° 17 : la croissance des articles essentiel des dépenses alimentaires annuelle des ménages ruraux pour la période de 1982-2003

	1982 Rial/nominal	2003 Rial/nominal	1983 Rial/réel	2003 Rial/réelle	Croissance en %
Céréale, farine et pain	85613	220759	302519	161960	46.5
Lait, produit, laitage et œuf	37299	1078530	131799	79013	-40
oïl	7005	549924	24753	40287	+62
Fruit et légumes	27933	1560185	98703	114300	+15.8
viande	64768	2459116	228862	180155	21.3
total	271854	10227852	960615	749293	-22

Source : ibid.

Tableau n° 18 : croissance des articles essentiel des dépenses non alimentaires annuelle par les ménages urbains de (1982-2003)

	1982 Rial/nominal	2003 Rial/nominal	1982 Rial/réel	2003 Rial/réel	Croissance en %
Habillement	74899	2518460	264660	193727	-26.8
Logement	246507	12984604	871050	998815	+14.6
Fourniture et service des ménages	59612	2284177	210643	175705	-16.6
Santé	36048	2767789	127378	212906	+67
Transport et communication	59973	4889255	187180	376096	+100
éducation	7540	878949	26643	67611	+154
total	528396	30346842	187123	2334372	+25

Source : ibid.

Tableau n° 19 : croissance des articles essentiel des dépenses non alimentaire annuelle par les ménages ruraux de (1982-2003)

	1982 Rial/nominal	2003 Rial/nominal	1982 Rial/réel	2003 Rial/réel	Croissance en %
Habillement	61303	2239045	216618	1317081	-39
Logement	62466	4213569	220728	247857	+12.3
Fourniture et service des ménages	36992	1837655	130714	108097	-17.3
Santé	19978	1757091	70594	103358	+45.7
Transport et communication	21151	2477913	74738	145759	+95
éducation	2688	274990	9498	16175	+70.3
total	23356	15448182	825215	908716	+10

Source : ibid.

**Tableau n° 20 : moyenne du revenu annuel des ménages urbains et ruraux
(Au prix fixe 1982-2003)**

année	rural	urbain
1982	1384541	2507424
1983	1452083	2825803
1984	1461348	2880696
1985	1383057	2700729
1986	1196964	2371872
1987	1091970	1896528
1988	1193175	1713517
1989	1098365	1598514
1990	1251067	2010547
1991	1371656	2353626
1992	1445019	2359278
1993	1368687	2400006
1994	1368685	229832
1995	123224	1978583
1996	1251606	2153304
1997	1336376	2251269
1998	1320854	2346221
1999	1277461	2395478
2000	12082429	2563284
2001	1226313	2654833
2002	1317065	2938215
2003	1412060	3009783

Source : ibid.

**Graphique N°6 : moyenne du revenu annuel des ménages urbains et ruraux
(Au prix fixe 1982-2003)**

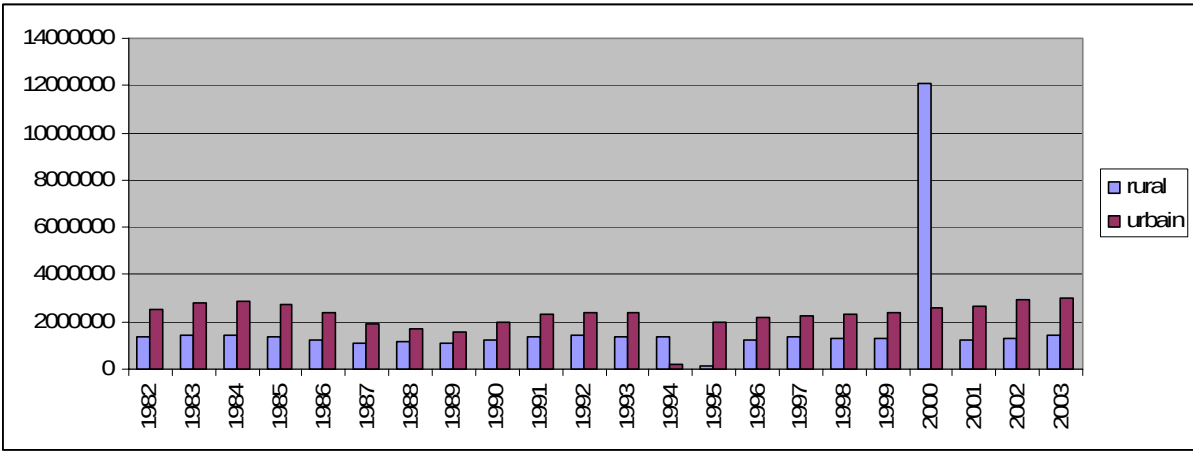


Tableau n° 21 : pourcentage des changements de la consommation des articles du budget aux changements du revenu des ménages dans les différents déciles de dépense de 2003

Décile	Biens non alimentaires		Biens alimentaires		Viande	
	urbain	rural	urbain	rural	urbain	rural
1° à la 2°	1.01	1.98	0.96	1.77	1.15	2.01
2° à la 3°	1.13	1.50	0.76	1.17	0.90	1.76
8° à la 9°	1.16	1.51	0.57	0.98	0.63	1.30
9° à la 10°	1.21	2.35	0 33	0.88	0.38	1.11

Source : ibid.

6) Conclusion

Après ce qui a été vu, on peut conclure que le changement de structure de la consommation des ménages urbains et ruraux ainsi que la réduction de la part des dépenses alimentaires n'est pas dû à l'amélioration des conditions de pauvreté, mais au contraire celui –ci est dû au résultat de pressions économiques. La « loi d'Engel » sera vérifiée lorsque la consommation des biens dans le budget des ménages suivra un processus de croissance, alors qu'ici le rythme de la croissance des biens alimentaires est plus ralenti que les biens non alimentaires. Mais d'après ce qu'on vient d'expliquer, la réduction de la part des dépenses alimentaires au sein du budget des ménages est causé par la compensation des déficits budgétaires et des pressions économiques.

Chapitre IV

Le cas de l'Algérie

L'Algérie est confrontée à une situation de sous exploitation de son potentiel agricole, au demeurant limité, alors même qu'elle fait un appel croissant aux importations pour la satisfaction de ses besoins alimentaires. Les systèmes extensifs de culture et d'élevage occupent toujours, comme au début du siècle, plus de 80 % des terres arables du pays, ne permettant qu'une faible production à l'hectare. Cette inertie apparaît comme la conséquence d'une politique qui a donné la priorité à la culture des céréales, plutôt qu'à la productivité de la terre. L'objectif de maximisation des rendements en blé a réduit la place accordée à l'élevage sans pour autant améliorer les niveaux de production, constituant un véritable frein au processus d'intensification agricole.

Les obstacles à un meilleur emploi des ressources naturelles ne sont pas tous d'ordre physique. Certes les conditions de sol et de climat, fixent des limites sévères à la croissance agricole. Mais, pour autant que l'on accepte de remettre en cause le paradigme actuel de la priorité au blé, les marges de progrès demeurent importantes.

L'évolution du rapport céréales élevage ces dernières années a montré que les systèmes de production pouvaient évoluer en faveur d'un retour sensible de l'élevage sur les terres cultivées ainsi que d'une meilleure efficacité globale dans l'usage des sols. Cette évolution demeure cependant insuffisante et fragile. Elle ne s'est réalisée qu'à la faveur d'une hausse des prix des produits animaux et d'un transfert important de revenu au profit du secteur agricole. Elle est remise en cause, aujourd'hui par les programmes d'ajustement et la libéralisation des échanges extérieurs.

I L'évolution de la demande d'importation et la priorité faite au blé

L'Algérie importe en moyenne annuellement depuis le début des années quatre-vingts

pour plus de deux milliards de dollars de denrées alimentaires qui représentent un prélèvement de 20 à 25 % de ses rentrées en devises. Ces importations concernent essentiellement des denrées de base. Céréales, produits laitiers, huiles végétales, et sucre constituent 90 % de la valeur des importations alimentaires. Pour ces produits, la consommation est fortement dépendante des approvisionnements venant de l'extérieur. La production domestique ne fournit que cinquante des cent quatre-vingts kilogrammes de céréales, vingt-cinq des soixante-dix-huit litres de lait et trois des seize litres d'huile consommés par tête. Enfin la totalité du sucre est importée. Par contre la demande de fruits, de légumes, de viandes rouges et blanches est satisfaite par l'offre locale.

Depuis 1980, les quantités importées ont augmenté de 49 % pour les céréales, 35 % pour les huiles végétales, 25 % pour le sucre alors qu'elles ont stagné pour les produits laitiers. Pour les céréales et les huiles végétales, les importations ont progressé au même rythme que la population (3 % l'an), un peu moins pour le sucre. Le déficit laitier par tête s'est sensiblement réduit ce qui indique une augmentation de la production locale.

La valeur des importations a cependant stagné par rapport à 1980. Elle était de 2,2 milliards de dollars cette année là et de 2,3 en 1993. Cette stabilisation de la facture alimentaire est due essentiellement à la baisse des prix à l'importation durant la décennie quatre-vingt, pour les céréales notamment. Au contraire, les prix des produits laitiers ont subi une très forte hausse à partir de 1989 consécutive au contrôle de l'offre mis en place par la politique agricole commune européenne.

Cette deuxième moitié de la décennie quatre-vingt-dix amorce une forte hausse des prix alimentaires mondiaux. Avec les accords de Marrakech, les politiques agricoles des pays excédentaires s'orientent vers une réduction de l'offre et de la concurrence sur les marchés. Jusqu'à présent, les contrats d'achats de céréales avaient été négociés avec des bonus allant jusqu'à trente dollars par tonne et l'on peut craindre que, désormais, les achats doivent se faire au prix du marché. Les spécialistes prévoient pour 1996 une flambée des prix consécutive à une baisse de l'offre sans précédent. Il est donc probable

que les importations de biens alimentaires s'accroîtront en valeur et atteindront les trois milliards de dollars d'ici la fin de la décennie quatre-vingt-dix, montant difficile à supporter pour un pays dont les ressources en devises n'augmenteront pas dans les mêmes proportions. À cette date, le remboursement de la dette absorbera environ 50 % des recettes d'exportation et exercera une forte pression à la baisse sur la demande d'importation.

La population aura donc à subir les conséquences de la hausse des prix sur les marchés mondiaux et de la réduction de la capacité d'importation qui en découle du fait du fort taux d'endettement du pays. La réforme des prix de 1993 et la suppression des subventions à la consommation pour les produits de base importés (céréales, lait, huiles et sucre) ont déjà exercé leurs effets entraînant la réduction de la demande par tête.

Pour autant, cette croissance des importations ne signifie pas inertie de l'agriculture. Si la production des produits de base a stagné, celle des viandes, des volailles, des fruits et des légumes a été multipliée par trois durant la période 1970-1993. Selon les données officielles, la valeur ajoutée brute de l'agriculture aurait progressé de 6 % par an entre 1974 et 1991. La production végétale n'aurait enregistré que 1 % de croissance, le reste étant attribué à la production animale soit 9 %. Ces résultats sont cependant à considérer avec prudence dans la mesure où il est très difficile de saisir l'évolution des effectifs de cheptel et les productions qui en découlent. Un taux de croissance des productions animales d'environ 5 % par an qui entraînerait un taux de croissance agricole global de 3 % paraît plus vraisemblable¹¹.

Le développement des productions animales et celui beaucoup plus modeste des productions végétales est la conséquence d'un système de prix relatifs qui traduit les options d'une politique alimentaire favorisant l'amélioration nutritionnelle par un accroissement de la consommation de protéines animales.

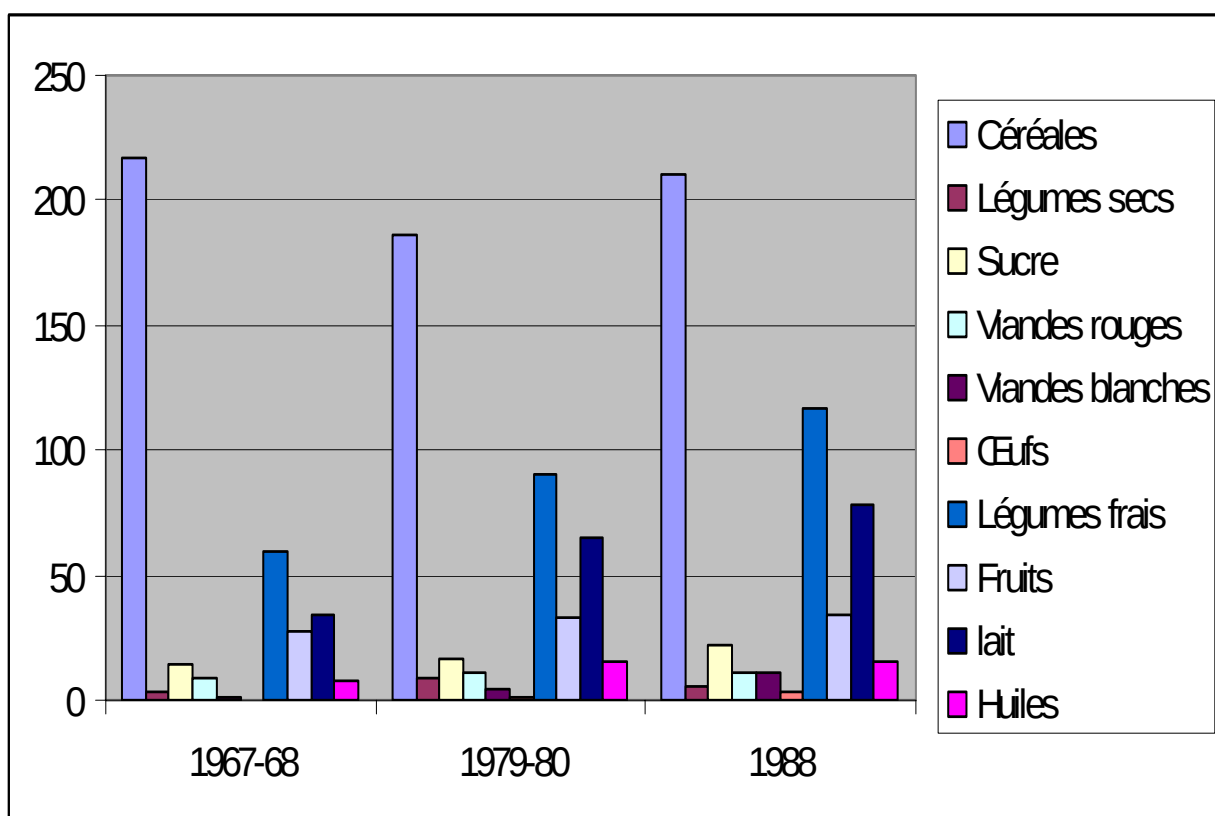
11. On pondère les taux de croissance par le poids relatif des productions végétale et animale qui sont respectivement de 45 % et 65 %.

Tableau 22
Évolution de la consommation alimentaire.
Unité : Kilogramme/Habitant/An

	1967-68	1979-80	1988
Céréales	217	186	210
Légumes secs	3,4	8,5	5,8
Sucre	14	16	22,1
Viandes rouges	9	11,5	11,5
Viandes blanches	0,6	4,5	10,8
Œufs	0,5	1,1	3
Légumes frais	59,5	90,2	117,2
Fruits	28	33	34,2
lait	34	65	78,4
Huiles	8	15	15,5

Source : O.N.S. Enquêtes consommation.

Graphique N°7 : Évolution de la consommation alimentaire.
Unité : Kilogramme/Habitant/An



Jusqu'en 1993 les céréales, les huiles, les produits laitiers bénéficient de subventions importantes à la consommation, ce qui a permis un report des dépenses alimentaires vers les postes viandes, volailles, fruits et légumes.

Ces choix peuvent paraître économiquement rationnels, l'effort de production ayant porté sur les produits pour lesquels les écarts de productivité avec le produit importé sont les moins grands et la valeur ajoutée la plus élevée en raison de la baisse plus importante des prix mondiaux sur les produits des grandes cultures que sur les produits animaux. Ils le sont également du point de vue nutritionnel, les déficits en protéines animales étant les plus importants. Il faut remarquer que cette politique des prix n'a pas eu pour conséquence de substituer les importations à la production locale puisque les céréales et les huiles ont toujours bénéficié de prix garantis à un niveau bien supérieur aux prix à l'importation.

Malgré les résultats positifs en termes de croissance de la valeur ajoutée agricole, on peut observer que le développement des productions de viande rouge et de volaille ont peu affectés l'utilisation des sols et la productivité globale des terres cultivées. L'essentiel du croît du cheptel est réalisé dans les zones steppiques au prix d'une dégradation irréversible des ressources naturelles de ces régions tandis que la production avicole, hors sol, nécessite l'importation massive de céréales et de soja (250 millions de dollars)

La capacité de production des sols est aujourd'hui aussi peu exploitée qu'elle ne l'était durant la période coloniale. Cette sous exploitation s'exprime non seulement par le rendement excessivement faible des cultures, mais également par le maintien de systèmes de production qui, chaque année, excluent de la culture une proportion importante des terres arables. Ainsi la pratique de la jachère ne permet de récolte qu'une année sur deux, réduisant d'autant le produit à l'unité de surface.

On peut invoquer que le système blé – jachère est caractéristique des zones méditerranéennes semi-arides, qu'il représente une adaptation au milieu. Un détour par

l'histoire permet cependant de voir qu'il est davantage l'expression d'un rapport de forces entre les groupes autochtones et le pouvoir dominant. C'est Rome qui introduit le système latifundiaire en Afrique du Nord et fixe la spécialisation céréalière des terres conquises, refoulant au-delà du limes population et cheptel. La céréaliculture des colons et la priorité accordée aux rendements céréaliers confirmera cette orientation. L'élevage sera de nouveau exclu de toutes les zones à céréales. La motorisation qui supprime le cheptel de trait et les cultures destinées à son alimentation, viendra ensuite conforter le modèle de la monoculture des céréales, par ailleurs adapté à l'absentéisme croissant des colons sur leurs terres. La technique du dry-farming donne l'absolue priorité à la culture des céréales puisqu'elle consiste à exécuter de nombreux labours qui commencent en mars avril et s'échelonnent jusqu'au semailles d'automne. On déchaume ce qui exclut le passage des animaux. Elle conduit donc à l'élimination du bétail et des hommes de toutes les zones de culture des céréales. Les labours, profonds de 35 à 40 centimètres, qui exigent un matériel puissant ont pour objet d'augmenter le volume de terre ameublie et d'accroître la capacité de rétention des sols en eau. On s'apercevra plus tard que les gains de rendements obtenus, faibles au demeurant, n'étaient dus qu'à une plus forte minéralisation de la matière organique du sol et à une consommation accrue des matières fertilisantes. Des terres qui avaient 2 % d'humus en 1930 n'en contenaient plus que 0,2 % en 1940 (M. Mazoyer). Les rendements baissaient de nouveau. Les effets dévastateurs du dry-farming ont été très tôt dénoncés. Dès 1911 un sénateur (Bonnefois) s'élevait contre « les méthodes qui sacrifiaient l'avenir au présent et préparaient une crise »¹². De 1875 à 1954, le cheptel algérien régresse, passant de 9,5 millions de têtes à 5,45 millions. Il a été, pour l'essentiel, éliminé de toutes les zones de grande culture céréalière.

L'absence d'intensification agricole est la conséquence, on l'aura compris, d'une

12. R. Dumont et M. Mazoyer in *Développement et Socialisme*, Le Seuil Paris 1969. Cité par A. Henni in « La colonisation agraire et le sous-développement en Algérie », SNED Alger 1981.

politique qui cherche à maximiser la production de céréales destinées à l'alimentation humaine (blés). Les théories agronomiques dominantes confortaient cette option. À ceux qui reprochaient au système blé-jachère sa faible productivité, on répondait que la jachère représentait la seule technique possible pour l'agriculture en sec, puisqu'elle permettait d'accumuler des réserves en eau dans le sol pour maximiser les rendements en année de culture. Les travaux de Yankovitch à Tunis (1956) montraient que la jachère travaillée procurait des rendements plus élevés en blé.

Il est intéressant d'observer que cette spécialisation céréalière est une spécialisation extérieure à la pratique des paysans poursuivie depuis Rome sur les « terres conquises », expulsant hommes et bêtes au-delà des espaces cultivés réservés au blé. À l'époque coloniale, les éleveurs et leurs troupeaux ne pouvaient pénétrer sur les chaumes qu'en contrepartie d'un encadrement administratif quasi militaire. L'Algérie indépendante, sur les terres de l'État, se place dans cette continuité.

La logique latifundiaire est portée par une demande externe. Les Romains, comme les colons, ont poussé à intensifier la culture du blé pour l'exporter vers leurs métropoles. Les productions animales, lait et viande, étaient exclues des échanges agro-alimentaires. La priorité à l'intensification céréalière après l'indépendance semble répondre à d'autres objectifs. Elle tient, sans doute, à la grande dépendance de l'Algérie pour ses approvisionnements en blés et à la charge symbolique et politique de cette denrée, c'est le pain quotidien. La réussite de la politique agricole a fini par s'identifier à la réussite de la politique céréalière. Pourtant, les importations en blé ne représentent que 40 % de la valeur totale des importations agroalimentaires (500 millions de \$) se plaçant, les dernières années, en deuxième position derrière les produits laitiers (600 millions de \$). Cette priorité répond enfin à une logique de type traditionnel d'autosubsistance qui prend le sens d'autosuffisance ou d'autonomie alimentaire. Il faut d'abord nourrir les hommes avant de nourrir les animaux. Résistance ancestrale des paysans à consacrer des ressources en terre et en travail pour produire des végétaux destinés à l'alimentation

animale. On sait par ailleurs que le rapport denrées de base (céréales) produits animaux est en faveur des denrées de base pour un certain niveau de revenu, puis s'inverse progressivement avec l'amélioration du niveau de vie. Il était de deux tiers un tiers dans l'Allemagne du 19^e siècle. Il y est de un tiers deux tiers aujourd'hui. Par ailleurs, la baisse relative des prix du blé réduit constamment le poids des dépenses des ménages consacrées à la nourriture de base par rapport aux autres dépenses alimentaires, notamment des produits animaux.

En poursuivant cette logique – assurer la priorité au blé plutôt qu'aux produits laitiers – la politique agricole, pour des raisons agronomiques et économiques, s'empêche d'atteindre, à la fois, l'objectif de relèvement de la production céréalière et celui de la croissance globale de la production agricole, facteur de réduction de la dépendance alimentaire.

II. L'échec de la politique d'intensification céréalière

La promotion de la culture des céréales a été activement soutenue par l'État qui a fortement augmenté les livraisons de matériel agricole, d'engrais et pesticides, de semences sélectionnées. Des subventions importantes à l'achat de consommations intermédiaires ont été consenties, particulièrement durant la décennie 1973-1983, pour encourager un emploi plus important des facteurs de production et de productivité. En même temps, les prix garantis des céréales ont été sensiblement relevés. L'État a également recherché à promouvoir de nouvelles techniques culturales supposées mieux adaptées aux conditions pédoclimatiques. Ces techniques mettaient l'accent sur un meilleur travail du sol, une définition plus rigoureuse des dates de semis et des types de fumure.

Ce modèle technique, appliqué surtout dans les grands domaines d'état, s'inscrit toujours dans une logique de maximisation des rendements céréaliers. La jachère est maintenue dans sa fonction de stockage d'eau au profit des céréales, même si une

concession est faite à l'élevage par rapport au dry-farming de la période coloniale. Le blé vient après jachère labourée, pour permettre le pâturage par les animaux de juillet à février, le déchaumage n'intervenant qu'en mars. Les travaux du sol doivent se poursuivre durant le printemps et l'été jusqu'aux semis de septembre. Cette utilisation de la jachère en vue d'économiser l'eau pour améliorer les rendements céréaliers exclut totalement, ou presque, l'élevage intensif. Elle se distingue de l'association céréales-fourrages préconisée dans les systèmes de polyculture intensive où sont combinés productions cérésières, fourragères et élevage intensif ou semi-intensif.

La politique d'incitation à l'intensification céréalière n'a pas obtenu le succès escompté. Production et rendements ont stagné à des niveaux très bas, lorsqu'ils n'ont pas régressé. Une production moyenne annuelle de dix-huit millions de quintaux, avec de très fortes variations interannuelles, et sept quintaux à l'hectare de rendement moyen indiquent que la productivité des sols est demeurée inchangée depuis les années trente où l'on obtenait dix-huit à vingt millions de quintaux sur une superficie ensemencée d'environ trois millions d'hectares. Le modèle technique importé du blé intensif appelé « Blé mexicain » ou semi-intensif a été surtout mis en œuvre dans le secteur d'état sur près de deux millions d'hectares. Il a été peu suivi par les exploitants privés qui, au vu des résultats peu probants du secteur public, ont toujours mis en doute sa rentabilité. En effet le principal frein au développement du blé intensif, en dehors d'une plus grande vulnérabilité aux risques climatiques due en premier lieu au fait que se sont des souches importées (pas du Mexique soit dit en passant), tient à l'accroissement des frais culturels des exploitations qui doivent non seulement accroître leur équipement mais augmenter fortement le volume des consommations intermédiaires. En théorie les rendements devaient au minimum doubler et passer en moyenne de sept à quinze quintaux à l'hectare. En pratique, les années médiocres, le produit de la récolte était insuffisant pour couvrir les frais engagés. De ce fait, les impératifs économiques du « blé intensif » s'opposent radicalement aux stratégies traditionnelles qui recherchent

davantage la réduction des risques que l'accroissement des récoltes.

En effet la stratégie naturelle et constante des exploitants face au risque climatique consiste, d'une part à minimiser les frais de culture en limitant les opérations culturales et l'usage des intrants au minimum indispensable et d'autre part à s'appuyer sur les revenus de l'élevage extensif pour faire face aux mauvaises années climatiques, étant entendu que l'effet de la sécheresse est différé sur le troupeau par rapport aux cultures en sec.

Les études et enquêtes effectuées montrent bien que plus la pluviométrie diminue, ce qui est le cas du nord au sud du pays, plus l'élevage occupe une place importante dans l'économie de l'exploitation et moins les frais culturaux engagés sont élevés. En mauvaise année, ce qui se produit tous les trois ans environ, lorsque les rendements sont insuffisants, voire nuls, les céréales sont récoltées en foin ou pâturées en vert. Les animaux ont, de ce fait, la capacité d'amortir les effets négatifs des mauvaises récoltes céréalières sur le volume global des recettes d'exploitation.

Si l'objectif blé est demeuré une constante de la politique agricole, les systèmes de production marquent cependant une tendance vers une intégration plus marquée de l'élevage aux cultures. À partir des années soixante-dix, la forte croissance de la demande de viande s'accompagne d'un changement dans les prix relatifs des produits animaux par rapport au blé.

La demande de viandes bovine et ovine a ainsi triplé entre 1970 et 1990 progressant de cent mille tonnes à trois cent mille tonnes. En termes constants le prix des viandes ovines a plus que doublé entre 1972 et 1993. Le rapport de prix blé-viande durant la même période a évolué en faveur de la viande. Il fallait 23,2 Kg de blé pour 1 Kg de blé en 1972, 47,6 en 1981 et 39,4 en 1991.

L'évolution des prix relatifs blé-viande a exercé des effets sur les systèmes de production à plusieurs niveaux.

* La place plus grande prise par l'élevage dans l'économie de l'exploitation a conduit

au maintien de la jachère pâturée et conforté sa fonction fourragère au détriment de la fonction report des stocks d'une année sur l'autre (l'option blé). Les superficies en jachère se sont maintenues en moyenne à trois millions d'hectares, soit 40 % du total des terres labourables.

* Le deuxième impact des prix relatifs concerne la place du blé dans l'assolement céréalier. La part relative de l'orge et de l'avoine, céréales destinées à l'alimentation du bétail, a sensiblement progressé au détriment du blé.

La diminution des superficies consacrées au blé s'inscrit elle-même dans un recul sensible et un accroissement des cultures fourragères (plus quatre cent mille hectares). En d'autres termes on observe une réorientation sensible des cultures en faveur de l'élevage. En vingt-cinq ans un tiers des superficies en blé est passé à l'orge et à l'avoine. Cette évolution concerne essentiellement l'agriculture privée. Dans les années quatre-vingts un effort de développement de l'élevage et des cultures fourragères dans le secteur d'État a toutefois été tenté (bovins laitiers et ovins) mais ses effectifs en cheptel n'ont que faiblement progressé.

La pression de l'élevage sur les ressources foncières peut conduire dans une proportion relativement importante à la suppression totale de la culture du blé, 25 à 30 % des exploitations, selon les régions, ne font pas de blé. Elles se consacrent à la culture de l'orge et des fourrages pour les besoins de leur cheptel ou pour la vente sur le marché. En moyenne plus de 50 % des superficies labourables sont affectées à la production d'unités fourragères destinées à l'alimentation animale (orge, avoine, fourrage, jachère). Ainsi le système de culture tend à un équilibre entre les besoins fourragers du troupeau et la production de blé pour la consommation humaine.

La proportion de blé dans l'assolement est cependant d'autant moins importante que l'exploitation est de petite taille, à l'inverse la charge en bétail à l'unité de surface s'élève lorsque la superficie de l'exploitation diminue. Les rapports de prix viande-blé exercent donc des effets plus importants sur les systèmes de production des petites

exploitations que sur les grandes. Les exploitations moyennes, de 20 à 100 hectares, sont les plus représentatives d'un système mixte, céréales-élevage, qui semble correspondre à un optimum du point de vue de l'intensification. Dans ces exploitations, le blé conduit en semi intensif garde une place importante et les cultures de légumineuses fourragères supportent plus fréquemment un élevage de bovins laitiers.

On peut donc observer que le système des prix relatifs a contribué à une certaine évolution des systèmes de production et à réintroduire l'élevage, ovin et bovin, dans des zones de culture du blé malgré une politique qui a tendu sinon à l'exclure, du moins à en limiter la présence. Mais cette évolution reste fragile et des tendances inverses se manifestent déjà avec l'inversion des rapports de prix que l'on peut observer depuis le début des années quatre-vingt-dix.

Dans l'hypothèse d'une maximisation du produit net agricole pour l'exploitant, l'association céréale-élevage tend vers un point d'équilibre. L'avantage comparatif entre blé et élevage est contraint dans certaines limites. La hausse des prix de la viande très forte dans les années 70, 80 s'est très fortement ralentie depuis 1990. Le prix de la viande par rapport au blé s'est considérablement dégradé. En 1994, après que le prix des céréales eu quasiment doublé, il ne fallait plus que 23,3 Kg de blé pour 1 Kg de viande soit le rapport établi en 1972. De ce fait, le blé enregistre un gain de plus de 5 points depuis 1990 dans le total des superficies assolées, retrouvant ainsi les positions qui étaient les siennes au début de la décennie soixante-dix. Tout porte à croire, avec la baisse des revenus réels des ménages enregistrée depuis quelques années, et qui exerce des effets sur la demande de viande, que les prix relatifs ont connu leur rapport le plus élevé en faveur de la viande entre les années 1980 et 1986, rapport qui s'établissait en moyenne pour cette période à 43 Kg de blé pour 1 Kg de viande.

Le mérite du système céréales-élevage n'est pas seulement de parer au risque climatique. Il permet également une amélioration sensible du niveau de productivité des sols. La présence d'animaux sur l'exploitation, le plus souvent le troupeau est mixte

composé de bovins et d'ovins, permet de valoriser les sous produits des cultures, (chaumes, paille, pousse sur jachère) et donc de produire viande et lait qui s'ajoutent à la production de grains. Les sous produits peuvent fournir jusqu'à huit cents unités fourragères sur deux hectares assolés en rotation biennale, soit l'équivalent de huit quintaux d'orge qui produisent environ 32 Kg de viande. En totalisant productions végétales et animales sur ces deux hectares on obtient l'équivalent de seize quintaux de céréales ce qui équivaut, sur les six millions d'hectares affectés à ce type d'assolement biennal, l'équivalent de 48 millions de quintaux de céréales (moitié en grains et moitié en viande)¹³.

On voit que le modèle « blé intensif »¹⁴ que tentent de mettre en place les autorités depuis plus de vingt ans qui escompte des rendements moyens de quinze quintaux tous les deux ans ne présente pas d'écart significatif de productivité physique avec le système blé extensif élevage.

Par contre, l'écart de revenus est très important à l'avantage de ce dernier système, le rapport de prix entre le blé et la viande étant favorable à la viande. Ce rapport qui est de l'ordre de huit à neuf en Europe, s'est élevé jusqu'à quarante en Algérie dans les années 80 (1 kg de viande valant environ 40 kg de blé). Il aurait pu aller au-delà, si le développement de l'aviculture n'avait pas permis un report de la demande de viande rouge sur la volaille. Il faut signaler à ce propos que la production avicole a entraîné de fortes importations de céréales (12 millions de quintaux de maïs et soja). À l'avenir, le rapport se situera vraisemblablement autour de vingt compte tenu de la baisse relative du prix des viandes observée depuis le début des années quatre-vingt dix. Cette évolution devrait favoriser la progression du blé intensif ou tout au moins semi intensif.

Pas plus que le modèle étatique du blé intensif, le modèle céréale-élevage extensif

13. J.P. Boutonnet INRA 1989, *La spéculation ovine en Algérie*.

14. En Algérie, on utilise les expressions « blé intensif » et « blé extensif » pour différencier deux pratiques culturales de la céréaliculture. Le blé intensif est réalisé derrière jachère labourée au printemps alors que le blé extensif repousse les labours en octobre. Le second permet de supporter une plus forte charge de bétail que le second. En outre le premier nécessite une mécanisation plus poussée et une plus forte consommation d'intrants (engrais, désherbants,...). La différence de coût entre les deux techniques est de l'ordre de sept cents dinars supérieure pour le blé intensif soit l'équivalent de deux quintaux de céréales au prix de 1995. Cf. J. Pluvinage « Les systèmes de production céréales-élevage et la gestion des ressources dans les zones méditerranéennes ». Thèse de Doctorat. Montpellier 1995.

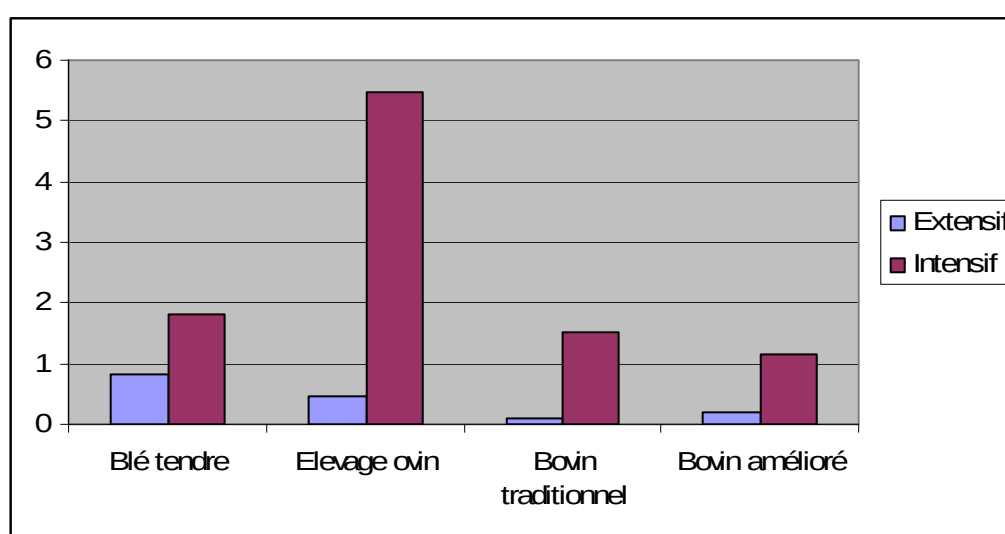
paysan n'est aujourd'hui acceptable, sous utilisant l'un comme l'autre l'emploi du sol. Les rendements céréaliers, 7,4 quintaux à l'hectare, sont trop bas comparés aux rendements réalisés en Turquie, Espagne et Grèce (22 quintaux), eux-mêmes très inférieurs aux rendements de l'Europe du Nord (65 quintaux). Le système céréales-élevage extensif n'admet, quant à lui, qu'une faible charge de cheptel, les sous produits des cultures, paille, chaume, repousse des jachères, étant quantitativement et qualitativement insuffisants à nourrir davantage d'animaux. On estime à moins de quatre millions d'ovins et de quatre à cinq cent mille bovins traditionnels le cheptel nourri sur les six millions d'hectares en assolement céréaliers, soit l'équivalent de 16 kilogrammes de viande et 50 litres de lait à l'hectare (Boutonnet). L'essentiel du troupeau ovin, de huit à dix millions de têtes, est maintenu sur la steppe, 15 millions d'hectares de parcours steppique, fortement dégradés. Aux destructions provoquées par une charge animale excessive, s'ajoutent des labours pratiqués pour la production d'orge destinée au cheptel (un million d'hectares) dont les effets sur l'environnement sont irréversibles (érosion et stérilisation des sols). Un meilleur emploi des sols nécessite donc que l'on fasse une place plus importante à l'élevage dans le système de production, notamment de bovins laitiers. Ceci implique la résorption de la jachère et la production de fourrages pour répondre aux besoins d'un cheptel plus important.

Tableau 23
Rapports D.R.C. (Coût en ressources intérieures)

Mode d'utilisation	Extensif	Intensif
Blé tendre	0,83	1,80
Elevage ovin	0,46	5,46
Bovin traditionnel	0,11	1,52
Bovin amélioré	0,19	1,16

Source : Revue des politiques agricoles et services à l'agriculture 1987-1993. Banque Mondiale Déc. 1994

Graphique N°8 : Rapports D.R.C. (Coût en ressources intérieures)



N.B. : Plus le rapport DRC décroît, plus le volume des ressources domestiques employé est faible par unité de devise épargnée.

Certes « la révolution fourragère » rencontre de sérieux problèmes agronomiques et zootechniques, mais l'expansion du bovin laitier ces dernières années, parallèlement à un effort de mobilisation des eaux, prouve la validité du modèle d'élevage dans les régions d'agriculture sèche. Dans toutes les zones de piémonts et de plaines par l'exploitation des eaux peu profondes, puits de surfaces, retenues collinaires... l'élevage bovin laitier a rapidement progressé en association avec la céréaliculture et les cultures maraîchères.

En 1950 la direction de l'agriculture estimait à 3 600 000 hectares l'étendue des terres suffisamment profondes susceptibles de recevoir des cultures fourragères dans le cadre

d'un assolement céréaliier. Avec une charge d'un bovin pour trois hectares ce sont un million cinq cent mille tonnes de lait qui peuvent être produites ; c'est-à-dire plus que les importations actuelles de lait. L'orientation du cheptel vers la production laitière plutôt que la production de viande réduirait les importations de lait en très forte croissance depuis les années quatre-vingts (640 millions de dollars en 1993). Les possibilités d'augmenter la production de viande existent par ailleurs et sont suffisamment importantes pour ne pas entrer en concurrence avec l'élevage laitier. Enfin le calcul économique montre l'intérêt de la production laitière selon le critère d'emploi des ressources domestiques par rapport à l'utilisation de l'épargne en devises. Les effets agronomiques des changements apportés aux assolements et au système de production ne peuvent que profiter à la culture du blé. La restitution d'humus au sol par le fumier des animaux et les déchets des cultures fourragères provoquent un accroissement des rendements céréaliiers. L'intensification de l'élevage n'implique donc pas la renonciation à l'augmentation de la production de céréales.

III. Productivité et rémunération du travail agricole

Cette évolution favorable à une réintégration de l'élevage est cependant la conséquence d'une hausse du niveau des prix agricoles. Les agriculteurs, du moins certains groupes d'exploitants, ceux qui disposent des superficies les plus importantes, ont largement amélioré leurs revenus dans une proportion plus élevée que celle de la productivité du travail. Pour l'essentiel, la progression des revenus est à imputer aux termes de l'échange favorables à l'agriculture. Termes de l'échange qui mesurent les transferts du pouvoir d'achat entre l'agriculture et le reste de l'économie. La mesure des gains de productivité pose problème. Elle requiert des statistiques fiables sur l'emploi et la production agricole.

Une assez grande imprécision règne sur les données de l'emploi agricole qui varient

sensiblement d'un type de recensement à un autre. Le recensement général de la population et de l'habitat (R.G.P.H.) de 1987 créditait l'agriculture de 756 700 emplois, chiffre inférieur à celui des enquêtes emploi de l'Office National des Statistiques (O.N.S.), 1 003 000 emplois (1 080 000 en 1993) soit un peu moins du quart de la population occupée totale. Ces chiffres correspondent à ceux de la population ayant déclaré exercer une activité agricole indépendamment de son taux d'occupation dans l'année et malgré le fait que cette activité constitue ou non son occupation principale. Les enquêtes ne mesurent donc pas le sous emploi de la main-d'œuvre agricole et le volume de travail effectivement engagé dans la production. On estime cependant celui-ci à cent soixante-dix millions de journées de travail environ ce qui équivaut à quelque six cent mille emplois à plein temps. Le volume de travail est inégalement réparti selon la taille de l'exploitation et le système de production. Les cultures en irrigué (4 % de la S.A.U. totale), les systèmes de polyculture élevage des piémonts et montagnes humides du Nord (15 à 20 % de la S.A.U.) offrent plus de travail à l'hectare que la céréaliculture extensive associée à l'élevage (80 % de la S.A.U.) des régions semi-arides. On estime que les exploitants à plein temps occupés plus de deux cent cinquante jours par an ne représentent guère plus de 30 % du total des exploitants soit un effectif de l'ordre de trois cent mille, la majorité étant occupée moins de cent jours. Au total le volume de travail nécessaire à la production aurait peu évolué les trente dernières années. Il était estimé à cent soixante-dix millions de journées en 1959, cent quarante huit millions au début des années soixante-dix, et cent soixante-dix en 1990. Les pertes dues à l'arrachage du vignoble dont les superficies sont passées de quatre cent mille hectares en 1960 à quatre-vingt-dix mille hectares en 1990, à la mécanisation des cultures céréalières, un tracteur a remplacé une dizaine d'attelages, ont été difficilement compensées par l'extension des cultures maraîchères, du verger et le développement de l'élevage. Durant la même période, la population active agricole s'est accrue d'environ 25 % passant de 680 000 à 908 000 pour un volume de travail inchangé. Ce qui signifie

une aggravation du sous emploi agricole d'environ cent soixante jours par actif et par an, en moyenne.

Les statistiques officielles ne font pas mention du taux de croissance moyen de la production agricole. On doit donc se contenter d'estimations qui reposent sur l'évolution des volumes des différentes spéculations pondérées par leur poids dans la production totale (année de base : moyenne 1966-1970). Pour les productions végétales, la croissance de la production est essentiellement due à celle des productions maraîchères dont le volume passe de huit cent mille à trois millions de tonnes, la production céréalière ayant durant la même période à peu près stagné. La croissance des productions animales a été plus forte. Le cheptel a été multiplié par trois, le volume d'animaux abattus passant de cent mille à trois cent mille tonnes pour les viandes rouges (ovine et bovine). La production de volailles industrielles qui a démarré à la fin des années soixante a atteint deux cent cinquante mille tonnes et trois millions d'oeufs en 1994. Au total on peut estimer que l'indice de la production agricole est passé du niveau 100 en année de base à 175 pour 1990-1993.

Durant les vingt-cinq dernières années, on peut estimer que la population active agricole a été multipliée par 1,25, la production par 1,75 et la productivité brute du travail par 1,41. Le sous-emploi élevé de la main d'œuvre agricole a pour conséquence une faible production par actif et pose les problèmes importants de la rémunération du travail et du niveau des prix agricoles.

Une première approche des écarts de productivité intersectorielle du travail est donnée par le rapport valeur ajoutée sur effectif occupé selon les secteurs d'activité. Dans l'agriculture, 908 000 occupés dégagent, en 1989, une valeur ajoutée brute de 59,4 milliards de dinars (soit pour 1 \$ = 9 DA, 6,6 milliards de dollars). En comparaison, à la même date, l'industrie qui employait 630 000 salariés enregistre une valeur ajoutée de 55,4 milliards de dollars.

Cette approche présente cependant l'inconvénient de ne pas prendre en compte les

différences de taux d'occupation de la main-d'œuvre. Dans l'industrie, il s'agit, en majorité, d'emplois à plein temps alors que l'agriculture ne fournit en moyenne que cent soixante jours de travail annuels par travailleur. De ce fait elle occulte l'effet prix dans la formation de la valeur ajoutée. Il faut, pour corriger ce biais, soit transformer le volume total de travail agricole en emplois à plein temps soit procéder au calcul de la productivité par journée de travail.

La productivité par jour montre l'écart important de rémunération du travail en faveur de l'agriculture c'est-à-dire l'importance des transferts en faveur du secteur agricole. Dix jours de travail suffisent à la culture d'un hectare de blé. Avec un rendement de 7,5 Qx/ha et un prix de 1 025 DA/Ql il offre un produit brut de 7 687 DA. Ramené à la journée de travail ce produit brut est de 769 DA qui correspond à un produit net de 538 DA. En comparaison le salaire minimum garanti journalier dans les autres secteurs d'activité n'est que de 360 DA ce qui représente un écart de près de 50 % en faveur de l'agriculture.

Il fallait environ 30 heures de travail rémunérées au salaire minimum garanti pour un quintal de blé en 1980, 53 en 1992 et 40 en 1995. Le pouvoir d'achat du blé s'est trouvé majoré d'autre part du différentiel du prix payé au producteur et du prix de la semoule à la consommation.

Tableau 24

Rapport des prix Blé à la production / Semoule à la consommation (Source : O.N.S.)

Année	1989	1990	1992	1993	1994	1995
Prix du blé dur (Ql)	320	420	1 025	1 025	1 025	1 025
II. Prix de la semoule (Ql)	297	297	450	450	700	2 000
Rapport I/II	« B2/ (0,8* B3) »	« C2/ (0,8* C3) »	« D2/ (0,8* D3) »	« E2/ (0,8* E3) »	« F2/ (0,8* F3) »	« G2/ (0,8* G3) »

N.B. : Le rapport I/II tient compte du fait que 100 kilogrammes de Blé dur en grain fournissent 80 kilogrammes de semoule.

En échangeant son blé pour acheter de la semoule, le producteur bénéficie d'une prime

(équivalente à la subvention pour la consommation) égale à la différence de prix entre le blé et la semoule soit, pour 1990, 182,4 DA. On voit que la politique des prix a constitué un facteur important de croissance des revenus et de transfert au profit de l'agriculture. Les données portant sur la répartition du revenu national montrent, qu'à l'opposé des autres groupes socioprofessionnels dont la part relative a baissé dans la répartition du revenu national, les agriculteurs ont amélioré leur position.

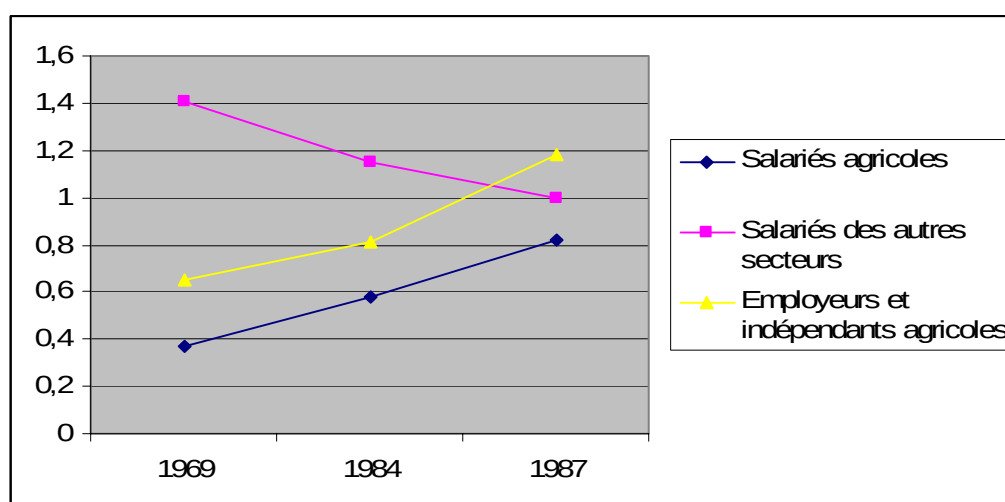
Ce sont les employeurs et indépendants agricoles, dont la part dans le revenu national est passée de 11,9 % en 1969 à 14,5 % en 1987 alors que leur part dans la population occupée passait de 18,3 % à 12,2 %, qui ont réalisé les accroissements de revenu les plus importants. Naturellement, le système des prix a davantage favorisé le groupe des agriculteurs à plein temps (30 % de l'effectif des exploitants) qui fournit 60 % du volume de travail consacré à la production agricole.

Tableau 25 : Évolution du ratio : Part des revenus agricoles dans le revenu total sur part de la population active agricole dans la population active totale.

Année	1969	1984	1987
Salariés agricoles	0,37	0,58	0,82
Salariés des autres secteurs	1,41	1,15	1
Employeurs et indépendants agricoles	0,65	0,81	1,18

Source : Cahiers du CREAD n° 34 1992 Répartition des revenus en Algérie.

Graphique N°9 : Évolution du ratio : Part des revenus agricoles dans le revenu total sur part de la population active agricole dans la population active totale.



La parité de rémunération du travail agricole avec les autres secteurs tient autant à la poursuite de l'objectif de croissance agricole qu'à la volonté de freiner l'exode rural et le flux de main d'œuvre de l'agriculture vers les autres secteurs. En théorie, une hausse des prix des produits agricoles incite les producteurs à allouer plus de travail sur l'exploitation et à réduire la pression de la demande d'emploi sur le marché du travail. D'une manière plus générale, la recherche de la parité des revenus est l'aboutissement d'un processus d'intégration sociale de la société paysanne à la société globale qui conduit les paysans à comparer leur revenu et leur mode de vie à ceux des autres catégories sociales. En Algérie, même si la population agricole est conduite très tôt et massivement à l'expérience du salariat par la colonisation foncière, ce n'est qu'après l'indépendance avec les politiques de développement rural, d'éducation, de santé, de communication, qu'est réalisée l'inclusion de la société rurale à la société globale. La société urbaine et l'économie monétaire ont largement pénétré l'espace rural et contribué au processus d'homogénéisation des modes de vie et des valeurs culturelles. La ruralisation des villes ou l'urbanisation des campagnes, selon les appréciations, renvoient bien à un processus d'interpénétration culturelle qui rend difficile toute politique des revenus discriminatoire.

Avec la réforme des prix intervenue durant les années quatre-vingt dix, l'agriculture est entrée dans une phase de très forte détérioration de ses termes de l'échange et de baisse de ses revenus. Les prix des intrants agricoles ont, en moyenne, triplé entre 1990 et 1995. Ils ont été multipliés par 3,8 pour les moissonneuses batteuses, par 3,7 pour les tracteurs, par 2,4 à 2,6 pour les différents types d'engrais, par 1,9 à 2,4 pour les semences et 5,1 à 7,7 pour les produits phytosanitaires.

Les prix des produits agricoles n'ont pas suivi la même évolution, subissant les effets d'une réduction de la croissance de la demande globale consécutive à une forte baisse du pouvoir d'achat de la population, d'environ 40 %. En valeur nominale, les prix des biens agricoles ont été multipliés, en moyenne, par deux durant la même période 1990-

1995. La hausse des prix a été inégale selon les produits. Si on observe un triplement du prix des céréales, celui de la viande n'a augmenté que de 50 %.

Si l'on retient que les prix agricoles ont globalement doublé alors que ceux des intrants agricoles ont été multipliés par 3,5, on peut établir approximativement une variation du revenu agricole résultant des variations de prix de l'ordre de 110 %¹⁵. On peut estimer que la baisse du revenu agricole a été beaucoup plus forte, plus du double, que celle observée pour les autres catégories de revenu. La céréaliculture se trouve particulièrement affectée puisque sa marge brute à l'hectare passe de 4 500 DA à 2 400 DA. Les coûts de production représentent désormais de 55 à 60 % du produit brut (25 % en 1990).

La baisse des revenus nominaux a affecté toutes les productions agricoles mais plus fortement les produits animaux dont la demande subit le recul du pouvoir d'achat de la population, recul consécutif à la mise en œuvre des plans d'ajustement. L'évolution des revenus nominaux est à rapporter à l'inflation qui s'élève entre 20 et 30 % par an sur les quatre années 1990 à 1995. On appréhende ainsi le recul du niveau de vie des agriculteurs, de leur capacité à financer la production courante et a fortiori les investissements liés à l'intensification agricole. Le gouvernement a dû mettre en place un système spécial de crédit de campagne pour l'année 1995-1996. On observe doré et déjà une réduction sensible de l'activité agricole qui se traduit notamment par une forte diminution des superficies labourées.

À la baisse des revenus agricoles s'ajoute celle des revenus extra-agricoles qui constituaient pour les ménages agricoles la plus importante des revenus. Les emplois offerts aux ruraux sur les chantiers de travaux publics et de construction ont été fortement affectés par le recul des investissements. On observe désormais la situation classique du chômage dans les ménages agricoles qui comptent plus d'un actif.

La réforme des prix qui met fin aux transferts au profit de l'agriculture constitue

15. Pour le calcul on a retenu que les intrants interviennent pour 25 % dans l'output total.

l'élément central des politiques d'ajustement mises en œuvre ces cinq dernières années par le gouvernement plus formellement avec le F.M.I. et la Banque Mondiale depuis 1994. Elle a pour objet d'aligner les prix internes aux prix externes et ainsi de soumettre davantage le secteur agricole à l'influence du marché mondial. Les différentes dévaluations de la monnaie (il fallait neuf dinars pour un dollar en 1990, il en faut cinquante en 1995) ont rapproché progressivement les prix mondiaux et les prix garantis aux producteurs.

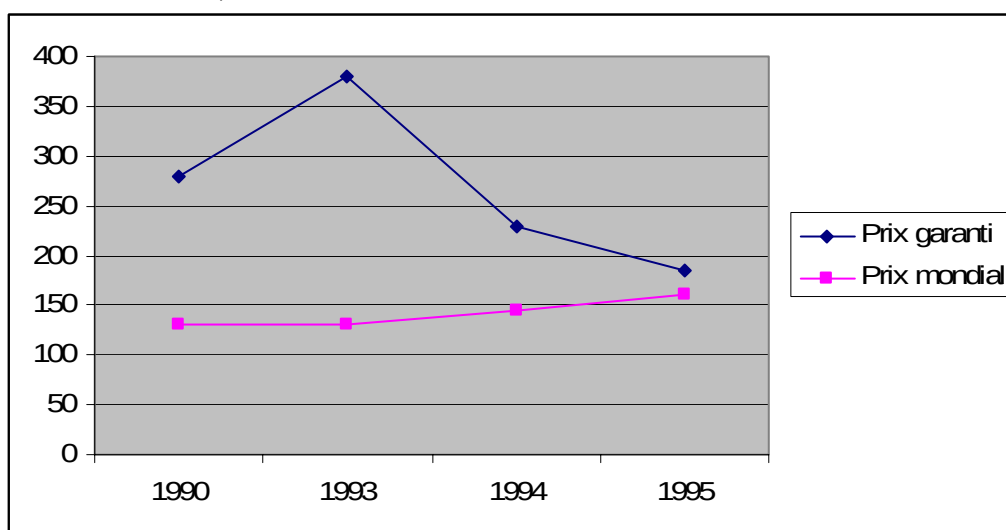
Tableau 26

Comparaison des prix garantis et des prix mondiaux du blé tendre.

Unité : \$ la tonne

Année	1990	1993	1994	1995
Prix garanti	280	380	230	185
Prix mondial	130	130	145	160

Graphique N°9 : Comparaison des prix garantis et des prix mondiaux du blé tendre. Unité : \$ la tonne



Des mesures semblables ont concerné les prix des différents intrants agricoles. La suppression des subventions pour les biens de consommation alimentaire applique finalement le même régime pour les consommateurs en application de la doctrine qui interdit toute intervention de l'état dans la formation des prix. D'autre part, la libéralisation du commerce extérieur accompagnée d'une baisse des droits de douane à l'importation fait craindre une pression accrue des produits importés sur la production

domestique et la mise en concurrence de l'agriculture locale avec le marché mondial.

On peut penser que ces multiples pressions finiront par conduire à une paupérisation de la population agricole déjà largement engagée depuis le début des années quatre-vingt-dix. Pour le moment aucune politique alternative au démantèlement du soutien à l'agriculture n'est venue faire contrepoids à la baisse des revenus. Certes les accords de Marrakech (G.A.T.T.) limitent considérablement l'autonomie des politiques agricoles nationales. Elles laissent néanmoins la possibilité de substituer le soutien direct des revenus au soutien par les prix. En alignant les mécanismes d'aide l'agriculture sur le modèle américain, la baisse des prix agricoles relatifs parviendra à la fois à réduire la production des pays du sud et à accroître les demandes d'importation. En cela les nouvelles politiques agricoles sont donc conformes aux intérêts des grands pays exportateurs de produits alimentaires. Cependant le soutien direct des revenus est plus difficile à mettre en œuvre techniquement et financièrement. Le soutien par les prix repose sur la contribution du consommateur, le soutien direct sur celle du contribuable. On sait combien le système fiscal des pays du sud est défaillant et ne permet pas de garantir les ressources nécessaires à un soutien budgétaire conséquent de la politique agricole. Ce soutien est plus nécessaire que jamais à la mise en œuvre d'une politique nationale de reconstruction de l'agriculture et à une meilleure contribution du secteur à la satisfaction de la demande alimentaire.

La période qui s'est ouverte paraît pleine d'incertitudes. Il est bien évident que l'agriculture ne peut supporter le traitement irresponsable qui vient de lui être appliqué sur les directives de la Banque Mondiale et du F.M.I. Dès et déjà des conséquences graves sont apparues : baisse de l'activité agricole, baisse sensible des importations alimentaires. Les mesures mises en œuvre pourraient conduire à un recul plus accentué de l'agriculture si l'Algérie devait s'ouvrir davantage à la concurrence des produits importés.

Graphique N° 10 : Le top des importations de l'Algérie

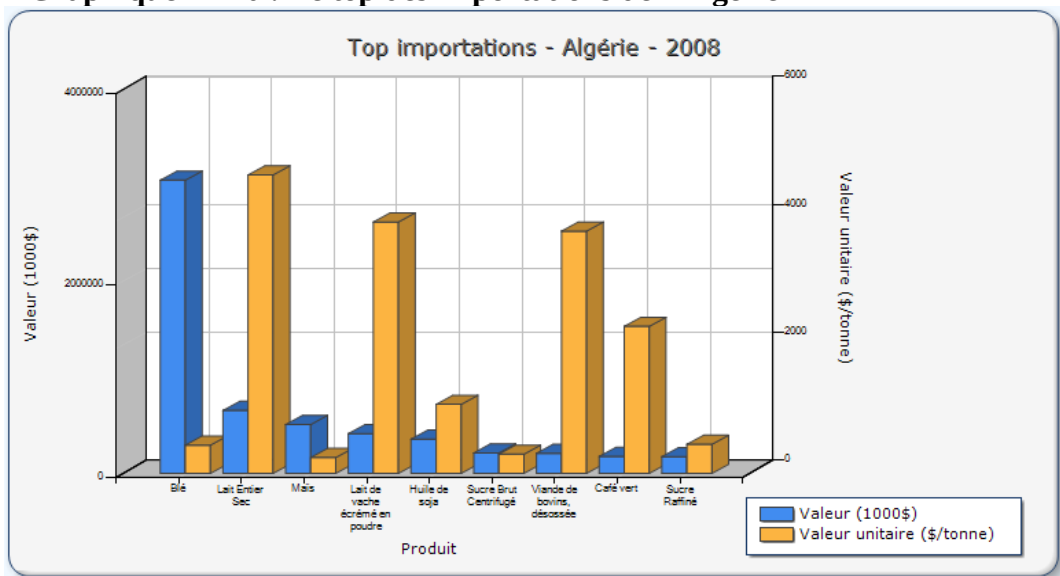


Tableau 27 : Le top des importations Algérienne

Position	Produit	Quantité (tonnes)	Symbole	Valeur (1000\$)	Symbole	Valeur unitaire (\$/tonne)
1	Blé	6913570	R	3055210	R	442
2	Lait Entier Sec	140673	R	656192	R	4665
3	Maïs	2053860	R	509546	R	248
4	Lait de vache écrémé en poudre	105490	R	414543	R	3930
5	Huile de soja	331000	*	357139	R	1079
6	Sucre Brut Centrifugé	713538	R	213820	R	300
7	Viande de bovins, désossée	55370	R	209660	R	3787
8	Café vert	77018	R	177001	R	2298
9	Sucre Raffiné	383883	R	174791	R	455
10	Tourteaux de Soja	688800	*	172000	F	250
11	Cigarettes	10186	R	156654	R	15379
12	Préparations alimentaires, nda	40464	R	134154	R	3315
13	Aliments pour Enfants	13736	R	113191	R	8240
14	Pommes de terre	113866	R	100103	R	879
15	Fromage, au lait de vache entier	13623	R	79297	R	5821
16	Pommes	93549	R	72886	R	779
17	Huile de palme	129100	*	66000	F	511
18	Lentilles	65000	F	60627	R	933
19	Haricots secs	53520	R	59258	R	1107
20	Beurre de lait de vache	13289	R	58093	R	4372

* : Chiffre non officiel

F : Estimation FAO

R : Estimated data using trading partners database

Conclusion

1 Profil du secteur de l'agriculture, Iran

L'agriculture est l'un des secteurs les plus importants de l'économie iranienne puisqu'il génère 10 % du PIB, 30 % des emplois et 22 % des rentrées en devises provenant des exportations non pétrolières.

L'Iran couvre une superficie totale de 1 648 195 km², dont 123 580 km² de terres arables. Le pays compte 70 millions d'habitants. Les terres sont surtout consacrées à la culture du blé et de l'orge, qui sont des aliments de base et les premières sources de protéines de l'Iranien moyen. Environ la moitié des terres agricoles servent à la culture du blé, et 15 % des terres irriguées, à la culture fruitière.

Selon les statistiques du ministère du Jihad de l'Agriculture iranien, les terres arables couvrent une superficie de 30 millions d'hectares, dont 18 millions sont cultivées.

Le secteur de l'agriculture de l'Iran s'est considérablement transformé ces dix dernières années. Le pays, qui était un importateur net de blé, est devenu un exportateur de cette denrée en 2006. Toutefois, suite à une sécheresse, il a fallu que le pays importe de nouveau plus de 5 millions de tonnes de blé en 2008. Entre 2002 et 2006, on a enregistré une augmentation de la production d'autres cultures comme le maïs, l'orge, le safran, les légumineuses, le canola et le soja, mais la production a diminué cette année. Avant la dernière sécheresse, les installations ne suffisaient pas à stocker les 2 ou 3 millions de tonnes de grains et d'oléagineux, ce qui occasionnait des pertes énormes évaluées entre 20 et 25 %. La demande de systèmes de stockage a baissé de moitié cette année.

La production locale de près de 100 millions de tonnes de denrées agricoles l'an dernier est tombée à environ 80 millions de tonnes en 2008, ce qui a causé une augmentation de l'importation de matières premières diverses comme le blé, l'orge, le maïs, la farine de soya, le sucre et les oléagineux. L'Iran fournit plus de 80 % des produits agroalimentaires consommés par ses 70 millions d'habitants. Il a importé pour 5,3 milliards \$ de produits agroalimentaires l'an dernier. Toutefois, en raison de la récente sécheresse et de l'augmentation mondiale du prix des aliments, les importations devraient dépasser les 8 milliards \$ cette année. Par ailleurs, les exportations de produits

agricoles iraniens ont atteint 3,3 milliards \$ au cours de l'exercice 2007-2008, ce qui représente une augmentation de plus de 20 %.

2. Difficultés dans le secteur et le marché

L'Iran est un grand importateur de produits, de technologies et d'équipements agricoles, de nourriture pour animaux et de suppléments alimentaires, importations dont la valeur moyenne s'élève à environ 8 à 10 milliards \$ par an.

Bien que le gouvernement iranien accorde un degré élevé de priorité à l'augmentation de sa production alimentaire, le pays devrait continuer à importer certaines denrées alimentaires, le matériel et les technologies agricoles connexes, dans un avenir prévisible. Il mettra surtout l'accent sur l'importation de technologies, y compris l'importation de semences, ainsi que des techniques et des équipements d'irrigation.

Comme il a été expliqué précédemment, l'Iran constitue un énorme marché quasiment inexploité, qui présente un potentiel important pour les entreprises étrangères. Bien qu'il soit actuellement un marché à risque élevé, il pourrait aussi être très profitable, en particulier en raison de sa taille et de son désir de devenir une puissance économique. Les premières entreprises qui arriveront sur le marché devront surmonter un plus grand nombre d'obstacles, mais elles pourront y trouver des avantages considérables.

1. Cependant, les entreprises intéressées doivent élaborer une stratégie qui les protège contre les mesures de contrôle des exportations, les pressions exercées par les États Unis ou la publicité négative et qui ménage les susceptibilités politiques en Iran.

7) Détermination des sous-secteurs

L'Iran importe trois grandes catégories de produits agricoles : céréales et oléagineux ; bétail, volaille et produits dérivés ; légumes et semences. En 2007-2008, le pays a importé pour 5,32 milliards \$ de produits agricoles, ce qui représente une hausse de 10 % par rapport à l'exercice précédent et 11 % de ses importations.

Grains et oléagineux : De 1997 à 2001, l'Iran a importé de grandes quantités de blé et d'orge en raison de la grave sécheresse qui a touché le pays. Toutefois, grâce à une abondance de pluie depuis le printemps 2002, les récoltes de blé ont augmenté et atteint

entre à 12 et 15 millions de tonnes par an ces trois dernières années, ce qui a permis à l'Iran d'économiser un milliard \$ sur ses importations de blé. Par ailleurs, la production céréalière totale s'est élevée à 23,5 millions de tonnes l'an dernier. Selon les spécialistes, les sécheresses se produisent selon un cycle de 7 ans, et la sécheresse de cette année semble confirmer cette théorie.

Ces dernières années, un certain nombre de mesures prises par le gouvernement, notamment la fixation d'un prix élevé garanti et des prêts à faible taux d'intérêt accordés aux cultivateurs de blé, ont encouragé de nombreux agriculteurs à délaisser d'autres cultures au profit du blé. Ces mesures d'incitation ont permis à la République islamique d'Iran de devenir autosuffisante pour la production de blé en 2004, après des années où elle avait dépendu essentiellement des importations. L'an dernier, elle a même commencé à exporter du blé vers des pays voisins comme l'Iraq et Oman et prévu d'élargir ses exportations vers les marchés mondiaux. Toutefois, ces projets ont paru très peu réalistes cette année. En effet, la pluviosité annuelle ayant diminué de 50 %, tous les espoirs de satisfaire la demande nationale, sans parler d'exporter en plus grande quantité, ont été abandonnés. Une baisse de 30 % de la production céréalière annuelle a finalement obligé l'Iran à renoncer aux exportations de blé en mars. Les prévisions officielles suggèrent que le pays devra importer 5 à 6 millions de tonnes de blé d'ici la fin de l'année iranienne (20 mars 2009) afin de prévenir les pénuries.

La production locale de céréales et d'oléagineux ayant augmenté ces dernières années, l'Iran a connu une grande insuffisance d'installations de stockage. Au cours des cinq dernières années, la demande de systèmes de stockage du grain sur le marché iranien est demeurée forte et soutenue. Selon les représentants iraniens, le pays dispose actuellement d'une capacité d'environ 8 à 9 millions de tonnes : il manque donc une capacité pour plus d'un million de tonnes. Malgré la baisse considérable de la production cette année, la demande est stable pour un plus grand nombre de systèmes de stockage. Le Canada occupe plus de 50 % de ce marché, suivi par l'Espagne.

La dépendance du secteur iranien de l'agriculture et de l'agroalimentaire à l'égard des importations d'huile alimentaire et d'aliments pour les animaux constitue sa principale faiblesse. Environ 70 % des besoins en huile alimentaire sont comblés par les importations d'oléagineux et d'huile brute ou raffinée qui représentent plus de 1,5 milliard \$ par an. L'Iran importe en moyenne un million de tonnes de soja et d'huile de

soja brute chaque année, surtout du Brésil, tandis que de petites quantités sont importées du Canada.

Pour atteindre ses objectifs, le ministère iranien du Jihad de l'Agriculture compte augmenter la production d'oléagineux, d'orge, de fourrage et de légumineuses et affecter davantage de ressources à l'amélioration de la mécanisation.

Bétail : Au cours de la dernière décennie, l'Iran a considérablement amélioré son secteur de l'élevage de bovins et de moutons, de même que celui de l'élevage avicole (principalement le poulet). Le secteur privé se taille la part du lion sur ce marché.

Le bétail représente 25 % de la production à valeur ajoutée du secteur de l'agriculture iranien. Étant donné l'expansion soutenue de l'agriculture industrielle, tant pour la production laitière que pour la production de viande, l'Iran a de plus en plus besoin de matériel génétique de qualité. Le Canada contrôle 40 % de ce marché du matériel génétique.

La production intérieure annuelle de viande (agneau, poulet, bœuf et chèvre) est évaluée à plus de deux millions de tonnes, ce qui suffit presque à la demande nationale. On autorise cependant l'importation de certaines viandes halal afin de maintenir la stabilité des prix. L'an dernier (exercice 2007-2008), le pays a dû importer près de 100 000 tonnes de viande pour une valeur de 238 millions \$ afin de faire baisser les prix locaux. En règle générale, ces importations sont régies par des organismes gouvernementaux et/ou des associations/coopératives industrielles.

L'autorisation donnée par le gouvernement d'importer des animaux d'élevage, après 15 ans d'interdiction constitue le changement le plus important dans ce secteur. L'Iran n'avait pas importé de bovins sur pied depuis le début des années 1990, le Canada étant alors l'un des principaux exportateurs. Il existe actuellement une forte demande pour l'importation de bovins sur pied (surtout des bovins laitiers). Les sécheresses qui ont frappé le pays de 1998 à 2001 ont obligé un certain nombre d'éleveurs bovins à faire abattre leurs bêtes, ce qui a entraîné une pénurie de bovins laitiers. Étant donné que la population a doublé au cours des trente dernières années, le gouvernement iranien a annoncé des plans visant à augmenter la production laitière locale pour qu'elle passe de 6,5 millions de tonnes à 12 millions de tonnes dans les huit prochaines années.

Aliments transformés : Le marché des aliments transformés/à valeur ajoutée, qui demeure embryonnaire, a enregistré une forte croissance. Plus de 11 000 entreprises du secteur de la transformation des aliments travaillent actuellement en Iran. On trouve peu de sociétés étrangères en raison des conditions d'investissement défavorables et du fait que l'industrie légère de l'Iran est assez concurrentielle, ce qui complique la situation pour les investisseurs étrangers. On note tout de même une augmentation du nombre d'entreprises iraniennes travaillant sous licences étrangères. En outre, des sociétés comme Nestlé et Unilever ont effectué d'importants investissements pour contrôler le marché iranien des aliments transformés. Les deux sociétés ont des usines de fabrication en Iran.

Le marché grandissant des aliments transformés en Iran a également ouvert le pays aux importations de produits à valeur ajoutée. Ces importations, qui étaient minimales en 2000-2001 (environ 150 millions \$) sont passées à 2 milliards \$ par an ces deux dernières années. Une population de 50 millions de jeunes (de moins de 35 ans) et des gains pétroliers inattendus seraient les principales raisons de cette augmentation.

Algérie

L'Algérie est le deuxième pays en importance du continent africain. Géographiquement parlant, elle a l'avantage, tout comme les autres pays du Maghreb, d'être située sur la côte méditerranéenne. L'Algérie compte l'une des plus grandes populations arabophones du monde. Par rapport aux autres pays africains, l'Algérie est devenue un concurrent de premier ordre et une puissance militaire et économique.

L'Algérie a connu plusieurs changements stratégiques qui ont eu de profonds effets positifs sur son économie et la croissance de son industrie. La Charte pour la paix et la réconciliation nationale, traité d'amnistie entré en vigueur en 2005, a contribué à calmer l'agitation et la violence qui affligent le pays depuis des années. La mise en œuvre de politiques modernes comme le programme d'investissement public (2005-2009) a permis de diversifier l'économie nationale. En établissant des partenariats fructueux avec des organisations nationales et internationales, l'Algérie a considérablement gagné du terrain sur le plan diplomatique. Membre de l'OPEP, l'Algérie est à la tête de la Ligue des États arabes et fait partie de l'Union africaine.

L'Algérie a entrepris de libéraliser davantage son économie. En 2007, elle a enregistré une baisse marquée du taux de chômage, lequel s'est établi au taux acceptable de 12 %. Les investissements gouvernementaux se sont concentrés dans le développement des infrastructures routières et d'irrigation.

Commerce agricole

Les échanges commerciaux et les investissements dans le secteur agricole ont enregistré une hausse soutenue par suite de la privatisation graduelle du secteur agro-industriel. À l'heure actuelle, la plupart des produits agricoles sont destinés aux entreprises privées (supermarchés, restaurants, hôtels, etc.). Le secteur agricole algérien contribue pour 21 % aux sources de revenu de la population et pour 10 % au PIB. Le gouvernement tarde à développer les infrastructures et à stimuler la croissance de diverses branches d'activité économique autres que l'énergie, et les exigences de la population en pleine expansion entravent les efforts menés en ce sens.

L'Algérie est le plus grand importateur de produits agricoles de l'Afrique, ce qui en fait un marché attrayant par son immense potentiel. En Algérie, les récoltes étant souvent pauvres à cause de la sécheresse, ce sont les importations de produits agricoles qui comblent la plupart des besoins des consommateurs. En 2007, l'Algérie a importé pour 4,8 milliards de dollars de denrées alimentaires, tous pays d'origine confondus. Les importations de céréales ont totalisé 1,8 milliard de dollars (38 %), celles de produits laitiers, 1,1 milliard (22 %), et celles de sucre, 348 millions de dollars (8 %). Le blé a été le produit le plus importé par l'Algérie en 2007 (940 millions de dollars), suivi du lait, dont les importations se sont chiffrées à 640 millions de dollars. Le lait en poudre importé est particulièrement lucratif pour le secteur algérien de la transformation des aliments qui l'incorpore aux desserts laitiers, au beurre et aux fromages. Le Canada a grandement contribué aux importations agricoles de l'Algérie. En 2006, ses exportations totales de produits agricoles se sont chiffrées à 124 millions de dollars pour ensuite grimper à 220 millions de dollars en 2007. Au total, le blé dur participait pour 81 % aux exportations agricoles du Canada en 2007, suivi des lentilles (14,5 %).

Les possibilités d'engranger des revenus d'exportation s'améliorent étant donné l'augmentation du nombre de distributeurs généraux (hôtels, restaurants, supermarchés). L'offre de ces distributeurs privés correspondra probablement à la demande de

l'industrie touristique florissante et à celle des consommateurs locaux dont le niveau de vie s'accroît. Le secteur privé importe de plus en plus pour l'industrie de la transformation, plus particulièrement des produits laitiers, des produits de boulangerie, des produits à base de soja, des collations et des boissons. Les entreprises algériennes envisagent d'ajouter des collations et aliments semi-transformés, entre autres, à leurs listes de produits. Les entrepreneurs algériens comptent également élargir le marché des produits de la mer et cherchent à collaborer avec d'autres acteurs à son essor. Le poisson en conserve vendu dans les supermarchés privés constitue un débouché possible.

- Les exportations de blé dur ont crû de 42 % par rapport à 2006-2007.
- Les exportations de lentilles et de légumes ont enregistré une hausse de 22 % par rapport à 2006-2007.
- Les exportations de pois chiches ont progressé de 31 % par rapport à 2006-2007.
- Les exportations de pois ont grimpé de 16 % par rapport à 2006-2007.

La viabilité de l'économie algérienne est largement tributaire du secteur des hydrocarbures, qui contribue pour 60 % aux revenus budgétaires. S'il est vrai que l'économie repose sur les exportations de pétrole brut, l'Algérie doit importer du blé et d'autres produits agricoles pour suppléer à ses faibles ressources nationales.

Marché de consommation

Autrefois, l'économie algérienne était strictement réglementée et peu exposée aux marchés occidentaux. Il était difficile pour les consommateurs algériens de se familiariser avec de nombreux produits importés en raison de leur rareté sur le marché. À la suite de la fermeture de l'usine d'État chargée de la distribution en 1996, la situation a évolué vers une libéralisation des marchés algériens, laquelle a eu des répercussions directes sur les habitudes des consommateurs. Les aliments semi-transformés et les produits pré-emballés sont maintenant plus facilement accessibles dans les supermarchés privés. On observe également des changements chez les jeunes ménages. Bien que les habitudes alimentaires traditionnelles ne soient pas entièrement abandonnées, les Algériens adoptent progressivement de nouveaux régimes alimentaires et de nouvelles méthodes de préparation.

Le régime alimentaire des Algériens est riche en viande et en produits laitiers. La viande de mouton et d'agneau sont les plus consommées, suivies de près par le bœuf. Les Algériens mangent aussi un peu de veau, de cheval et de lapin. Parmi les viandes blanches, les Algériens privilégient le poulet et, dans une moindre mesure, la dinde. Les légumineuses à grains demeurent un aliment de base du régime alimentaire des Algériens, qui sont aussi de grands consommateurs de lait. L'augmentation prévue du nombre de touristes, de pair avec le développement de l'industrie du tourisme d'accueil, contribuera à accroître considérablement la consommation intérieure.

- L'Algérie devrait accueillir 3 millions de touristes d'ici 2013.
- Un budget de 42 millions de dollars a été affecté au secteur du tourisme.
- En 2007, les dépenses de consommation consacrées aux aliments et aux boissons non alcoolisées se sont élevées à 1,1 milliard de dollars.
- Ce sont les membres du groupe des 40 à 49 ans qui engagent les plus importantes dépenses de consommation.
- En 2007, les dépenses de consommation se sont chiffrées à 2,6 milliards de dollars au total.

Bien que les États-Unis maintiennent une relation commerciale lucrative avec l'Algérie, leurs parts de marché se sont affaiblies au cours des dernières années en raison de la préférence accordée au blé canadien et européen. En Algérie, les importations de maïs en provenance des États-Unis demeurent en tête de liste, et la demande de ce produit, qui sert localement à nourrir les animaux, est toujours forte. Malgré le succès du Canada, la France conserve son titre de premier fournisseur de blé. Les importations algériennes d'orge proviennent pour la plupart des pays de l'Europe de l'Est, qui bénéficient eux aussi de l'avantage des frais de transport peu élevés. En Algérie, la demande de lait importé, frais et en poudre, est soutenue. La France et l'Argentine sont les principaux fournisseurs de lait frais en Algérie, tandis que les États-Unis et la Belgique se font concurrence pour le lait en poudre.

CONCLUSION GENERALE

La région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord est traditionnellement grosse importatrice nette de produits alimentaires. Son déficit, qui était voisin de 5 millions de tonnes en 1960-1961, dépasse les 20 millions de tonnes en 1995-1996. De tous les pays de la région, seule l'Arabie saoudite et, plus récemment, la Syrie, sont exportatrices de blé. Les stocks de la région sont concentrés dans quatre pays, Turquie, Iran, Arabie saoudite et la Syrie, qui représentent environ 25 à 30 pour cent de la consommation contre 8 à 10 pour cent seulement en Afrique du Nord.

Bien que l'autosuffisance alimentaire ait traditionnellement été l'un des objectifs stratégiques des plans de développement de nombreux pays de la région, c'est pour l'essentiel grâce à l'accroissement des importations que la ration énergétique s'est améliorée. En effet, la croissance de la production agricole non seulement n'a pas permis de réaliser l'autosuffisance, mais n'a même pas atteint le rythme de la croissance démographique. Les recettes pétrolières ont financé des subventions à la consommation et ont permis, pendant les années 70 et 80, un accroissement rapide de celle-ci, qui est devenue de plus en plus tributaire des importations. L'augmentation de la consommation a été aussi en partie due à la proportion croissante de denrées à haute valeur nutritionnelle.

Dans le secteur agricole, les réformes visent à accroître la production et à supprimer les subventions générales à la consommation. Dans une perspective à long terme, cette politique marque un pas dans la bonne direction, mais les populations, et particulièrement les groupes à bas revenus, ont beaucoup souffert de la libération des prix et de la suppression des subventions, ces deux données ont aggravé le paupérisme et la précarité alimentaire dans beaucoup de pays. Il a fallu mettre en place des programmes et des mesures spécifiques de protection des agriculteurs pauvres, des consommateurs et des populations vulnérables, ce qui a alourdi les charges budgétaires.

La population de la région est en grande partie rurale et vit de l'agriculture. L'accroissement de la production agricole est donc important non seulement pour améliorer la sécurité alimentaire mais également pour combattre la pauvreté. Or, le manque d'eau limite de manière drastique la croissance de l'agriculture, compromettant

ainsi la sécurité alimentaire. Plus de 50 pour cent de la production agricole de la région est tributaire de l'irrigation. La croissance démographique, l'urbanisation et l'industrialisation sont une source de pression importante sur le secteur agricole. A long terme, ce sont les politiques concernant la réforme agraire et la répartition de l'eau qui détermineront les résultats du secteur agricole. Des politiques d'aménagement de la demande d'eau seront nécessaires pour améliorer l'efficacité de l'agriculture et donc, la sécurité alimentaire.

De manière générale, pour beaucoup de pays de la région, l'agriculture restera nécessairement la clef de la prospérité économique et de la sécurité alimentaire. Le développement agricole sera le meilleur atout pour réduire la dépendance à l'égard des importations alimentaires, satisfaire les besoins alimentaires croissants des populations urbaines et améliorer les revenus et la sécurité alimentaire, particulièrement pour les ruraux pauvres. Toutefois, la mise en valeur du potentiel inexploité de la région et le maintien des ressources productives et de leur qualité seront une tâche redoutable dans plusieurs pays où la nature et le climat hostiles laissent peu de marge à l'action et où l'érosion, la désertification, l'engorgement et la salinité ont déjà pris des proportions inquiétantes.

Le déficit alimentaire observé en Afrique va nous servir d'exemple pour illustrer les lacunes de la politique agricole au cours des 60 dernières années, les prix relatifs ont évolué dans la plupart des pays en développement au détriment de l'agriculture. Il est vrai que dans le monde entier le progrès technique dans le domaine agricole a fait chuter les prix relatifs des produits agricoles ; mais dans les pays en développement, cette chute des prix relatifs dans l'agriculture n'a pas été provoquée par les progrès technique, elle est le résultat de décisions économiques prises en toute conscience.

Comme de nos jours, la pensée dominante est le libéralisme total, les années soixante c'est l'industrie industrialisante on espérait qu'un développement plus poussé du secteur industriel se traduirait par une augmentation des taux de croissance du revenu national, basé sur l'industrie, le secteur agricole ne peut être que négligeable donc promouvoir un secteur en perdition serait une erreur, l'exemple type est l'Algérie. D'ailleurs c'est pour cette raison, que nous l'avons étudié un peu plus en détail, avec l'Iran de toute la région sept. Les deux pays sont exportateurs d'hydrocarbures avec deux politiques nettement différentes du secteur agricole. En effet, si l'Iran arrive à

mieux maîtriser l'équilibre alimentaire du pays ; l'Algérie par contre a le privilège d'être le premier importateur mondial de blé et ne semble pas prendre conscience de l'absurdité de sa politique économique.

Les deux régions au sud du Sahara et la région sept sont mises à l'index, l'une pour continuer son exploitation comme par le passé, en s'assurant les plus dociles restent au pouvoir et l'autre faire en tant que faire ce peu, la gêner dans son élan de développement par tous les moyens : division, création de troubles, guerre si nécessaire directement ou indirectement.

Les pays en développement doivent se tenir en alerte car faute d'une monétarisation accrue dans le secteur d'autoconsommation, l'augmentation des prix agricoles risque de faire baisser la production des agriculteurs pouvant subvenir à leurs besoins et se procurer les liquidités nécessaires à moindre effort.

L'amélioration de l'infrastructure rurale constitue par conséquent un impératif. La zone rurale doit devenir plus attrayante.

Notons que le discours en faveur d'une économie de marché à l'échelle mondiale n'est pas crédible, et par conséquent peu convaincant lorsque face à une crise les pays industrialisés prennent immédiatement des mesures protectionnistes. Ils imposent aux pays sous développés de suivre à la lettre ce qu'ils leur disent et leur défend de les imiter. » Faites ce que l'on vous dit de faire et ne faites pas ce que nous faisons ». Les pays des deux régions doivent être plus solidaires et non comme des troupeaux d'animaux sauvages à la merci des hyènes affamées pour ceux de la région sept et ceux situés au sud du Sahara d'être plus libre intellectuellement et choisir eux même le chemin à suivre et prendre leur destin en main.

Malgré l'amélioration des incitations résultant des politiques agricoles internes et de la hausse des prix internationaux, les résultats ont été modestes dans la région, qu'il s'agisse des cultures stratégiques, de la diversification de l'agriculture ou de l'accroissement de la productivité de la terre et du travail dans le secteur agricole.

Afin de résoudre le problème de la sous alimentation le concept de stratégie alimentaire fut adopté en 1970 par le conseil mondial de l'alimentation.

« Pour les uns, la solution à la faim du tiers monde doit être trouvée dans une répartition des aliments à l'échelle mondiale, pour les autres parlent volontiers de « sécurité alimentaire » et d' « aide alimentaire » alors que pour d'autre, il faut surtout penser au

développement des cultures vivrières locales et encore d'autres parlent volontiers de « stratégies alimentaires nationales » ou « d'autosuffisance alimentaire » on peut également élargir le débat sur le concept d'autosuffisance alimentaire. L'autosuffisance distingue d'une part l'autosuffisance directe, c'est-à-dire grâce laquelle un pays a la possibilité d'assurer l'alimentation de sa population et d'autre part, l'autosuffisance indirecte c'est-à-dire celle qui assure le paiement des importations d'aliments financées par les exportations de produits agricoles. » (J. Klatzmann).

La nutrition a toujours été une des manifestations inhérente à la pauvreté mais ce n'est que ces dernières années qu'elle est devenue l'effet le plus visible de la pauvreté urbaine. Ce phénomène tend incorporer, les couches moyennes de la population au secteur salarié de l'économie. Un des problèmes du tiers monde est que la carence alimentaire commence à toucher une grande part de la population.

La majorité des foyers ne consomment pas les calories recommandées. On considère généralement que la production alimentaire par habitant est le meilleur indicateur pour déterminer si l'offre alimentaire est capable de répondre à la demande : « Mais une croissance de la production par tête signifie-t-elle que les hommes consomment de la nourriture en quantité suffisante ? » J. Klatzmann la réponse dépend du sens que l'on donne à la notion de suffisance.

...

Liste des tableaux

Tableau 1 : Pourcentage et nombre de sous-alimentés dans les pays en développement, par région, 1992-1994 et 1994-1996

Tableau 2
Indicateurs socioéconomiques liés à la sous-alimentation

Tableau 3
Indicateurs de tendances liées à la sous-alimentation

Tableau 4
Sécurité alimentaire et nutrition

Tableau 5
Production et productivité agricoles

Tableau 6
Indicateurs de la population et de la population active (2004)

Tableau 7
Utilisation des terres

Tableau 8
Indicateurs commerciaux

Tableau 9
Indicateurs économiques

Tableau 10
Productivité totale des facteurs

Tableau 11
Production, importations et consommation (kg/an/habitant) de certains produits de base, 1985 et 1995

Tableau 12
Prix garantis à la production, 1991/92 à 1997/98

Tableau 13
Subventions des produits alimentaires : quantité en milliers de tonnes et prix en rials/kg

Tableau 14
Le top des importations en Iran 2008

Tableau n° 15 : La part des dépenses de biens alimentaires dans le panier de consommation des ménages urbains en (%).

Tableau n° 16 : La croissance des principaux articles dans les dépenses alimentaires annuelle des ménages urbains (1982-2003)

Tableau n° 17 : la croissance des articles essentiel des dépenses alimentaires annuelle des ménages ruraux pour la période de 1982-2003

Tableau n° 18 : croissance des articles essentiel des dépenses non alimentaires annuelle par les ménages urbains de (1982-2003)

Tableau n° 19 : croissance des articles essentiel des dépenses non alimentaire annuelle par les ménages ruraux de (1982-2003)

Tableau n° 20 : moyenne du revenu annuel des ménages urbains et ruraux (Au prix fixe 1982-2003)

Tableau n° 21 : pourcentage des changements de la consommation des articles du budget aux changements du revenu des ménages dans les différents déciles de dépense de 2003

Tableau 22
Évolution de la consommation alimentaire.
Unité : Kilogramme/Habitant/An

Tableau 23
Rapports D.R.C. (Coût en ressources intérieures)

Tableau 24
Rapport des prix Blé à la production / Semoule à la consommation (Source : O.N.S.)

Tableau 25
Évolution du ratio : Part des revenus agricoles dans le revenu total sur part de la population active agricole dans la population active totale.

Tableau 26
Comparaison des prix garantis et des prix mondiaux du blé tendre. Unité : \$ la tonne

Tableau 27
Le top des importations Algérienne

LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE N° 1 : Pourcentage et nombre de sous-alimentés dans les pays en développement, par région, 1992-1994 et 1994-1996

Graphique N°2: Sécurité alimentaire et nutrition

Graphique N°3 : Prix garantis à la production, 1991/92 à 1997/98

Graphique N°4 : Le top des importations de l'Iran

Graphique N°5 : La part des dépenses de biens alimentaires dans le panier de consommation des ménages urbains en (%).

Graphique N°6 : moyenne du revenu annuel des ménages urbains et ruraux (Au prix fixe 1982-2003)

Graphique N°7 : Évolution de la consommation alimentaire.

Unité : Kilogramme/Habitant/An

Graphique N°8 : Rapports D.R.C. (Coût en ressources intérieures)

Graphique N°9 : Évolution du ratio : Part des revenus agricoles dans le revenu total sur part de la population active agricole dans la population active totale.

Graphique N°9 : Comparaison des prix garantis et des prix mondiaux du blé tendre. Unité : \$ la tonne

Graphique N° 10 : Le top des importations de l'Algérie

BIBLIOGRAPHIE

ABDEL-MALEK Anouar (Sous la direction de) : « Sociologie de l'impérialisme », VIIème Congrès Mondial de sociologie, Varna, Edition préparée par M.F. Cassin, 1970, Paris, Editions Antropos.

ABRAHAM-FROIS G. : « Essai sur les problèmes d'investissement en pays sous-développés », Paris, 1962, Société d'édition d'enseignement supérieur.

AUJAC Henri : « La hiérarchie des industries dans un tableau des échanges interindustriels et ses conséquences sur la mise en œuvre d'un plan national décentralisé », In Revue Economique, N° 2, Paris, 1970.

AYDALOT, Ph. : « Essai sur la théorie du développement », Cujas, Paris, 1971.

BAIROCH Paul : « Diagnostic de l'évolution du Tiers-Monde, 1900-1966 », 1967, Gauthier-Villards, 228 p.

BARAN Paul A. : « Economie politique de la croissance », 1967, Paris, ED : Maspero.

BAUCHET P. : « L'expérience française de planification », Paris, 1958.

BEAUJEU GARNIER J. (Mme) : « L'économie du Moyen-Orient », Paris, 1951.

BERNARD J. : « Les modèles d'optimisation économique de l'éducation », Revue d'Economie Politique N° 3, 1973.

CAIRE Guy : « La planification techniques et problèmes », 1967, Paris, Cujas, 448 p.

DOBB Maurice : « Croissance économique et sous-développement », 1965, Paris, Maspero.

FOUGEYROLLAS PIERRE : « La métamorphose de la crise », 1985, Paris, Hachette, 276 p.

FRANK André Gunder : « Le développement du sous-développement : l'Amérique latine », 1970, Paris, Maspero, 376 p.

FREYSSINET Jacques : « Le concept de sous-développement », 1966, Paris, La Haye, Mouton.

FURTADO Celso : « Développement et sous-développement », 1966, Paris, P.U.F.

GALBRAITH John Kenneth : « Les conditions actuelles du développement économique », 1962, Paris, Denoël.

KEYNES J. M. : « Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie », Payot, Paris, 1969.

LASSUDERIE Duchène (éd.) : « Echanges international et croissance », Economica, Paris, 1972.

LESSOURNE J. : « Techniques économiques et gestion industrielle », 2^{ème} édition, Paris, 1972.

LEVY LAMBERT H. et GUILLAUME H. : « L'analyse coûts-avantages dans le R.C.B., Cahiers de la RCB, Décembre 1970.

LEWIS W. A. : « Développement économique et planification », Payot, Paris.

OLIVIER Roland : « Techniques modernes d'établissement des programmes de développement », 1963, Paris, Ministère de la coopération, Centre de Documentation, 320 p.

: « Manuel du planificateur », polycopié, 4 volumes.

PIATIER A. : Structures traditionnelles et développement », M. Petit Pont, Ed. Eyrolles, Paris, 1968.

: « Statistiques et observation économique (2 tomes), Thémis, 1961.

: « L'équilibre entre le développement économique et le développement social », UNESCO, Ed. Médicis, Paris, 1963.

: « L'équilibre entre développement économique et développement social », 1962, Paris, Génin, Conseil International des Sciences Sociales.

ROSA LUXEMBURG : « Introduction à l'économie politique », Ed. Anthropos, Paris.

TINBERGEN Jan : « Planification du développement », 1962, Paris, PUF.

WEILLER J : « Echanges extérieurs. Profits d'entreprise et gains des Nations », Economie Appliquée, N°2 et 3, 1957.

ABDUL BAADI Ahmad Abbass : « L'intervention économique de l'Etat et la portée du pouvoir public », Le Caire, 1971 (en Arabe).

ABULLAH H : « Les économies de pétrole », Le Caire, 1971 (en Arabe).

ALBERT Michal : « Le pari français », 1982, Paris, Seuil, 320 p.

BALANDIER Georges (Sous la direction de) : « Sociologie des mutations », 1970, Paris, Ed Anthropos, 528 p.

BARRERE A : « Cours d'histoire de la pensée économique », (1962-1963).

BARRE Raymond : « Economie politique », Collection, Volume I, Paris, 1975.

- BERQUE J** : « Les arabes d'hier à demain », Paris, Ed Seuil, 1969.
- BONNET J.P** : « Le marché mondial des matières premières riches en protéines », Revue de l'Agriculture d'entreprise, Janvier, Février 1977.
- CIERC F** : « La faim dans le monde est-elle un problème politique ? », in Problème économique, 24 mars 1976.
- COTTA Alain** : « Réflexion sur la grande transition », 1979, Paris, PUF, 116 p.
: « Analyse quantitative de la croissance des pays sous-développés », 1967, Paris, PUF, 218 p.
- GALBRAITH John Kenneth** : « Le temps des incertitudes », 1978, Paris, Ed Gallimard, 480 p.
- GADILLE Rolande** : « Les politiques agraires », Ed PUF, 1972, Paris.
- GAIGNEAUX D** : « L'agriculture premier impératif du développement », Etude pour le tiers-monde, Paris, Edition universitaire, 1969.
- GEORGE P** : « Géographie sociale du monde », Ed PUF, 1964.
- KARGAN G.** : « Le secteur agricole dans le 1^{er} et le 2^{ème} plan turc », Tiers-monde II (44) Oct.-Déc. 1970.
- KEYNES J.M.** : « Théorie générale de l'emploi de l'intérêt et de la monnaie », traduction française, Paris, 1963, Payot.
- KLATZMANN JOSEPH** : « L'agriculture mondiale de demain : excédents ou pénurie ? » Revue Futuribles N°140 Fév. 1990.
« L'autosuffisance alimentaire objectif réaliste ? »
Revue Economies et sociétés Tome XIX, N°7 Juillet 1985.
- LEDUC Gaston** : « Economie du développement », 1961-1962, Paris, Les cours de droit.
- MALASSIS L.** : « Agriculture et processus de développement », Essai d'orientation pédagogique UNESCO, Paris, 1973.
- MALDANT** : « Esquisse d'une théorie de la croissance dans les économies de l'ouest africain », S.E.D.E.S. et « Etude quantitative de l'économie globale en pays sous-développés », I.E.D.E.S., 2^{ème} cycle, juin 1964.
- MYRDAL Gunnar** : « Le défi du monde pauvre », 1971, Paris, Gallimard.
: « Planifier pour développer : de l'Etat providence au Monde Providence », 1964, Paris, Economie et Humanisme, Les Editions Ouvrières.

PINHAS S. : « Les importations alimentaires du pays en voie de développement », in Economie et finances agricoles, Nov. 1975.

RAMON LOSADA ALDANA : « La dialectique du sous-développement », traduit de l'espagnol par Mylène BERDOYES, Editions Anthropos.

ROUILLE D'ORFEUIL Henri : « Le tiers monde » Paris, Ed La découverte 1989

ROSTOW W. : « Les étapes de la croissance économique », 1962, Paris, Seuil.

SAMI S.M. : « Les étapes du développement de l'organisation de la vie économique en Irak, après la deuxième guerre mondiale », Revue « l'Economie », N°74 de 1977, Bagdad (en arabe).

SA'DUN HAMMADI : « Vers une réforme agraire socialiste », (en arabe).

WEILLER Jean, DESROUSSILLES Guy : « Les cadres sociaux et la pensée économique », 1974, Paris, PUF.

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	P : 2
CHAPITRE I : LA SITUATION ALIMENTAIRE	
MONDIALE	P : 5
I. La situation actuelle.....	P : 5
1) Cause du problème alimentaire en Afrique	P : 9
2) Les causes internes du problème alimentaire en Afrique.....	P : 10
3) Politiques agricoles des différents pays africains	P : 10
4) Organisation de la production.....	P : 11
a) Insuffisance du niveau technique.....	P : 13
b) L'environnement et ses contraintes.....	P : 13
c) Changement des habitudes des consommateurs.....	P : 14
d) Contraintes sociales et institutionnelles.....	P : 14
e) Insuffisance des investissements.....	P : 16
f) Manque du système de distribution fiable.....	P : 16
g) Croissance démographique et ses effets.....	P : 17
5) Aide publique au développement (APD).....	P : 18
8) Mesures politiques et économiques conçues pour résoudre le problème alimentaire en Afrique.....	P : 19
9) Mesures de mise en œuvre des institutions et des gouvernements africains	P : 21
8) Soutien international pour éradiquer la faim en Afrique.....	P : 23
9) Etude du problème.....	P : 25
10) Perspectives au niveau régional.....	P : 25
11) Action au niveau international	P : 27
12) Évolution de la sous-alimentation.....	P : 30
13) Facteurs déterminants de l'évolution de la sous-alimentation.....	P : 31
Chapitre II : La zone 7 est selon le classement du club de Rome, constituée des pays allant depuis le Maroc, jusqu'au Pakistan.....	P : 36
I Évolution économique.....	P : 36

1) Agriculture.....	P : 39
2) Gestion des ressources en eau.....	P : 41
3) Évolution des politiques.....	P : 42
4) Association Union Européenne – Pays méditerranéens.....	P : 43
5) Sécurité alimentaire et nutrition.....	P : 45
a) Sous-alimentation.....	P : 45

Chapitre III : République islamique d'Iran.....

P : 54

I Contexte macroéconomique.....

P : 54

1) Le secteur agricole.....	P : 58
2) Potentiel agricole.....	P : 59
3) Politiques agricoles : objectifs ambitieux, problèmes environnementaux.....	P : 60
4) Le blé est le principal pilier du système agricole et alimentaire iranien.....	P : 62
5) Développement rural.....	P : 63
6) Durabilité.....	P : 63
7) Prix et subventions.....	P : 64
8) Régimes fonciers et réforme agraire.....	P : 68
9) Ressources hydriques et irrigation.....	P : 72
10) Stabilisation des dunes pour éviter l'érosion.....	P : 73
11) Conclusion.....	P : 74

II L'analyse des causes de la pauvreté et la mesure de ses paramètres dans l'économie iranienne.....

P : 78

1) La base théorique.....	P : 79
2) Part des biens alimentaires dans le panier de la consommation des ménages.....	P : 79
3) Examen de la consommation des biens dans le budget des ménages.....	P : 80
3-1) La consommation des biens alimentaires des ménages urbains.....	P : 80
3-2) la consommation des biens alimentaires des ménages ruraux.....	P : 82
3-3) la consommation des biens non alimentaires des ménages urbains.....	P : 82

3-4) La consommation des biens non alimentaires des ménages ruraux.....	P : 84
4) Le revenu des ménages.....	P : 84
5) Les changements de la consommation des biens dans le différent niveau de revenu.....	P : 85
6) Conclusion.....	P : 91
Chapitre IV : Le cas de l'Algérie.....	P : 92
I. L'évolution de la demande d'importation et la priorité faite au blé.....	P : 92
II. L'échec de la politique d'intensification céréalière.....	P : 99
III. Productivité et rémunération du travail agricole.....	P : 107
CONCLUSION	P : 117
Conclusion générale.....	P : 125
Liste des tableaux.....	P : 128
LISTE DES GRAPHIQUES.....	P : 130
BIBLIOGRAPHIE.....	P : 131
SOMMAIRE.....	P : 136